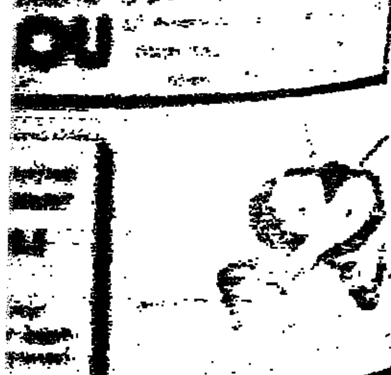
DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12532 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | JEUDI 16 MAI 1985







Tueries et représailles à Sri-Lanka

Le massacre auquel viennent de se livrer à Sri-Lanka, jadis Ceylan, des guérilleros tamouls donne la mesure du drame qui se joue dans cette île réputée il y a peu encore pour sa douceur de vivre.

Pour venger la mort de soixante-dix de leurs compagnons, tués la semaine dernière par les forces de sécurité, des *maquisards, qui avaient revêtu* l'uniforme de l'armée régulière, ont ouvert le feu *mardi*, à l'heure d'affluence, dans les rues d'Anuradhapura, capitale de la province du Centre-Nord et haut lieu historique du bouddhisme. Plus de cent habitants (cent trente-huit officiellement) ont été tués.

Massacres aveugles et représailles sauvages fournissent désormais la trame d'une guerre civile qui ne cesse de s'étendre depuis trois ans. Jusqu'à ce jour, elle paraissait limitée au nord et à l'est du pays, régions où les Tamouls, hindouistes, sont majoritaires. Pour la première fois, une agglomération exclusivement cinghalaise est frappée par les séparatistes qui rêvent de créer un jour leur propre Etat.

La lutte armée s'intensifie, alors qu'aucun règlement politique ne semble désormais possible. Les guérilleros ont débordé la *principale formation de leur* communauté, le Front uni de *libération tamoule, partisan d'un* autonomisme modéré, qui, après *avoir longtemps joué la carte* parlementaire, n'a rompu qu'à la fin de l'année dernière le dialogue avec le gouvernement.

C'est en vain que Colombo a tenté, en réunissant une table ronde, d'arrêter l'engrenage de la violence, et le Front a dénoncé, après cet échec, le « manque d'esprit de compromis » des responsables nationaux, conservateurs et cinghalais pour la plupart.

Alors que l'impasse politique est totale, Colombo ne semble pas en mesure de mener une répression efficace ou des opérations de contre-guérilla lui permettant de reprendre le contrôle des événements. Les soldats sri-lankais – en très grande majorité cinghalais – sont en effet trop mal armés et trop peu aguerris pour réduire une rébellion qui est aujourd'hui pratiquement celle de toute une jeunesse tamoule. Ils y répondent par des expéditions punitives et des tueries qui traduisent leur impuissance et qui ont été dénoncées par Amnesty International.

Colombo soutient que la rébellion tamoule ferait long feu sans le soutien qu'elle reçoit de l'Inde. Cet argument perd quelque peu de son poids depuis l'arrivée de M. Rajiv Gandhi au pouvoir. S'il est bien vrai que les nombreux groupes de « séparatistes » tamouls sont accueillis dans l'Etat indien du Tamoul-Nadu, où se trouve une population de même souche qu'eux, M. Gandhi est suffisamment préoccupé par la situation intérieure de son immense pays pour aller *soutenir* des opérations de guérilla menaçant la souveraineté et l'unité d'un Etat voisin, et « a fortiori » pour y mener une intervention militaire.

D'évidence, New-Delhi ne soutient pas la cause des jusqu'au-boutistes tamouls – dont certains marxisants – et souhaite, en y œuvrant, une solution politique.

En gardant d'étroites relations avec toutes les parties en présence, *l'Inde* détient des cartes essentielles dans toute tentative de règlement. *Le* chef du gouvernement sri-lankais, M. Jajewardene, joue habilement pour sa part de l'antagonisme entre l'Inde, puissance régionale, et ses voisins pour s'assurer de l'appui de pays comme le Pakistan et le Bangladesh. Mais ces calculs semblent bien théoriques à l'heure où se déchaîne une violence meurtrière.

LA RENCONTRE SHULTZ-GROMYKO ET LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Soviétiques et Américains restent sur leurs positions

La rencontre, mardi 14 mai, à Vienne, entre M. Shultz et M. Gromyko, respectivement secrétaire d'Etat américain et ministre soviétique des affaires étrangères, n'a pas, semble-t-il, débloqué la négociation sur la limitation des armements. L'URSS insiste toujours pour que l'Initiative de défense stratégique (IDS) américaine soit liée au dossier des armes stratégiques. Aucune confirmation n'a été fournie à propos d'une rencontre entre M. Gorbatchev et M. Reagan, cet automne, aux Nations unies.

M. Shultz a rendu compte ce mercredi matin de son entrevue à quatre ministres européens des affaires étrangères – dont M. Roland Dumas, – présents à Vienne pour le trentième anniversaire du traité d'Etat autrichien.

De notre envoyé spécial

Vienne. – Quand la qualité première reconnue à une entrevue diplomatique est sa *« longueur »*, c'est apparemment qu'elle n'a pas offert de très grands motifs de satisfaction. Et c'est bien l'impression qu'a donnée M. George Shultz en déclarant devant l'ambassade soviétique à Vienne, où il venait de s'entretenir mardi 14 mai avec M. Andrei Gromyko : *« Ce fut une rencontre longue, utile et justifiée. »*

Six heures sans interruption constituent, en effet, un record, d'autant que M. Gromyko fut le seul à intervenir du côté soviétique. Mais les résultats semblent plus que modestes, tant sur le contrôle des armements qu'à propos d'un éventuel sommet Reagan-Gorbatchev, projets sur lesquels les éclaircissements attendus ne sont pas venus.

Du côté soviétique, on semble s'en être tenu à une position très classique : la réaffirmation solennelle de principes bien connus, du moins si l'on en croit le bref compte-rendu présenté par M. Lomeiko, le porte-parole de M. Gromyko. C'est sur les questions du contrôle des armements et des négociations de Genève que le ministre soviétique a, semble-t-il, manifesté le plus de raideur. *« La partie soviétique*, a déclaré M. Lomeiko, *a insisté sur la nécessité de s'en tenir strictement aux termes de la déclaration soviéto-américaine de Genève »* qui pose pour objectif aux négociations de chercher *à prévenir aussi bien* la militarisation de l'espace que de mettre un terme à la course aux armements sur terre.

Cette déclaration publiée après la dernière rencontre entre M. Shultz et M. Gromyko en janvier dernier à Genève fait, en effet, état en des termes assez contournés de l'*« interdépendance »* des négociations sur les armes spatiales et sur les armements nucléaires.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 5.)

Le débat s'envenime à Bonn sur les relations avec Paris

Au cours d'un débat au Bundestag, mardi 14 mai, de nettes divisions sont apparues non seulement entre les chrétiens-démocrates et l'opposition mais également au sein de la coalition gouvernementale au sujet des relations de Bonn avec la France, d'une part, et les Etats-Unis, de l'autre. La participation de la RFA au projet américain de défense spatiale et au projet français Eurêka est au centre de cette polémique. Le chancelier Kohl semble pencher pour un soutien à l'IDS du président Reagan, tandis que son ministre des affaires étrangères, M. Genscher (libéral), insiste sur la nécessité de maintenir la cohésion européenne. Au même moment, la délégation allemande bloquait une nouvelle fois, à Bruxelles, la négociation sur les prix agricoles, qui doit reprendre ce mercredi soir. (Lire page 22.)

De notre correspondant

Bonn. – La coopération avec les Etats-Unis au sujet de l'initiative de défense stratégique du président Reagan est en train de devenir un cheval de bataille politique majeur pour le Parti chrétien-démocrate ouest-allemand, inquiet de la défaite cuisante qu'il a subie dimanche 12 mai aux élections régionales de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Profitant d'une déclaration gouvernementale sur les résultats du sommet des pays industrialisés de Bonn et de la visite du président Reagan en RFA, les ténors du parti ont déclenché, le mardi 14 mai au Bundestag, une attaque contre la politique étrangère du Parti social-démocrate, qualifiée d'*« anti-américaine »* et d'*« irresponsable »*.

Le chancelier Kohl continue de prôner une coopération européenne et franco-allemande. Mais celle-ci ne semble plus jouer qu'un rôle secondaire dans la stratégie des dirigeants chrétiens-démocrates. Les risques de friction avec leurs partenaires libéraux au sein de la coalition s'accroissent. *Le Parti libéral*, sorti ragaillardi des trois dernières élections régionales, juge que l'actuelle « francophilie » de l'opposition n'est que de circonstance. Mais le ministre libéral des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a prononcé au cours du débat de mardi un vibrant plaidoyer en faveur d'une coopération en matière de sécurité avec la France.

Rarement les relations franco-allemandes auront été tant à l'honneur au Bundestag. En soulignant les « ratés » du sommet des pays industrialisés et de la visite du président Reagan, la demi-sortie du président Mitterrand à Bonn a placé le chancelier Kohl devant un choix qu'il se refusait à faire entre les Etats-Unis et l'Europe.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 5.)

Lycées : la fin de la fiction égalitaire

27 mars 1985 : le *Collège de France* remet au président de la République le rapport sur « L'enseignement de l'avenir » qu'il lui avait commandé un an auparavant. 14 mai : M. Mitterrand se rend au Collège de France pour l'informer des conclusions qu'il en tire et demande au gouvernement de les examiner rapidement. Voilà au moins un rapport qui n'aura pas eu le temps de dormir dans un tiroir... (1).

Cette célérité et cette visite spectaculaire sont évidemment destinées à frapper les esprits. *En venant remercier personnellement ces illustres chercheurs pour « la qualité et l'utilité »* de leur travail, c'est à l'ensemble des enseignants que M. Mitterrand entendait rendre hommage. *« J'ai confiance, a-t-il déclaré, dans les maîtres de notre pays, quel qu'en soit le niveau. »*

M. Mitterrand a voulu aussi entourer de quelque solennité sa première déclaration importante sur l'éducation depuis son accession à l'Elysée.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 17.)

(1) Le rapport du Collège de France est publié intégralement dans *le Monde de l'éducation* de mai 1985.

La mort de Jean Dubuffet

Le père de l'art brut

LIRE PAGE 26

Cannes trente-huitième

« Mishima »
de Paul Schrader
par Louis Marcorelles

Juliette première
par Philippe Boggio

Beau temps
la chronique
de Daniel Toscan du Plantier

COMPÉTITION OFFICIELLE

« Mask »
de Peter Bogdanovich
par Claire Devarrieux

(Pages 9 à 11)

GAUCHE-DROITE

Entendez-vous la différence ?

par CLAUDE SALES

Comment peut-on être Français ? Assurément, le Persan de Montesquieu se pose la question. Jusqu'à ces dernières semaines, les lettres qu'il adressait à ses lointains amis avaient quelque cohérence. La gauche, la droite, les élections de 1986, celles de 1988, tout cela était clair et net. Peut-on encore être Français ?

Il y a trois semaines, il a vu le président de la République se livrer à la télévision, avec Yves Mourousi, à une prestation insolite. Deux jours plus tard, il a entendu l'ancien ministre de l'agriculture, Michel Rocard, affirmer que le gouvernement avait bien travaillé (pourquoi donc alors l'a-t-il quitté ?), mais que, décidément, les socialistes étaient, dans le discours, en retard sur les faits. Il comprit aussi que les partis étaient dépassés et que l'ex-ministre allait fonder un club. Notre Persan, qui n'a pas la mémoire courte, croyait que les clubs, c'était plutôt un genre de l'opposition (quelle qu'elle soit).

Le lendemain, enfin, voici qu'il lit dans *Paris Match* les secrètes pensées que le premier ministre, Laurent Fabius, confie à une autre vedette de la télévision, Patrick Poivre d'Arvor. Des pensées tout à fait modérées. Un socialisme transparent.

Heureusement, vint le comité directeur du Parti socialiste... et ses multiples contributions, d'où il ressort à l'évidence que le PS est bien de gauche et n'acceptera aucune alliance avec la droite. Certes, le raisonnement exige quelques contorsions, car il n'est pas facile de soutenir un président de gauche en combattant un éventuel premier *ministre de droite désigné par* le même président. Mais la dialectique a des *souplesses que le sens commun* ignore. Et, d'ici à 1986, le parti du président trouvera *sans doute dans* sa besace de quoi justifier le comportement que lui dictera le chef de l'exécutif. N'est-ce pas une des lois non écrites de la V[e] République ?

La droite, pour sa part, ne paraît guère en meilleure posture. La *guerre des chefs où elle s'épuise*, les discussions byzantines sur la cohabitation où elle s'enlise et l'impossibilité où elle se trouve de proposer une « autre politique », étant donnée celle menée par François Mitterrand, la frappent d'impuissance. Les récentes interventions de Jacques Chirac à « RTL-*le Monde* », de François Léotard à « L'heure de vérité » et de Valéry Giscard d'Estaing dans son entretien avec *l'Express* en portent témoignage.

Dans la nouvelle situation créée par le pouvoir, ils semblent – chacun à sa manière – ressentir une certaine difficulté d'être... Si bien que l'après-1986 apparaît de moins en moins comme un de ces choix de société qui firent les beaux jours de l'avant-1981. Mais au mieux comme une de ces querelles institutionnelles dont les juristes font leurs délices, ou au pire comme une guerre de succession où la cour s'interroge sur le poids réciproque du roi et de son chambellan. La chute dans les sondages de la plupart des hommes politiques à droite comme à gauche n'exprimerait-elle pas la vanité de cette tragi-comédie ?

Bref, la rose socialiste pâlissant au fil des mois et le *libéralisme* échevelé dont la droite se nourrissait il y a encore quelques mois se tempérant d'étatisme à l'approche du pouvoir, on a de plus en plus de mal à écouter la différence.

Tant mieux, diront certains. La *France devient un pays normal où la* bataille politique se dépouille des *attributs de guerres de religion. Les* contraintes de la crise étant incontournables et *la proportionnelle* aidant, voici peut-être que vient le moment de passer des versants abrupts de l'idéologie aux coteaux modérés de l'ébauche d'un consensus, même si – campagne électorale oblige – le langage reste rude. N'est-il pas significatif que dans les deux camps on s'interroge sur l'identité française ? Etrange retour aux sources... communes !

Pourquoi pas, après tout. Mais notre Persan s'inquiète. De la *défense à l'économie, du chômage à* l'indépendance nationale, les sujets *de débats*, de vrais débats, entre la gauche et la droite, ne manquent pas. *Pourquoi, de part et d'autre*, les met-on sous le boisseau d'un langage convenu, *sinon de la langue de bois*, comme pour les fuir ? Comment *peut-on être de gauche ? Comment* peut-on être de droite ? Le Persan aimerait entendre la dissonance.

AU JOUR LE JOUR

Variations

« Il faut, explique M. Rocard, mettre de l'ordre et de la cohérence entre ce que nous faisons et ce que nous disons. » Ce souci de clarification est légitime, car, au fond, c'est au dire et au faire que se résument toute la politique et ses variations.

Le problème des socialistes au pouvoir est bien celui-ci : ils ne font pas tout ce qu'ils avaient dit qu'ils feraient ; ils ne disent pas qu'ils font en partie le contraire de ce qu'ils disaient vouloir faire. S'il est vrai que, parfois, ils font en disant, il leur arrive aussi, tantôt de faire sans dire, tantôt de dire sans faire.

Ce qu'énonce M. Rocard allait donc de soi, mais cela va encore mieux en le disant. Maintenant, il faut le faire !

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

RETOUR AU 8 MAI

Les débats, les polémiques parfois, autour du quarantième anniversaire de la capitulation du Reich allemand, sont apaisés.
Les réflexions, les témoignages, continuent de nous parvenir.
Dans ce « retour au 8 mai », nous donnons la parole à deux Allemands, qui, par leur origine familiale ou par leur engagement dans la résistance au nazisme, n'appartenaient pas à la majorité silencieuse, et à un Soviétique, qui tente de tirer de l'histoire des leçons actuelles.

Deux voix allemandes...

J'avais sept ans et j'étais prisonnier des nazis

par FRANZ-LUDWIG VON STAUFFENBERG (*)

LE 8 mai 1945 j'avais sept ans. J'ai vécu la fin de la guerre comme *« Sippenhaftling »*, prisonnier de représailles appartenant à la famille d'un traître, interné avec les frères, les sœurs, les épouses et les enfants d'autres résistants allemands, en vertu d'une supposée tradition de vengeance en vigueur chez les anciens Germains qui étendait la culpabilité aux enfants et parents d'un criminel.

A cette époque, je ne comprenais pas bien, mais quand je commençai à la comprendre, cette période m'apparut un cauchemar invraisemblable, dont les brutalités et les perversions avaient été épargnées à l'âme enfantine par la grâce de la Providence et dont la victoire des Alliés allait à jamais protéger l'enfant devenu adulte. A jamais, vraiment ?

En Angleterre, une princesse a été mise en position d'accusée parce que son père avait été membre d'une organisation nazie. Avec un plaisir malsain, un autre journal entretient l'escalade de l'indignation en révélant que le beau-frère du mari de la reine, mort depuis longtemps, avait été un dignitaire hitlérien. Qui se souvient, devant un tel scandale, que le prince consort a combattu lui-même, comme volontaire, contre les armées de Hitler ?

Des gamins de vingt ans

C'est ensuite une véritable vague de protestations qui soulève le monde des « Justes » quand le président des Etats-Unis commémore le souvenir de soldats allemands vaincus, dont beaucoup furent eux aussi les victimes de la dictature.

Personne ne s'interroge alors sur la responsabilité et la culpabilité individuelle des quarante-sept membres de la Waffen SS qui reposent parmi plusieurs milliers *d'autres soldats de la Wehrmacht*, la plupart des gamins de moins de vingt ans. Ne retrouve-t-on pas dans cette indignation une part de cette culpabilisation familiale dont je fus victime avec les miens, en plein milieu de notre époque démocratique, éclairée, rationnelle ?

Je suis fier en pensant à mon père, bien que je n'aie pu prendre part personnellement à son combat ni à celui de ses compagnons *pour le droit* et *pour la dignité du* nom d'Allemand.

Ce souvenir est en premier lieu une raison d'être reconnaissant. Grâce à leur action, ont été épargnées, à moi et à mes compagnons d'âge, la *contrainte*, la *séduction*, la confusion et la complicité avec l'injustice et la violence du *« Reich qui devait durer mille ans »*. Je suis reconnaissant aux troupes alliées qui nous ont libérés à temps, qui non seulement nous ont permis de survivre mais ont évité à notre jeunesse d'avoir à traverser les épreuves dans lesquelles tant de nos aînés se sont perdus.

Je n'en éprouve que davantage *de dégoût devant les gestes faciles* et tardifs par lesquels, chez nous et ailleurs, on distribue aujourd'hui les condamnations rétrospectives, dans le confort que procure l'appartenance à une autre *génération ou à une autre nation*.

J'éprouve un malaise grandissant devant le spectacle des accusateurs qui ont identifié une fois pour toutes chez autrui le crime et *l'erreur, tout en se considérant*, consciemment ou non, comme irréprochables et infaillibles.

J'ai peur face à la bonne conscience avec laquelle ils font semblant, ou croient sincèrement, *pouvoir « liquider » le passé sans* avoir rien compris ni appris. En prononçant de tels jugements, en écartant la possibilité d'être coupables à notre tour, on se rend incapables d'assumer une responsabilité.

Pourtant la leçon véritable, chèrement payée, que nous devons tirer du destin de nos peuples, n'est-ce pas que le régime du droit et de la liberté reste fragile quand il n'est pas soutenu par des hommes qui acceptent le poids de leurs responsabilités ?

(*) Le comte Franz-Ludwig von Stauffenberg est le fils du colonel Klaus von Stauffenberg qui fut l'âme de la conjuration politico-militaire, dite du 20 juillet 1944, et posa lui-même la bombe au grand quartier général de Hitler. Membre de la CSU bavaroise, il représente actuellement son parti au Parlement européen.

Les homosexuels et la guerre

A la suite d'un article du Monde *du 30 avril indiquant que le Collectif homosexuel comtois n'avait pas été autorisé par d'anciens déportés à déposer une gerbe au monument aux morts de Besancon pour le 40e anniversaire de la libération des camps de concentration, M. Pierre Fontanié nous écrit :*

Vos lecteurs doivent savoir qu'il y a eu deux cent mille homosexuels morts dans les camps de concentration, qu'ils ont porté le fameux triangle rose, qu'ils ont servi de « cobayes » pour des expériences « médicales », qu'ils ont été les victimes de sévices sadiques et que la volonté de répression de l'homosexualité et d'extermination des homosexuels a été formellement exprimée à plusieurs reprises (le professeur Eckhardt, membre de la SS, en 1935, Himmler, le 29 février 1940, etc.).

Les militants de la liberté d'aimer s'insurgent donc contre l'oubli et la falsification.

Ils luttent contre tous les camps et pour tous les déportés, ceux de Sachsenhausen-Oranienburg et de Flossenburg où fut enfermé Heinz Heger, ceux du goulag soviétique où croupissent aussi quelques homosexuels...

PIERRE FONTANIÉ,
ancien collaborateur d'Arcadie.

Savoir d'où l'on vient

par HEINZ KUEHN (*)

SI nous voulions réellement découvrir la vérité de notre destin historique, nous trouverions ce qui constitue la véritable tragédie de notre histoire : à savoir que jamais nous n'avons réussi à faire une révolution.

Je prends ici le mot « révolution » au sens que lui donne Ferdinand *Lassalle, le fondateur de la* social-démocratie ; comme le geste par lequel un peuple avec son propre dynamisme et fort de sa propre souveraineté change son cheminement historique.

En 1945, c'est l'écroulement militaire et non pas une révolution surgissant de la volonté populaire qui nous débarrassa du système hitlérien. Une fois de plus, la démocratie nous fut apportée à la pointe des baïonnettes alliées.

Le 8 mai 1945, sortant de la clandestinité de l'exil, je me retrouvais dans la liberté et la légalité au milieu de la joie d'un peuple libre. Pendant plus d'une décennie, nous avions appelé nos compatriotes à sauver l'Allemagne en renversant Hitler. Allions-nous pouvoir entreprendre une reconstitution démocratique de l'Allemagne ?

Pourquoi les Allemands donnent-ils, face au 8 mai, un tel spectacle de désarroi ? Il aurait fallu pour ce quarantième anniversaire des milliers de manifestations, des rassemblements immenses qui auraient confessé les erreurs du passé, et surtout des réunions d'hommes et de femmes mus par le désir de savoir, de comprendre, de connaître enfin les vérités de notre histoire.

Bitburg aurait dû être un des derniers lieux sur lesquels les conseillers de Kohl et ceux de Reagan pouvaient tomber d'accord, à moins que l'on n'ait voulu célébrer ce jour-là l'alliance germano-américaine ? Après tout, ce cimetière ne compte que quelques jeunes Waffen SS à peine âgés de dix-huit ans, enterrés parmi de nombreux autres soldats, et qui pouvaient très bien avoir été recrutés d'office. *« Seul un peuple qui sait d'où il vient, peut savoir où il va »*, a écrit un historien. Si nous ne portons pas en nous la conscience de notre histoire, nous nous retrouverons désorientés à chaque croisement des chemins.

Que le 8 mai ait été le fruit logique des erreurs précédentes, que le 30 janvier 1933, le jour où Hitler accéda au pouvoir, s'inscrive aussi dans cette logique comme ce 23 mars 1933 où la majorité du Reichstag vota les pleins pouvoirs, véritable acte de naissance du IIIe Reich, aucune parole remplie d'onction ou de noblesse ne pourra nous consoler de tous ces enchaînements ni *même l'évocation* de tout ce que nous avons accompli de positif depuis 1945, aussi longtemps que nous, Allemands, nous ne nous serons pas rendu compte de tout ce que nous avons accepté et souffert, tout au long de notre histoire, *par esprit de sujétion et par manque* de courage civique.

(*) Contraint à l'émigration lors de l'arrivée au pouvoir de Hitler, Heinz Kuehn, qui est né en 1912, a vécu en Tchécoslovaquie et en Belgique, où il collabore à la Résistance. Il est membre du Parti social-démocrate.

COURRIER DES LECTEURS

Le droit des créateurs

J'ai pris connaissance de l'article signé par Jean-François Lacan, dans *le Monde* du jeudi 2 mai, à propos du débat sur les droits des créateurs. M. Lacan y écrit que la loi votée par l'Assemblée nationale a été aggravée par le Sénat, et que les auteurs ne comprennent pas comment *« un tel consensus, de la droite à la gauche, a pu se développer à leur insu pour les dépouiller de leurs droits »*. Je ne sais pas qui, parmi les auteurs, a pu émettre pareille opinion. Aussi bien mon ami Jacques Brunhes, qui est intervenu à l'Assemblée nationale pour le groupe communiste, que moi-même au Sénat, avons insisté sur l'importance du rôle des créateurs (...).

Tout au long des débats, les parlementaires communistes sont intervenus pour que – comme l'a d'ailleurs apprécié la Société des auteurs et compositeurs dramatiques – *« les auteurs ne soient pas les laissés-pour-compte de la loi sur le droit d'auteur »*. Et l'effort de ces parlementaires a été le même en faveur des réalisateurs.

L'« explication de vote » que j'ai faite au Sénat pour dire pourquoi nous ne voterions pas le texte élaboré par la majorité sénatoriale suffit d'ailleurs à démontrer qu'à propos du problème que je viens d'évoquer il n'y a eu, de la part des parlementaires communistes, aucun « consensus » avec quiconque pour « dépouiller » les auteurs de leurs droits.

C'est une attitude contraire qui fut constamment la leur. C'est ainsi que je regrettais *« l'attitude systématique de la commission, qui a refusé tous nos amendements. Il faut dire que la majorité des amendements présentés au nom de la commission ainsi que ceux des groupes de la majorité sénatoriale tendent à diminuer la protection accordée par le projet adopté par l'Assemblée nationale aux auteurs et artistes-interprètes. »*

CHARLES LEDERMAN,
sénateur du Val-de-Marne.

La lutte contre la faim

Dans les pays industrialisés – et en France particulièrement, – de nombreuses personnes, de nombreux organismes travaillent activement à combattre le fléau de la faim dans le monde. Mais leurs efforts sont insuffisants, car la tâche est immense.

(...) C'est ce qui nous a amenés à énoncer l'idée d'un prélèvement *bénévole* minime, effectué par la Sécurité sociale : 0,1 % des rémunérations de chacun. Il ne s'agirait nullement d'une action « étatique » ou administrative : la Sécurité sociale ne prêterait son concours que pour la collecte des cotisations. Pour le reste, les assurés sociaux eux-mêmes seraient les maîtres, dans une association créée par eux, d'une action qui leur appartiendrait. Et pour les personnes qui, pour quelque cause que ce soit, ne voudraient pas s'y associer, n'auraient qu'à le faire savoir.

Que pourrait rapporter une *telle* opération ? Comme première estimation, indiquons une fourchette de 500 millions à 1 milliard de francs. C'est une hypothèse : mais nous avons des raisons de la juger plausible.

A. ZVÉGUINTZOFF,
président du Comité de lutte contre la faim dans le monde (6, rue Mirabeau, Toulon).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TéL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

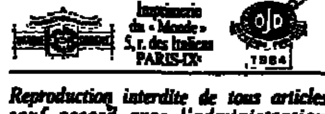
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

...et une voix soviétique

Les leçons de la grande guerre

par VICTOR AFANASSIEV (*)

PENDANT la seconde guerre mondiale, des dizaines de pays se sont unis pour sauver l'humanité de la peste brune. Pourquoi aujourd'hui l'Est et l'Ouest ne s'uniraient-ils pas pour empêcher une guerre thermonucléaire qui menace d'exterminer toute vie sur la terre ?

La victoire a démontré avec une force extraordinaire qu'il faut faire la guerre à la guerre tant qu'elle n'a pas éclaté, tant que les missiles nucléaires sont dans les silos, tant que les canons se taisent.

L'humanité vit un tournant de son histoire. Son avenir dépend de la solution des tâches comme l'élimination du danger de guerre nucléaire, le barrage à la militarisation de l'espace, l'utilisation de celui-ci à des fins pacifiques, l'union des efforts des peuples pour résoudre les problèmes économiques et écologiques.

La voie conduisant au règlement de ces tâches est pratiquement ouverte. Les négociations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique ont commencé à Genève.

Nous sommes partis négocier avec de bonnes intentions, avec la conscience tranquille. Nous n'aspirons pas à des avantages unilatéraux sur les Etats-Unis, sur les pays de l'OTAN ; nous n'aspirons pas à la suprématie militaire ; nous désirons que la course aux armements cesse et non qu'elle se poursuive et c'est la raison pour laquelle nous proposons de geler les arsenaux nucléaires, de cesser le déploiement des missiles ; nous désirons une réduction réelle et importante des armements accumulés et non pas la création de nouveaux systèmes d'armes, que ce soit dans l'espace ou sur terre.

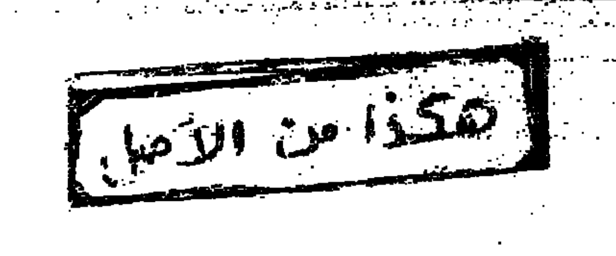
Le 8 avril, l'Union soviétique a introduit un moratoire sur le déploiement de ses missiles de moyenne portée, tout en arrêtant la réalisation des autres mesures de rétorsion en Europe. Ce moratoire est valable jusqu'en novembre prochain. La décision que nous prendrons après cette date sera fonction de l'attitude des Etats-Unis.

L'« initiative de défense stratégique » (IDS) de Ronald Reagan est particulièrement dangereuse. Les auteurs de cette initiative la qualifient de « défensive ». En fait, il s'agit de la doctrine offensive de la guerre des étoiles. Elle s'inscrit dans une stratégie globale du premier coup nucléaire, avancée par Washington. Se protéger derrière un parapluie antinucléaire pour porter *un coup nucléaire* à *l'URSS* et à ses alliés, éviter aux Etats-Unis un coup de rétorsion, tel est le calcul très simple des stratèges de la Maison Blanche.

Mais ce calcul du Pentagone apparaîtra inévitablement comme erroné. Car nous n'allons pas rester les bras croisés. Tout poison a son antidote. Nous trouverons nous aussi le moyen d'avoir raison de l'arme spatiale.

Pourtant, nous comptons sur un succès des négociations de Genève. Nous comprenons que ces pourparlers seront importants, sérieux, difficiles et, apparemment, longs. Mais ce succès ne sera obtenu que si le principe de la parité et de la sécurité égale est respecté. C'est le seul langage que nous voulons parler avec les Américains pour nous entendre et arriver à des accords. L'Union soviétique est un grand et puissant pays. Elle a des alliés sûrs. Et elle ne permettra pas qu'on lui parle le langage de la force.

(*) Rédacteur en chef de *la Pravda*.



هكذا من الأصل

étranger

PROCHE-ORIENT

L'Iran dans le piège de la guerre

II. – *La victoire-mirage*

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

La détérioration constante de la situation économique du fait de la poursuite de la guerre a suscité la désaffection des « déshérités » à l'égard d'un régime qui tire gloire d'être leur protecteur. Cependant, il n'existe dans le pays aucune force d'opposition organisée capable de canaliser et d'utiliser ce mécontentement latent pour tenter de mettre le pouvoir en difficulté (le Monde du 14 mai).

Téhéran. – « *La guerre, la guerre, même avec les Etats-Unis !* » Reprise en chœur par les dizaines de milliers de fidèles accroupis dans l'enceinte de l'université de Téhéran, cette phrase ouvre la série des « *mots d'ordre mobilisateurs* » lancés par le maître des cérémonies chargé d'électriser la foule avant le discours que doit prononcer le président Ali Khamenei, qui est en même temps l'imam *jomé* (l'imam de la prière du vendredi) de Téhéran.

L'assistance subjuguée renvoie de plus en plus fort les mots d'ordre qui lui sont lancés : « *Cette guerre imposée pose des problèmes pour Saddam Hussein* », « *Le régime de Saddam est en difficulté* », « *Nous n'acceptons pas la paix imposée* », « *Nous ferons la guerre jusqu'à la victoire* », « *Notre guerre est une guerre défensive* », « *Un peuple qui ne craint pas le martyre ne peut être vaincu* ».

Tels seront les thèmes qu'abordera tout à l'heure le président Khamenei. En ce 12 avril, l'affluence populaire est particulièrement importante. Peut-être les gens veulent-ils connaître la réaction officielle à la manifestation qui s'est déroulée deux jours auparavant dans le quartier du 13-Aban, dans le sud de Téhéran, et où pour la première fois depuis la révolution des milliers de « déshérités » avaient conspué « *la guerre, Khomeiny et les pasdarans* ».

Rien n'est laissé au hasard dans l'organisation des *namaz jomé* (prière du vendredi). Depuis la révolution de 1979, cette cérémonie est devenue l'un des moyens essentiels utilisés par le clergé au pouvoir pour faire parvenir jusqu'aux confins du pays son message politique. Doté d'une organisation structurée avec un comité central installé à Qom sous la présidence de l'ayatollah Mechkini, l'imam *jomé* de la ville sainte iranienne et président de l'assemblée des experts chargée de préparer la succession de l'imam Khomeiny, le *namaz jomé* est devenu tentaculaire et dispose maintenant d'un réseau de télex ultramoderne qui lui permet tous les mercredis de recevoir les rapports détaillés de la situation à travers tout le pays afin de mieux pouvoir élaborer les thèmes qui seront développés au cours des prières du vendredi.

Depuis la relance de la guerre au mois de mars avec les bombardements des villes et l'« opération Badr » dans les marais d'Al-Howeiza, les imams *jomé* consacrent leurs sermons à l'« *inéluctabilité de la victoire* ». « *Nous n'en avons jamais été aussi proches* », affirment-ils, dénonçant par la même occasion tous ceux qui veulent « *nous pousser à conclure une paix boiteuse avec le régime de Saddam Hussein, qui est sur le point de tomber* ». En somme, ceux qui veulent négocier la paix avec l'Irak – et ils sont légion en Iran, bien qu'ils n'osent pas le proclamer ouvertement – participeraient, consciemment ou inconsciemment, à une conspiration internationale d'inspiration américaine, dont le but essentiel est de priver l'Iran de la victoire qu'il est sur le point de remporter et pour laquelle sont tombés des dizaines de milliers de *chahid* (martyrs).

Les organisateurs des prières du vendredi sont passés maîtres dans l'art de cultiver le culte du martyre. Dans l'immense carré de l'université, aux côtés des militaires, des mutilés, des corps constitués, des pasdarans et des *bassidj*, des « candidats au martyre » portent des linceuls blancs avec l'inscription « *Nous sommes là pour subir le martyre* ». Une allusion aux fidèles récemment tués dans cette même cour de l'université au cours d'un attentat contre le président Khamenei.

Les *bassidj*, « volontaires de la mort », dont l'âge varie de quinze à soixante-quinze ans, font, avant de se rendre sur le front, immanquablement un crochet par l'université de Téhéran pour y accomplir leurs dévotions et donner mauvaise conscience à ceux qui se montrent tièdes à l'égard de la guerre. La tête entourée d'un bandeau rouge où est écrit en lettres blanches le slogan « *Labeyk ya Khomeiny* » (Khomeiny nous voilà), ils sont les plus appliqués à réciter les versets du Coran et à scander les mots d'ordre de l'assemblée. Les premiers, ils crient à tue-tête « *Guerre, guerre jusqu'à la victoire !* » et « *Jamais, jamais c'est inadmissible !* » lorsque l'imam jomé demande à la foule : « *Pensez-vous que nous devrions faire la paix ?* » ou « *Est-ce que cette guerre vous dérange ?* ».

Les cérémonies de la prière du vendredi sous certains de leurs aspects ressemblent désormais à une grand-messe incantatoire dont les prêtres exorciseraient à voix haute les démons de la paix avec l'Irak. C'est ainsi que M. Bazargan et ses amis sont régulièrement dénoncés pour leur « *défaitisme* », sans toutefois que leurs noms soient prononcés. Ils ne sont pas, en effet, les seuls adversaires de la guerre.

Il est de notoriété publique qu'une vingtaine de députés au Majlis, membres de la confrérie ultra-conservatrice des *hodjatieh*, sont hostiles à la poursuite des combats bien qu'ils n'aient fait aucune déclaration publique dans ce sens. Situés généralement à l'extrême droite de l'échiquier politique iranien actuel, les *hodjatieh* se distinguent des « partisans de la ligne de l'iman » sur de nombreux points. Ils sont notamment opposés à la notion même du *velayate faguih*, qui fait de l'imam Khomeiny le guide politique et religieux de l'oumma (communauté musulmane). La confrérie des *hodjatieh* maintient qu'elle a participé activement à la guerre et que 70 de ses membres ont péri sur les champs de bataille. Mais leurs adversaires ont beau jeu lorsqu'ils rappellent une phrase prononcée en novembre 1981 par l'un de leurs dirigeants, M. Alavi : « *Les martyrs de la guerre ne sont pas des martyrs ; ils sont tout simplement morts.* » Phrase d'autant plus sacrilège que le culte du martyre a été érigé ici en dogme intangible, auquel nul n'ose manquer de respect.

De plus, les *hodjatieh*, proches des bazaris, condamnent comme ces derniers un conflit qui, selon eux, est à l'origine du marasme du marché et de la stagnation économique et politique de la société. Enfin, les *hodjatieh*, à l'instar des ayatollah Qomi Tabatabaie et Khoï, estiment que nul n'a le droit de proclamer le djihad (la guerre sainte de nature offensive) avant la réapparition du douzième iman caché.

Une déclaration similaire attribuée à l'ayatollah Golpayagani a été formellement démentie par son bureau à Qom, mais on est persuadé ici que le vénérable dignitaire – il a plus de quatre-vingt-cinq ans – partage le point de vue de ses deux illustres collègues. L'iman Khomeiny vient d'ailleurs de confirmer l'existence d'une « dissidence » au sein du clergé en affirmant que les contestataires étaient minoritaires et liés à ceux qui, à l'instigation des Etats-Unis, « *veulent à tout prix que nous fassions la paix avec Saddam Hussein* » probablement se référant à M. Bazargan et ses amis, qui ont à différentes reprises proclamé ouvertement la nécessité d'une « *solution juste et honorable* » du conflit irano-irakien.

On entend dire à Téhéran, sans toutefois disposer de preuves décisives à l'appui de cette affirmation, que l'ayatollah Montazeri ne serait pas très satisfait de la manière dont la guerre est menée. Le fait est que le dauphin présumé de l'imam a cessé d'évoquer en public ce sujet brûlant depuis l'échec de « l'opération Badr ». Cela a fait jaser bon nombre d'exégètes, relevant que l'ayatollah Montazeri, depuis un certain temps, avait « *nuancé* » ses propositions radicales sur la guerre et la répression.

En tout cas, l'iman Khomeiny n'est pas homme à se laisser abattre par ce qu'il considère comme des propos futiles ; il est fermement décidé à ne pas dévier d'un pouce de la voie qu'il s'est tracée. Il l'a dit et répété à plusieurs reprises au cours du mois dernier, notamment dans une déclaration faite le 13 avril à *Payam Inqelab*, dans laquelle il a affirmé que, tout en n'étant pas partisan de « *la guerre pour la guerre* », il ne voulait pas d'une « *paix pire que la guerre* ». Pour lui, refuser de poursuivre la guerre alors que Saddam Hussein est au pouvoir à Bagdad, « *c'est nier l'islam et lui administrer un camouflet dont il ne se remettra pas avant longtemps* ».

L'entêtement de l'imam Khomeiny, s'acharnant depuis la victoire de Khorramchahr, qui avait pourtant consacré la déroute de l'invasion irakienne, à tenter d'abattre le président Saddam Hussein est difficilement compréhensible sans référence au caractère messianique et visionnaire du personnage. Ceux qui le connaissent affirment qu'il est bel et bien déterminé à atteindre son objectif, fût-ce au prix d'un désastre pour l'Iran.

De toute manière, l'imam et certains de ses conseillers militaires sont persuadés qu'il est toujours possible de remporter la bataille contre l'Irak, bien que, à l'évidence, ce pays jouisse d'une supériorité en armements qui le met à l'abri de toute surprise. Selon les observateurs à Téhéran, une nouvelle offensive militaire dans les marais de Howeiza n'est pas exclue, d'autant que l'« opération Badr » du mois de mars avait été à deux doigts de réussir.

Les Iraniens avaient aligné alors près de 150 000 hommes, mais seulement 30 000 ou 40 000 d'entre eux avaient pris part à l'assaut proprement dit, balayant en l'espace de deux jours toutes les positions fortifiées irakiennes entre leur point de départ des îles Majnoun et le Tigre.

L'état-major de Téhéran espérait peut-être que le 3e corps d'armée irakien stationné à Amara et le 4e corps basé près de Bassorah dégarniraient leurs positions afin de réduire la tête de pont, permettant ainsi une nouvelle offensive iranienne en direction d'Amara et de Bassorah. Mais les Irakiens ne tombèrent pas dans le piège et firent venir en renfort de Bagdad la garde républicaine du président Saddam Hussein et des unités de l'armée populaire, changeant ainsi totalement le cours des opérations. Pour éviter l'encerclement, les gardiens de la révolution, qui étaient demeurés près de deux jours à proximité de la route Bassorah-Bagdad, décrochèrent en toute hâte, et c'est au cours de leur repli précipité qu'ils subirent l'essentiel de leurs pertes, soit près de 15 000 tués ; en février 1984, au cours d'une offensive similaire dans le même secteur, ils avaient eu plus de 25 000 morts.

L'« *opération Badr* » n'a pas été la « *victoire* » que les autorités de Téhéran affirment quotidiennement avoir remportée. Elle n'a pas été non plus la défaite écrasante que les Irakiens prétendent avoir infligée aux troupes iraniennes. En fait, elle a permis aux Iraniens d'élargir de quelques kilomètres la tête de pont créée en février 1984 sur les îles Majnoun, devenues, depuis un an, un pistolet braqué sur le cœur de l'Irak et la plaque tournante d'où partent désormais toutes les offensives destinées à couper Bassorah du reste du pays.

Quoi qu'il en soit, l'opération a soulevé au sein du régime iranien une controverse qui est loin d'être terminée. Les pasdarans se plaignent instamment d'avoir été abandonnés, voire trahis, par le commandement de l'armée classique, qui n'a pas bougé lors de l'offensive et ne s'est même pas donné la peine d'engager ses batteries antiaériennes et ses avions dans la bataille, ne serait-ce que pour tenter d'alléger la pression exercée par l'aviation irakienne sur les troupes retranchées le long du Tigre. Certains affirment même que les militaires de l'armée classique ne sont pas du tout mécontents de l'échec de l'« opération Badr » et qu'il sont opposés à toute réédition d'une offensive du même genre. On parle de plus en plus, dans les milieux bien informés de Téhéran, d'une offensive qui partirait d'Abadan pour prendre Bassorah de revers, ou d'une attaque de diversion plus au nord en direction de Mandali.

Mais il faudra, avant de lancer une telle offensive, trouver les moyens de parer aux bombardements des villes iraniennes, et surtout de Téhéran, que les Irakiens ne manqueront pas de déclencher en guise de représailles. Sans oublier le fait que, jusqu'à présent, l'état-major iranien n'a pas trouvé de moyens efficaces pour protéger ses soldats contre les attaques chimiques, qui furent déterminantes dans l'échec de l'« opération Badr », et qui seront, selon toute vraisemblance, de plus en plus fréquemment utilisées dans l'avenir, surtout si les Irakiens se sentent menacés par une opération d'envergure.

C'est peut-être pour résoudre le problème de la défense contre les armes chimiques que M. Rafic Dust, ministre des gardiens de la révolution, qui est chargé de l'achat des armements pour les pasdarans, a effectué au début d'avril une tournée à l'étranger au cours de laquelle il a surtout tenté d'acquérir des armes antiaériennes, notamment des missiles sol-air, en vue d'assurer la protection de Téhéran. Il semble toutefois qu'ils soit revenu de sa tournée les mains vides, malgré les propositions financières alléchantes qu'il aurait faites à ses divers interlocuteurs. De toute manière, l'installation éventuelle d'un système de missiles antiaériens prendrait des mois, ce qui retarderait d'autant la nouvelle offensive iranienne.

Celle-ci aura finalement lieu, car l'imam Khomeiny rêve toujours d'occuper Bassorah pour l'échanger ensuite contre une paix fondée sur le départ de Saddam Hussein. Tant qu'il aura un souffle de vie, il n'abandonnera sans doute pas ce rêve. Mais que feront après lui ses successeurs ?

Prochain article :

LA SUCCESSION DIFFICILE

Exécution d'auteurs d'attentats

Téhéran (*AFP*). – Au moins treize auteurs d'attentats commis ces derniers mois à Téhéran « *en liaison avec les services spéciaux irakiens* » ont été arrêtés et certains ont déjà été exécutés, a annoncé, mardi 14 mai, le ministre des renseignements, l'hodjatoleslam Mohamad Mohamadi Reyshari. Il a précisé que ces opposants armés appartiennent aux Moudjahidins du peuple et aux monarchistes.

Quatre groupes différents ont été démantelés, dont celui responsable de l'attentat de la prière du vendredi à l'université de Téhéran le 15 mars dernier, qui avait fait quatorze morts et quatre-vingt-huit blessés, selon un bilan officiel. Quatre personnes avaient préparé cet attentat, a indiqué l'hodjatoleslam Reyshari, qui a affirmé qu'elles avaient utilisé un « *tapis de prière truqué* » de 1 mètre sur 3 en provenance d'Irak. Deux d'entre elles, a-t-il affirmé, avaient reçu des services spéciaux irakiens 7 millions de rials (environ 12 000 dollars) chacune.

Un groupe qui préparait un attentat contre le Parlement islamique a également été arrêté, a ajouté le ministre, sans préciser combien de personnes il comprenait. Soixante pains de TNT ont été découverts chez les membres du groupe.

Quatre autres opposants qui avaient tiré avec des lance-roquettes antichar RPG-7, le 10 février, contre le bureau du procureur de la révolution de Téhéran ont été identifiés et arrêtés, a poursuivi le ministre iranien. Trois personnes qui avaient fait sauter un bureau du comité d'aide de l'imam Khomeiny en mars dernier ont été capturées, a encore indiqué l'hodjatoleslam Reyshari.

Israël

SIGNATURE D'ACCORDS DE COOPÉRATION TECHNIQUE AVEC LE ZAIRE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. – Israël et le Zaïre ont signé mardi 14 mai trois accords de coopération technique au terme de la partie officielle du voyage du président Mobutu. Le premier prévoit l'établissement éventuel d'une liaison aérienne entre les deux pays. Le second porte sur la poursuite du programme israélien d'assistance agricole au Zaïre et sur l'attribution par Jérusalem, dans les deux ans à venir, de 60 bourses à des étudiants zaïrois. Le troisième instaure certaines garanties légales au bénéfice des firmes israéliennes qui souhaiteraient s'installer au Zaïre.

C'est précisément pour tenter de convaincre les entrepreneurs israéliens de venir investir dans son pays que M. Mobutu prolonge, à titre privé, sa visite en Israël.

En décembre 1983, M. Shamir, alors ministre des affaires étrangères, s'était rendu au Zaïre à la tête d'une délégation comprenant les chefs des huit plus grandes entreprises israéliennes. Ces contacts n'ont guère été suivis d'effet. Plus récemment, Jérusalem a obtenu du Congrès américain qu'il alloue 1 million de dollars au financement d'une étude sur la rentabilité des investissements au Zaïre.

Jérusalem et Kinshasa sont liés depuis novembre 1982 par un programme quinquennal de coopération militaire, mais M. Mobutu s'est défendu d'être venu « *demander de l'aide* ». Le ministre israélien de la défense, M. Rabin, lui a promis avec prudence que Jérusalem renforcerait sa coopération militaire avec le Zaïre « *en fonction de ses capacités financières* ». – J.-P. L.

● *Nouvelles exécutions en Syrie.* – Trois militaires syriens, accusés d'être des « agents du Mossad » (services de renseignement israéliens), ont été passés par les armes, mardi après-midi 14 mai, au champ d'Artouz (12 kilomètres au sud-ouest de Damas). Dans la matinée *le Monde* du 15 mai), trois civils syriens avaient été pendus sur la place des Abbassides, à l'entrée est de Damas, pour les mêmes raisons. – *(AFP)*.

Liban

L'ancien président Frangié se prononce pour une intervention militaire syrienne

Beyrouth *(AFP)*. – M. Soleiman Frangié, ancien président de la République et chef de file des chrétiens du nord du Liban, s'est prononcé, mardi 14 mai, pour une intervention militaire syrienne au Liban, « *seule capable de sauver le pays des massacres et dangers qui le menacent* ». « *Je supplie le président Hafez El Assad, au nom du sang des martyrs libanais et syriens versé au Liban, de sauver notre pays aujourd'hui comme il l'avait déjà sauvé en 1976* », a déclaré M. Frangié lors d'une conférence de presse tenue à Zghorta (nord du Liban).

L'ancien président a, en outre, rejeté l'appel à la réconciliation lancé jeudi dernier dès sa nomination par le nouveau chef des Forces libanaises, M. Elie Hobeika, et il a qualifié les miliciens des FL de « *plus grands criminels à l'encontre des chrétiens et de la chrétienté* ».

De leur côté, les deux principaux chefs de l'opposition libanaise, MM. Walid Joumblatt et Nabih Berri, se sont rendus mardi après-midi à Damas pour y rencontrer les dirigeants syriens, qui semblent, pour l'instant, n'envisager aucune initiative pour tenter de mettre fin à la tension politique et militaire régnant au Liban.

Par ailleurs, un Rassemblement chrétien pour un Liban unique s'est constitué, mardi, à Beyrouth, à l'initiative de dix-neuf personnalités politiques modérées. Dans un communiqué diffusé en soirée, ces personnalités ont affirmé qu'elles œuvraient dans le cadre « *démocratique et des institutions dans le but de réaliser l'entente nationale* ». La charte de ce nouveau conseil, chargé de « *prendre des positions de principe au niveau national*), doit être élaborée dans les prochains jours.

● *Le directeur adjoint d'un organisme de l'ONU* chargé d'aider les réfugiés palestiniens a été enlevé, ce mercredi matin, à Beyrouth-Ouest, alors qu'il se rendait à son bureau. Selon un porte-parole de l'agence de secours, M. Aidan Walsh, qui est de nationalité irlandaise, a été intercepté dans des circonstances encore mal connues dans le quartier de Manara vers 7 h 15. D'après la radio phalangiste, il a été maîtrisé par des hommes armés, alors qu'il sortait de son domicile, et poussé dans une voiture qui a aussitôt démarré. – *(AP.)*

LA MANIFESTATION DES CHRÉTIENS DU LIBAN A PARIS

Prières pour un « chapelet de deuils »

Ce fut une manifestation plain-chant. Ou plutôt une marche de prières avec alternance de mélopées religieuses et de « Je vous salue Marie », tantôt en arabe, tantôt en français. Une génération après les événements de mai 68, les chrétiens de la communauté libanaise de Paris ont ainsi traversé le quartier Latin, mardi soir, pour affirmer leur solidarité avec leurs frères de Beyrouth et Jezzine.

Les étudiants de la Sorbonne, les « rats » de la bibliothèque Sainte-Geneviève et autres lycéens de Louis-le-Grand se sont effacés avec surprise, mais sans sourire, devant ces milliers de manifestants récitant avec gravité : « *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs.* »

Précédée d'une statue de la Vierge en bois sculpté, épaulée par les drapeaux libanais et français, la procession n'a pas manqué de souffle. Parmi les ecclésiastiques la conduisant, on pouvait reconnaître Mgr Pierre Harfouche, vicaire patriarcal maronite. Plus loin, les passants n'eurent pas de mal à identifier les écrivains André Glucksmann et Marek Halter.

Les organisateurs – des jeunes Libanais notamment – avaient bien fait les choses. Avec ce qu'il faut de calicots, banderoles et affiches, de tracts, de service d'ordre aussi. Mais leur « coup » le plus réussi fut sans conteste d'avoir distribué à chaque manifestant un badge portant le nouvel emblème du Liban chrétien, une croix rouge « *comme notre sang* ». Une croix symbole, pour une manifestation dont le trajet fut tout un symbole : de l'église Notre-Dame du Liban, rue d'Ulm, à la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Vers 19 heures, c'est l'archiprêtre de Notre-Dame qui vint accueillir sur le parvis, au nom du cardinal Jean-Marie Lustiger, Mgr Harfouche et la communauté des chrétiens du Liban en exil. « *Que Notre-Dame vous soit accueillante et maternelle dans votre douleur* », demanda-t-il.

« *Que Notre-Dame de Paris soit remerciée d'accueillir sa sœur cadette du Liban* », répondait Mgr Harfouche. Et d'évoquer en termes fermes « *le long chapelet de deuils et de souffrances* » des chrétiens au pays du Cèdre.

Devant lui, la petite foule avait grossi jusqu'à emplir la cathédrale. M. Dominique Baudis, maire de Toulouse (UDF), s'était déplacé. Les messages lus et les prières dites, tout le monde s'est séparé après qu'eut été chanté, en arabe, un dernier psaume à Marie.

LAURENT GREILSAMER.

EUROPE

Irlande du Nord

AVANT LES ÉLECTIONS LOCALES

Le mouvement républicain est divisé entre la stratégie du bulletin de vote et celle du fusil

De notre envoyé spécial

Belfast. – *« Assez ennuyeuse. »* C'est ainsi que beaucoup d'Irlandais du Nord qualifient la campagne électorale qui vient de s'achever, et cela les surprend. Ils doivent désigner, le 15 mai, 466 conseillers chargés de l'administration locale dans les 26 districts de la province.

Comme toute consultation électorale, depuis la réforme de 1973, ce scrutin est organisé selon le mode proportionnel – ce qui est une exception au Royaume-Uni – afin de ménager la représentation de la minorité catholique nationaliste. La répartition des voix exigeant de longs et délicats calculs, les résultats complets ne devaient pas être connus avant le vendredi 17 mai dans la soirée.

Ces dernières années, les diverses élections – très fréquentes dans la province (cinq en cinq ans) – ont été âprement disputées non pas entre les deux communautés, car le rapport de forces est inégal et leur opposition depuis longtemps figée, mais au sein de chacun des deux camps.

Du côté de la majorité protestante, ce sont essentiellement des différences de style qui séparent les deux mouvements unionistes : le Parti « démocratique » du bouillant révérend Ian Paisley et le parti dit « officiel » animé avec plus de réserve par M. James Molyneaux.

L'enjeu est autrement plus grave du côté de la minorité catholique, depuis qu'en 1982, sous une nouvelle direction, le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA provisoire, s'est lancé dans la compétition électorale pour contester au Parti social-démocrate et travailliste (SDLP) son rôle prépondérant et modérateur. Au prix d'une mobilisation impressionnante, et profitant de l'amertume due à l'absence de toute perspective de règlement politique du conflit, le Sinn Fein a rapidement progressé au point de laisser croire qu'il pouvait, à plus ou moins brève échéance, dépasser le SDLP. Cela bouleverserait la situation en Irlande du Nord, car le Sinn Fein, au contraire du SDLP, ne récuse pas du tout la violence : *« Le fusil dans une main, le bulletin de vote dans l'autre. »*

C'est cette rivalité qui retient surtout l'attention. Mais le Sinn Fein semble avoir réduit ses ambitions électorales. M. Gerry Adams, son président, a annoncé en avril que son parti ne comptait pas conquérir plus de 35 sièges, alors que même ses adversaires du SDLP lui en accordent une cinquantaine, voire davantage. Manifestement la modestie du Sinn Fein est excessive, et l'on soupçonne fort ce parti de vouloir ménager ses effets en cherchant à faire passer pour une victoire tout résultat supérieur à ses prévisions.

Sans doute M. Adams souhaite-t-il ainsi corriger la mauvaise impression qu'avait laissée, en juin 1984, le score réalisé aux élections européennes. Le Sinn Fein avait alors crié victoire prématurément : le SDLP avait conservé sa première place dans la minorité avec 62 % des « voix nationalistes » contre 38 % au Sinn Fein.

L'attitude actuelle du Sinn Fein est cependant déroutante. Le secrétaire général du SDLP, M. Eamon Hannah, s'en étonne. *« Au cours de cette campagne,* dit-il, *le Sinn Fein a adopté un « profil bas » qui semble délibéré. D'ordinaire, il dispose de moyens financiers autrement plus considérables que les nôtres, mais il ne les a pas utilisés, tant s'en faut, comme avant les trois précédents scrutins. (...) L'IRA et le Sinn Fein – qui sont, quoi qu'ils prétendent, une seule et même organisation – connaissent vraisemblablement une crise interne qui les oblige à revoir leurs objectifs et les paralyse. »*

Des reclassements dans l'IRA

L'analyse de M. Hannah est recoupée par de multiples indications et rumeurs que les dirigeants du Sinn Fein démentent mais qui nourrissent en ce moment les discussions dans tous les milieux politiques de Belfast. Selon ces bruits persistants, quatre des chefs militaires de l'IRA, des « faucons », auraient été récemment exclus du commandement de l'organisation clandestine. Ils appartiendraient à ce qu'il est convenu d'appeler la « vieille garde » et seraient en désaccord avec les nouveaux dirigeants du Sinn Fein, MM. Adams et Danny Morrison. Ces derniers prônent le maintien d'une activité terroriste « sélective » (limitée à des opérations ponctuelles contre les forces de l'ordre et les « traîtres ») mais insistent aussi sur une action politique au grand jour, notamment sur le terrain électoral. Les « militaires » rebelles auraient déclaré que ce nouveau choix est financièrement trop coûteux et inefficace puisque le Sinn Fein n'est pas encore parvenu à faire une percée décisive. La lutte électorale serait livrée, selon eux, au détriment de la « lutte armée ».

Même si M. Adams paraît pour l'instant avoir eu raison des contestataires, il aurait été obligé de réduire les dépenses électorales. On n'écarte pas l'hypothèse de la création, dans un proche avenir, d'un mouvement dissident fondé par les exclus qui pourraient se livrer de nouveau à des attentats très spectaculaires et meurtriers, impliquant des civils, tel celui contre le magasin Harrods à Londres en 1983, qui avait causé la mort de six personnes et que M. Adams avait désavoué (alors qu'il s'est gardé de dénoncer comme une « erreur » celui qui, à Brighton l'an dernier, était dirigé contre Mme Thatcher et son cabinet).

Ces dissensions au sein du Mouvement républicain ne sauraient suffire à expliquer la sensible diminution du nombre des opérations de l'IRA au cours des deux dernières années. L'IRA éprouve de plus en plus de difficultés à se procurer des armes et de l'argent.

Les efforts déployés par les gouvernements de Londres et de Dublin, pour convaincre la communauté irlandaise aux Etats-Unis d'arrêter de verser des fonds à l'organisation terroriste, commencent à porter leurs fruits. La coordination des services de police britanniques, irlandais et américains s'améliore. L'arraisonnement d'un bateau chargé d'armes et de munitions au large des côtes irlandaises, l'an passé, la saisie en février d'un million et demi de livres sterling dans une banque de Dublin et l'arrestation d'un pourvoyeur de l'IRA, fin avril à New-York, ont été des coups sévères portés aux « provos ».

FRANCIS CORNU.

Pologne

RESPONSABLE DE LA POLICE AU BUREAU POLITIQUE

Le général Milewski perd ses fonctions dans les organes dirigeants du parti

Le général Miroslaw Milewski, responsable de la police et des cultes au bureau politique du PC polonais (POUP), a démissionné de toutes ses fonctions dans les instances dirigeantes du parti. Un communiqué laconique lu à l'ouverture, mardi 14 mai, de la deuxième journée du plénum du comité central, a annoncé que le POUP avait *« accepté la démission de M. Milewski de ses fonctions de membre du bureau politique, de secrétaire et de membre du comité central »*.

Dans la soirée, le responsable de la presse au comité central, M. Jerzy Majka, a affirmé que le général Milewski avait renoncé à ses fonctions *« pour des raisons purement personnelles »*, refusant de préciser ce que pouvaient être ces dernières, mais démentant « *fermement* » que la décision annoncée ait été motivée par l'assassinat au mois d'octobre dernier, par des fonctionnaires du ministère polonais de l'intérieur, du Père Jerzy Popieluszko.

Tout indique, en fait, que la « démission » du général Milewski marque l'épilogue d'un processus d'éviction entrepris avec une relative discrétion dès le lendemain du meurtre du prêtre, plus exactement au lendemain de l'arrestation de ses assassins. Début novembre, en effet, il avait été annoncé que le général Jaruzelski, chef du gouvernement et du PC, *« assurait personnellement la supervision du travail du parti au ministère de l'intérieur »*, responsabilité qui incombait jusqu'alors au général Milewski.

Par la suite, on avait constaté que ce dernier n'apparaissait plus sur les photographies officielles du bureau politique. A aucun moment, cependant, le régime n'a voulu admettre que le général avait pu jouer un rôle d'« inspirateur » dans le meurtre du père Popieluszko, comme le bruit en courait dans l'opinion publique.

L'agence officielle polonaise PAP annonce également l'exclusion du parti d'un membre du comité central, M. Zimnicki, ouvrier aux aciéries de Bytom. L'agence indique seulement que M. Zimnicki a été exclu *« pour avoir enfreint les principes de conduite d'un membre du POUP »*.

Un complot contre Lech Walesa ?

Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a d'autre part annoncé mardi qu'une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Gdansk à la suite des révélations d'un repris de justice affirmant qu'il avait été *« mandaté par une organisation clandestine »* pour tuer le prix Nobel de la paix, M. Lech Walesa.

Le repris de justice, Jozef-Hieronim Szczepanski, trente-quatre ans, s'est rendu lui-même à deux reprises la semaine dernière au domicile de M. Walesa à Gdansk pour lui révéler le complot. Il a ensuite avoué devant la justice qui l'a fait arrêter. M. Urban a émis de sérieuses réserves quant à la véracité de cette mystérieuse affaire et sur l'état mental de Szczepanski.

Dans sa conférence de presse hebdomadaire, M. Urban a lu de larges extraits de la confession très détaillée faite par Szczepanski chez M. Walesa puis devant la justice, dans laquelle il indique avoir été chargé de tuer le président de Solidarité en échange de *« la liberté, de l'argent, et d'un départ à l'étranger vers la destination de son choix »*.

Interrogé par l'AFP, M. Walesa a indiqué qu'il prenait pour sa part très au sérieux les révélations de Szczepanski. *« Rien de ce qu'a dit ces homme ne paraît invraisemblable,* a-t-il dit. *Mon expérience m'a permis de connaître les gens, et, à mon avis, il ne m'a pas menti. »* M. Walesa s'est en outre déclaré surpris que Szczepanski, *« condamné en 1981 pour le meurtre d'un milicien »*, ait pu obtenir des permissions de sortir, *« deux ans à peine après sa condamnation »*. *« Tous ceux qui connaissent la marche de la justice polonaise savent qu'en cas normal c'est tout à fait impossible »*, a-t-il dit.

Le président de Solidarité a, d'autre part, annoncé qu'il avait été invité par le premier ministre, M. Laurent Fabius, à se rendre en France pour participer les 30 et 31 mai à Paris à un colloque sur les libertés et les droits de l'homme. M. Walesa a déclaré qu'il *« tenait beaucoup à effectuer ce voyage, car la situation actuelle en Pologne,* a-t-il affirmé, *est telle que certaines choses doivent être dites clairement »*. Il n'est toutefois pas encore acquis qu'il puisse répondre à l'invitation de M. Fabius et effectuer ainsi son premier voyage à l'étranger depuis le coup de force du 13 décembre 1981.

M. Walesa – qui doit avoir l'accord de la police pour quitter Gdansk où il est assigné à résidence – a indiqué qu'il avait posé deux conditions aux autorités polonaises *avant d'accepter cette invitation* : la garantie formelle du gouvernement polonaise qu'il pourra regagner la Pologne et l'autorisation d'être accompagné par son principal conseiller, le professeur Bronislaw Geremek, qui vient d'être licencié de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences polonaise, et à qui les autorités ont régulièrement refusé le droit de se rendre à l'étranger.

UN POLONAIS EN GRÈVE DE LA FAIM A PARIS

Triste et banale aventure. Jacek Pietrzack n'en peut plus d'attendre : depuis quatre ans, les autorités polonaises refusent avec obstination d'accorder un passeport à sa femme rentrée imprudemment au pays à la fin de l'année 1981 pour voir sa famille et préparer son départ définitif. Alors, en désespoir de cause, après avoir tout essayé, il a pris un billet Chicago-Paris et s'est installé, au matin du 14 mai, dans le hall de l'ambassade de Pologne, près des Invalides. Là, il a sorti une pancarte, comme on sort un drapeau, annonçant son intention de poursuivre jusqu'au bout une grève de la faim afin d'obtenir le retour de sa femme.

Une tracasserie délibérée du régime de Jaruzelski contre des opposants de Solidarité ? Barbara, sa femme, âgée de vingt-trois ans, n'a jamais fait de politique. Quant à Jacek Pietrzack, il a certes quitté la Pologne pour des motifs politiques, mais c'était en 1976. Alors, si politique il y a, elle remonte à bien loin.

En attendant, l'ambassade de Pologne a appelé la police française, qui a contraint Jacek Pietrzack à jeûner hors des locaux officiels, sur l'esplanade des Invalides, près de la croix de Solidarité. Il fait les cent pas sous la pluie, inlassable. Simple et désespérée, la démarche d'un solitaire.

Italie

Les élections municipales

LE PCI PERD ROME ET TURIN

Rome *(AFP)*. – Le Parti communiste italien a perdu, lors des élections municipales des 12 et 13 mai, la plupart de ses bastions, notamment Rome et Turin. Les résultats complets des élections municipales ne seront connus que ce mercredi dans la soirée, mais les tendances observées à propos des élections régionales qui ont eu lieu simultanément (*le Monde* du 15 mai) se confirment : le recul du PCI est encore plus net.

A Rome, le Parti communiste, crédité de 30,8 % des voix, perdrait ainsi plus de 5 points par rapport aux dernières municipales de 1980 et serait ainsi nettement devancé par la démocratie chrétienne. La gestion du PCI, qui avait enlevé le Capitole à la démocratie chrétienne en 1976, faisait l'objet de vives critiques, suite à une dégradation sensible du fonctionnement des services publics et des conditions de vie dans la capitale.

Le déclin du PCI semble général. Il n'épargne pas ses fiefs traditionnels comme Bologne (– 2 points) et Gênes (– 4 points). A Turin, ville dans laquelle le PS, compromis dans des scandales locaux, subit aussi un net revers, le PCI est en retrait de près de 4 points.

Autre point chaud : Milan, où le Parti républicain (l'une des formations de la coalition gouvernementale), conduit par son secrétaire général et ministre de la défense, M. Giovanni Spadolini, réussit une percée remarquée en obtenant 10 % des suffrages. Dans la capitale économique de l'Italie, ville du chef du gouvernement socialiste, M. Bettino Craxi, le PSI se hisse presque, avec 20 % des voix, au niveau des deux grands, la démocratie chrétienne et le PCI, tous deux en recul.

Grèce

LE PARTI SOCIALISTE PRÉSENTE SON PROGRAMME ÉLECTORAL :

- **Contre les bases américaines**
- **Pour le maintien dans la CEE**

Athènes *(AFP)*. – Dans le cadre de sa campagne pour les élections générales du 2 juin, le Parti socialiste (PASOK) actuellement au pouvoir en Grèce a présenté, lundi 13 mai, son programme de gouvernement pour la prochaine législature. Dans ce document, le parti de M. Andréas Papandréou a réaffirmé son intention de demander le retrait pour 1990 des bases américaines. M. Papandréou avait accepté en 1983 le renouvellement pour une période de cinq ans de l'accord gréco-américain sur ces installations.

En outre, le document confirme la volonté des socialistes grecs de faire retirer les armes nucléaires américaines stockées en Grèce depuis le début des années 60, mais aucune date n'a été précisée. Enfin, la participation de la Grèce à des exercices de l'OTAN sera « gelée » tant que ses droits souverains vis-à-vis de la Turquie en mer Egée ne seront pas reconnus.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat aux affaires européennes, M. Théodoras Pangalos, a confirmé, au cours d'une conférence de presse, le maintien de son pays dans la CEE. Il a qualifié d'*« événement important et heureux »* l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, qui va dans le sens d'un rééquilibrage de la Communauté vers le Sud. Enfin, il s'est montré très réticent à l'égard de tout projet de défense européenne, rappelant la *« menace précise »* créée par la Turquie aux frontières de la Grèce. Il a manifesté les mêmes réserves au sujet d'une éventuelle intégration de la drachme dans le Système monétaire européen.

AFRIQUE

Nigéria

Les expulsions d'étrangers se poursuivent dans la confusion

Un responsable de la police du Bénin, le commandant Jean Bocco Tossou, a confirmé, le mardi 14 mai, qu'un certain nombre de ressortissants étrangers, qui essayaient de passer du Nigéria au Bénin, en dépit de la fermeture de la frontière entre les deux pays, ont été tués, lundi, par les gardes-frontière nigérians.

Selon cet officier, envoyé à la frontière à la tête d'une unité mobile de la police béninoise, beaucoup de clandestins ont été abattus au moment où ils arrivaient au village frontalier de Krake. A Cotonou, on indique qu'au moins vingt-cinq personnes ont été tuées. Des témoins ont, d'autre part, rapporté que les forces nigérianes ont ouvert le feu pour éviter d'être piétinées par les réfugiés et que des soldats nigérians ont chargé plusieurs corps à bord de camions.

A Lagos, le capitaine d'aviation Samson Emeka Omeruah, ministre nigérian de l'information, a affirmé, mardi soir, que les forces de sécurité n'ont en aucun cas ouvert le feu sur des étrangers en voie d'expulsion. *« Rien de ce genre ne s'est produit »*, a-t-il indiqué, déplorant que les médias n'aient pas rendu compte des émeutes au cours desquelles, selon lui, des étrangers auraient détruit des équipements pour une valeur de 1 million de nairas (10 millions de francs) à l'aéroport de Lagos.

Des clandestins continuent cependant de passer, à pied, par la brousse, la frontière, et sont secourus par la Croix-Rouge béninoise. Beaucoup affirment avoir été dépouillés et battus par les gardes-frontière nigérians. Selon divers récits, des cadavres seraient toujours coincés dans certains camions sur lesquels les forces nigérianes ont ouvert le feu. D'autres ont affirmé que des jeunes filles ont été retenues à la frontière et violées par les militaires.

A Lagos, les autorités ont indiqué que quatre navires transportant des étrangers ont quitté le port d'Apapa lundi. Deux autres navires devaient appareiller mardi. Mercredi matin, la police fédérale de Lagos semblait avoir repris le contrôle de l'évacuation des étrangers en situation irrégulière en morcelant en plusieurs groupes le convoi de camions qui avait tenté de passer en force la frontière. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

République sud-africaine

TRENTE MILLE PERSONNES AUX OBSÈQUES D'UN DIRIGEANT NOIR

Une foule estimée à trente mille personnes a assisté, mardi 14 mai, à Tsakane, une cité noire des environs de Johannesburg, aux obsèques du dirigeant syndical noir Andries Raditsela, *décédé lundi 6 mai* peu après une brève période de détention et un interrogatoire de la police. Les forces de l'ordre, qui avaient pris position aux abords de Tsakane, ne sont pas intervenues et la cérémonie s'est déroulée dans le calme. Les syndicats et les mouvements anti-apartheid avaient appelé à une grève symbolique de deux heures à la mémoire du dirigeant syndical, qui *semble avoir été assez peu suivie.*

D'autre part, six Noirs sont morts à la suite de plusieurs incidents survenus dans la cité noire de Kwathema, située à l'est de Johannesburg, a annoncé la police sud-africaine. Enfin, trois explosions ont eu lieu mardi à Brakpan, à une quarantaine de kilomètres de Johannesburg. Ces attentats, qui visaient des bâtiments voisins de ceux de la police et du tribunal de la ville, n'ont fait aucune victime. – *(AFP, Reuter.)*

● *Une « caravane » pour la libération de Fela.* – Le 21 juin, une « caravane de la liberté » réunissant des artistes entamera une *« longue marche »* au départ d'Athènes pour obtenir la libération du musicien nigérian Fela Anikulapo Kuti, a annoncé, samedi 11 mai, le ministre français de la culture, M. Jack Lang. Il a précisé que ces artistes de différents pays d'Europe se rendront successivement à Paris, à Londres et à New-York. Fela, le « roi de l'afro-beat », est détenu dans les prisons nigérianes depuis septembre dernier. Il purge une peine de cinq ans de prison pour trafic illégal de devises. – *(AFP.)*

Bulgarie

Les autorités admettent l'existence d'activités terroristes

Vienne *(AFP)*. – Les autorités bulgares viennent de reconnaître pour la première fois l'existence d'activités terroristes sur leur territoire en annonçant leur décision de réprimer plus sévèrement les auteurs d'actes criminels.

Le procureur général, M. Kostadin Lutov, a affirmé, lundi soir 13 mai à Sofia, que le gouvernement avait constaté *« une certaine agitation d'éléments hostiles et criminels agissant sous l'influence de la lutte idéologique à l'échelle mondiale »*. M. Lutov a établi un lien direct entre ces *« éléments hostiles »* et une série d'attentats à l'explosif, d'incendies et d'incidents d'origine mal éclaircie qui ont fait plusieurs morts au cours des derniers mois.

M. Lutov a notamment cité un attentat à la bombe au cours duquel une femme avait été tuée, à la fin du mois d'août dernier à la gare de Plovdiv, deuxième ville de Bulgarie, et l'explosion d'une bombe à la même époque à l'aéroport de Varna, station balnéaire sur la mer Noire (*le Monde* du 21 septembre 1984). Il a également mentionné une *« explosion »* survenue le 9 mars dernier dans le wagon d'un train sur la ligne Sofia-Burgas, qui avait fait sept morts et neuf blessés, et un *« incident »* le 2 mars au cours duquel un milicien de Sofia, en état d'ivresse, avait tué quatre personnes.

« Ces cas ont provoqué une psychose et ont été suivis d'incidents insolites », a poursuivi le procureur général, qui a encore fait état de plusieurs fausses alertes à la bombe.

M. Lutov a annoncé que l'Assemblée nationale bulgare serait saisie cette semaine d'un projet de loi prévoyant des peines plus dures pour les auteurs d'actes terroristes.

La justice bulgare n'a pas attendu, en fait, la modification du code pénal pour réprimer sévèrement les auteurs d'actes terroristes. En octobre dernier, la presse de Sofia avait en effet annoncé qu'un Bulgare, Lamen Antonov Pentchev, avait été exécuté pour avoir déposé, le 6 avril 1984, un colis piégé à la poste centrale de Gorna-Oriachovitsa (nord du pays). L'explosion du colis avait provoqué la mort de trois personnes et fait neuf blessés.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LA RENCONTRE SHULTZ-GROMYKO ET LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Soviétiques et Américains restent sur leurs positions

(Suite de la première page.)

Les Soviétiques, qui aspirent toujours à étouffer dans l'œuf l'IDS (initiative de défense stratégique) chère au président Reagan, insistent plus que jamais sur le caractère indissociable de ces deux questions, tandis que les Américains se refusent à « marchander » l'IDS. A la veille de la rencontre de Vienne, le chef du Pentagone, M. Kaspar Weinberger, avait d'ailleurs tenu à rappeler avec la plus grande netteté que l'IDS est un *« processus irréversible »*.

Sur de telles bases, on voyait mal comment M. Shultz et M. Gromyko pourraient trouver matière à un quelconque progrès. Il peut même sembler satisfaisant que les deux parties aient jugé la rencontre *« utile »* ; même si l'agence Tass, usant dans son compte rendu d'un langage sensiblement plus dur que celui de M. Lomeiko lui-même, a estimé que *« les propos tenus par M. Shultz ne témoignent pas d'une volonté de traduire dans la pratique les déclarations de l'administration des Etats-Unis en faveur de la limitation de la course aux armements »*.

Les Américains, de leur côté, n'ont pas ménagé leurs efforts pour dissiper l'impression que cette entrevue avait été un échec. Mais l'entourage de M. Shultz semblait tout de même faire grise mine (le secrétaire d'Etat était notamment accompagné de M. Richard Burt, son adjoint direct pour l'Europe et futur ambassadeur à Bonn, et par M. Paul Nitze, spécialiste des négociations sur le désarmement). *« Ce ne fut pas une mauvaise entrevue, mais elle ne permet pas non plus de nourrir d'espoirs exagérés »*, a d'ailleurs résumé un « haut responsable » membre de la délégation américaine. On ne peut toutefois manquer d'être intrigué par le *« no comment »* catégorique opposé par M. Shultz à toutes les questions concernant le sommet – pourtant présenté jusque-là comme très probable pour l'automne – entre M. Reagan et M. Gorbatchev.

Interrogé sur le même sujet, le porte-parole soviétique s'en est tiré par une pirouette en rappelant simplement que les positions des deux parties à ce propos étaient déjà connues et qu'elles avaient manifesté toutes deux leur intérêt pour une telle rencontre. Le mutisme obstiné des Américains incite à penser qu'on n'a nullement progressé sur ce point. Le président Reagan avait invité M. Gorbatchev à venir chez lui à Washington, et M. Gorbatchev avait fait savoir qu'il comptait bien se rendre à... New-York, c'est-à-dire au siège des Nations unies.

Pour le reste, les deux interlocuteurs ont profité de leur entrevue pour procéder à un tour d'horizon. On a parlé du Proche-Orient, de la guerre Iran-Irak, mais aussi du meurtre du commandant Nicholson tué en mars par un soldat soviétique en RDA (M. Shultz a demandé de nouveau des excuses et des dédommagements) et des *« mesures de confiance »* proposées par le président Reagan devant le Parlement de Strasbourg, mais que la presse soviétique avait aussitôt présentées comme sans grand intérêt.

M. Gromyko a fait valoir que l'une des causes majeures de la tension dans le monde est l'attitude de Washington, coupable, selon lui, de *« vouloir imposer sa volonté à d'autres peuples »*, en particulier en Amérique centrale. M. Shultz a parlé des droits de l'homme et il a évoqué certains cas précis. Il s'est attiré la réponse soviétique standard : *« Nous ne discutons pas de nos affaires intérieures. »*

Est-on plus avancé qu'après la rencontre de Genève ? Rien ne l'indique vraiment, et le remplacement de Constantin Tchernenko par M. Gorbatchev ne semble guère avoir eu les effets escomptés par certains. L'URSS, dotée à présent d'un « jeune » chef, n'a pas de raisons de faire des concessions ; et l'administration américaine qui traverse, elle, une passe délicate, est encore moins en mesure de s'offrir ce luxe.

La rencontre de Vienne a cependant été marquée par des déclarations de bonnes intentions, mais bien timides et bien vagues. Ainsi, M. Lomeiko, qui avait tenu à s'exprimer en allemand, au grand déplaisir des journalistes américains déjà énervés par de longues heures d'attente devant l'ambassade, a eu une phrase particulièrement compliquée pour expliquer que Soviétiques et Américains avaient *« souligné leur intention d'entreprendre tout ce qui est possible pour développer la structure de leurs relations et leur donner un contenu concret »*, ce qui semble vouloir dire qu'on reste déterminé de part et d'autre à persévérer dans des efforts jusqu'ici peu fructueux. Mais cela sans chaleur aucune : M. Gromyko n'avait même pas pris la peine de sortir de son ambassade pour accueillir le secrétaire d'Etat, et il ne s'est pas soucié non plus de le raccompagner.

Mercredi, le ministre soviétique devait, après les cérémonies officielles du trentième anniversaire de l'indépendance de l'Autriche, s'entretenir avec M. Roland Dumas. Est-ce pour préparer cette entrevue qu'il avait négligemment omis dans sa brève déclaration, à son arrivée à Vienne, de mentionner la France parmi les puissances qui furent à l'origine du traité d'Etat autrichien, ne reconnaissant ce mérite qu'à l'URSS, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne ? Tass, il est vrai, devait corriger cet oubli dans le compte rendu diffusé un peu plus tard.

JAN KRAUZE.

DIVISION DES OCCIDENTAUX A PROPOS DU FINANCEMENT DU DÉFICIT DE L'UNESCO

La France s'est dissociée, mardi 14 mai, des autres pays occidentaux en soutenant une proposition controversée tendant à puiser dans un fonds de réserve pour combler le déficit budgétaire de l'Unesco pour 1985.

Les délégués belge, canadien, britannique, japonais et ouest-allemand se sont opposés à la suggestion, faite par M. M'Bow, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Le déficit a été provoqué par le retrait des Etats-Unis, qui auraient versé 43 millions de dollars à l'organisation cette année. D'autres Etats membres se sont engagés à verser 8 millions de dollars et l'Unesco est parvenue à en économiser 25, réduisant le « trou » budgétaire à 10 millions de dollars.

Mme Gisèle Halimi, qui représente la France au conseil exécutif, s'est dite favorable à la proposition de M. M'Bow. Le Canada, d'accord avec d'autres pays occidentaux et l'URSS, voulait soumettre la question à une sous-commission d'experts. La position française était soutenue par la Chine et d'autres pays en voie de développement, majoritaires au conseil exécutif.

LE WATERGATE EXPLIQUÉ PAR UN MAGAZINE SOVIÉTIQUE

Un complot contre la politique de détente de M. Nixon

De notre correspondant

Moscou. – Dans sa dernière livraison, le magazine illustré *Ogoniok* publie une curieuse étude sur un complot qu'auraient tramé le Pentagone et la CIA contre la politique de détente de M. Richard Nixon au début des années 70. Selon *Ogoniok*, M. Nixon avait commis un *« péché impardonnable »* aux yeux des milieux réactionnaires américains en cherchant à négocier avec Moscou une limitation des armements stratégiques.

Le Pentagone, inquiet, aurait réagi en faisant poser des micros à la Maison Blanche. Les *« fuites »* qui en auraient résulté dans la presse américaine auraient à leur tour provoqué la colère du président, qui ignorait cependant l'identité des instigateurs réels de cet espionnage électronique.

Le cambriolage de l'immeuble du Watergate, destiné précisément à les démasquer, n'aurait pas eu d'autre cause. Bref, M. Nixon aurait été victime de sa volonté de dialogue avec l'URSS.

Ogoniok ne va pas jusqu'à affirmer que la même situation se reproduit aujourd'hui. M. Weinberger, le secrétaire américain à la défense, est cependant toujours traité plus sévèrement que le président Reagan par la presse soviétique.

L'article d'*Ogoniok* de même que les portraits très flatteurs de Franklin Roosevelt brossés à l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire constituent une invite à l'égard de la Maison Blanche. Selon Moscou, les présidents américains n'ont jamais été aussi grands que lorsque, dédaignant les conseils du Pentagone, ils ont traité directement avec l'URSS.

D. Dh.

● RECTIFICATIF. – Un défaut de transmission nous a fait commettre une erreur dans l'orthographe du nom de M. Patrick Leclercq, dont le *Journal officiel* du 15 mai annonce la nomination au poste d'ambassadeur en Jordanie.

Le débat s'envenime à Bonn sur les relations avec Paris

(Suite de la première page.)

Elle a accru les tensions entre la chancellerie et le ministère des affaires étrangères, et exposé le chancelier lui-même aux attaques de l'opposition, qui l'accuse de brader une amitié avec la France, longtemps portée au pinacle par le gouvernement.

Bien qu'ils continuent d'insister sur l'importance d'une position commune des Européens, les dirigeants chrétiens-démocrates ne la conçoivent que dans le cadre d'une approbation de l'offre américaine de participation au programme de recherche de l'IDS.

Les atlantistes ont imposé leur manière de voir à la chancellerie. L'IDS est désormais justifiée par le Parti chrétien-démocrate pour des raisons morales, par opposition à l'immoralité supposée de la dissuasion nucléaire, ce qui représente un total changement d'attitude à l'égard d'une doctrine qui a été pendant trente ans le fondement de la stratégie de l'alliance atlantique.

Une participation à l'IDS, explique-t-on à la CDU, est indispensable et ne peut se concevoir que sous la direction des Etats-Unis, les intérêts européens et américains étant, de toute façon, liés. Il ne reste plus ainsi qu'à définir la tâche plus particulière pouvant incomber aux Européens en fonction de leurs besoins, notamment dans le domaine de la défense contre les missiles à courte et moyenne portée. Le gouvernement de Bonn serait prêt, selon les chiffres le plus couramment cités, à mettre dans l'affaire 10 milliards de DM sur neuf ans, dont une partie pourrait provenir directement de l'industrie.

Eurêka et l'IDS

Vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate et responsable de son groupe pour les questions de sécurité, M. Volker Rühe a estimé mardi que le « non » de M. Mitterrand à l'IDS n'était pas le dernier mot du gouvernement français, et il a souligné que les réserves exprimées à Paris n'étaient *« pas si loin »* de celles exprimées par Bonn. M. Rühe, qui passe pour l'un des proches du chancelier Kohl, a ajouté que tous les efforts seraient faits pour *« définir autant que possible une position commune d'au moins une partie des Européens »*. *« Il s'agit pour cela de voir jusqu'où les Européens – en coopération avec les Etats-Unis – peuvent développer la recherche et contribuer à des composants spécifiques pour la défense de l'Europe. »*

Pour M. Rühe, l'intérêt du programme Eurêka *« reste encore à vérifier »*, car *« ce n'est pas par hasard que les domaines cités par la France pour une coopération dans les hautes technologies recouvrent tous les domaines-clés du programme de recherche de l'IDS »*. Enfin, à propos de la coopération dans le domaine spatial, il s'est prononcé pour un élargissement éventuel des compétences de l'Agence spatiale européenne plutôt que pour la création d'une nouvelle agence au sein des institutions européennes.

Une « brèche dangereuse »

A cette prise de position plus que restrictive, M. Genscher, qui doit se rendre à Paris le 21 mai pour préparer la rencontre du 28 mai entre le président Mitterrand et le chancelier Kohl, a opposé la *« signification décisive »* d'une coopération franco-allemande en matière de sécurité. *« Il n'y a pas de solution en matière de sécurité qui soit mauvaise pour la France et bonne pour l'Allemagne, ou vice versa. Non ! Ensemble, en tant qu'éléments fondamentaux du processus d'unification européenne, nous sommes tenus de représenter une politique de sécurité européenne commune dans le cadre de l'alliance »*.

« Une réaction européenne commune à l'IDS, a poursuivi le ministre, *est importante dans l'intérêt du renforcement de la coopération franco-allemande, de la recherche de l'unité européenne et du renforcement du pilier atlantique et européen de l'alliance, aussi bien qu'en raison de l'exigence dans laquelle l'Allemagne se trouve, pour des motifs historiques et géographiques, de montrer une grande prudence sur les questions de sécurité et donc de prendre les décisions importantes de concert avec ses partenaires européens. Tout à fait indépendamment de l'IDS, il est nécessaire que l'Europe devienne également une communauté technologique. »*

D'une manière beaucoup plus directe, le Parti social-démocrate, qui semble avoir complètement digéré l'appui que M. Mitterrand était venu apporter au chancelier Kohl, sur l'affaire des euromissiles, au Bundestag même, début 1983, a dénoncé le « bradage » de l'axe Paris-Bonn. Son porte-parole, M. Hans-Jochen Vogel, chef du groupe parlementaire, a accusé le chancelier Kohl de s'être livré pieds et poings liés au président Reagan en l'obligeant à accepter la visite au cimetière de Bitburg, d'être responsable de l'*« échec »* d'un sommet qui *« n'a apporté aucun résultat concret »*, et a créé une *« brèche dangereuse entre Paris et Bonn »*, notamment sur la question de l'IDS.

« Votre oui à l'IDS est déjà sur le fond erroné et dangereux. Maintenant il menace de diviser l'Europe et de bloquer le chemin vers l'union européenne. (...) Acceptez l'alternative européenne proposée par Paris. Changez de position avant qu'il ne soit trop tard », a déclaré M. Vogel. *« C'est le président Mitterrand*, a ajouté le porte-parole du SPD pour les affaires économiques, M. Roth, *qui a défendu les intérêts européens, et vous, monsieur le chancelier, qui l'avez isolé au cours du sommet. »*

Cette polémique est sans doute trop complexe pour avoir influencé directement l'électorat de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Mais l'impression de flottement laissé par le sommet de Bonn a contribué à accentuer la lassitude ressentie par une partie de l'électorat pour le gouvernement fédéral, et probablement contribué à la cinglante défaite de dimanche dernier. Si la personnalisation de l'élection et le chômage ont joué un rôle de premier plan, on note que, par rapport aux sondages, la CDU a perdu, entre la fin avril et le 12 mai, près de deux points supplémentaires, pour tomber à 36,5 % des voix, son score le plus bas dans cette région depuis la guerre.

Le président du SPD, M. Willy Brandt, avait provoqué, dimanche soir, un esclandre au cours du débat télévisé qui réunissait les dirigeants des quatre grands partis. Accusé par le chancelier d'anti-américanisme, il avait violemment réagi en accusant M. Kohl de propos mensongers et en dénonçant les campagnes de calomnies du secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Heiner Geissler, qu'il a qualifié de *« pire propagandiste depuis Goebbels »*.

Les échanges ont continué à voler bas, mardi, au Bundestag. Devant les accusations massives d'anti-américanisme, de prosoviétisme et de neutralisme lancées par la CDU, le SPD a dénoncé l'amalgame entre antireaganisme et anti-américanisme, et M. Vogel a accusé le gouvernement de vouloir transformer les Allemands en *« vassaux de l'actuelle administration américaine »*.

HENRI DE BRESSON.

● *Un message de M. Mitterrand.* – Le chancelier ouest-allemand a indiqué dans son discours au Bundestag qu'il avait reçu lundi soir 13 mai un message de M. Mitterrand, dans lequel le président français souligne la nécessité d'une ligne de conduite commune entre la France et la RFA dans les questions internationales et plus particulièrement européennes.

M. BERNARD LOPINOT AMBASSADEUR EN ARABIE SAOUDITE

Le *Journal officiel* du 16 mai annoncera la nomination de M. Bernard Lopinot au poste d'ambassadeur en Arabie saoudite en remplacement de M. Pierre Rocalve.

[Né en 1923, M. Lopinot est un ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et du Centre d'enseignement pratique de l'arabe moderne. Après avoir servi outre-mer, puis au secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté, au ministère de la coopération et à l'administration centrale, il a été successivement en poste à Bagdad (1966-1971), à Washington (1971-1973), à Doha (1974-1978). Consul général à Jérusalem de 1968 à 1982, il était depuis septembre 1982 ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Nouakchott.

M. Lopinot est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.]

● *Le Portugal favorable au projet « Eurêka ».* – Le gouvernement a exprimé, mardi 14 mai, son désir de participer à « Eurêka », le projet de coopération technologique européenne dont l'idée a été lancée par la France.

Le ministre portugais des affaires étrangères, M. Jaime Gama, vient de répondre en ce sens à une lettre qui lui avait été adressée, le 17 avril, par son homologue français, M. Roland Dumas, qui demandait au Portugal de prendre position sur ce projet « Eurêka ».

A propos de l'IDS (initiative de défense stratégique) que défend le président des Etats-Unis, un porte-parole du ministère portugais des affaires étrangères a indiqué que Lisbonne n'*« avait pas encore pris une position définitive »*. – (AFP.)

AMÉRIQUES

Honduras

Le gouvernement annonce le désarmement des guérilleros antisandinistes basés sur son territoire

Tegucigalpa *(AFP)*. – Les forces armées honduriennes *« ont déjà commencé à désarmer les contre-révolutionnaires »* nicaraguayens (les « contras ») qui combattent le régime de Managua depuis le territoire du Honduras, a annoncé, le mardi 14 mai, le ministre hondurien à la présidence, M. Arriaga.

Après avoir été désarmés, les guérilleros antisandinistes *« seront éloignés de la zone frontalière avec le Nicaragua, afin que cessent les attaques de l'armée sandiniste en territoire hondurien »*, a ajouté le ministre.

C'est la première fois que les autorités de Tegucigalpa annoncent officiellement de telles mesures contre les quelque douze mille à quinze mille combattants de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, principal mouvement de guérilla antisandiniste), qui opèrent à partir du Honduras.

L'armée sandiniste, qui mène depuis une semaine une contre-offensive violente contre le FDN, a effectué plusieurs incursions en territoire hondurien. L'une d'elles, selon Tegucigalpa, s'est soldée par un mort et quatre blessés dans les rangs de l'armée hondurienne.

Cette déclaration officielle survient quelques jours après que le gouvernement nicaraguayen eut demandé au Honduras de *« désarmer »* les « contras ». En annonçant cette proposition, samedi, l'un des vice-ministres nicaraguayens des affaires étrangères, M. Tinoco, avait également avancé l'idée d'une action militaire commune des armées des deux pays pour *« pacifier »* la frontière.

M. Arriaga a tenu à préciser que la décision de Tegucigalpa de *« désarmer »* les guérilleros antisandinistes avait été prise *« indépendamment de la proposition de Managua »*. Il n'a toutefois pas indiqué quelles mesures concrètes avait déjà prises l'armée hondurienne ni depuis quand ces mesures étaient appliquées.

● *M. Marchais invite la France à « annuler les dettes du Nicaragua ».* – M. Georges Marchais a invité le gouvernement français à *« annuler les dettes du Nicaragua et à répondre, sans tarder, aux besoins les plus urgents de ce pays ». « C'est une nécessité pour venir en aide à ce peuple que l'on veut affamer, le moyen efficace d'empêcher la tentative des Etats-Unis de l'étrangler économiquement »*, indique le secrétaire général du PCF dans une déclaration publiée dans *l'Humanité*, après une rencontre, lundi 13 mai, avec le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega.

● *Cinq mille manifestants contre le régime paraguayen.* – Cinq mille personnes ont participé, mardi 14 mai, à un rassemblement organisé au centre d'Asuncion par une coalition regroupant quatre partis d'opposition au régime du général Alfredo Stroessner, qui gouverne de fait le Paraguay depuis trente et un ans. Les manifestants avaient répondu à l'appel de l'Accord national d'opposition, qui regroupe la Démocratie chrétienne, le Parti révolutionnaire fébrériste (PRF), le Parti radical authentique et le Mouvement populaire Colorado (MOPOCO). *« Nous ne voulons plus de tortures et d'emprisonnements illégaux »*, a déclaré le président de la Démocratie chrétienne, M. Alfredo Rojas Leon. Aucun incident n'a été signalé. – *(AFP.)*

Chili

DEUX MORTS DANS UNE SÉRIE D'ATTENTATS A SANTIAGO

Santiago-du-Chili *(AFP, Reuter, AP)*. – Deux morts, une vingtaine de blessés, le trafic ferroviaire entre Santiago et Valparaiso très sérieusement perturbé, tel est le bilan d'une série d'attentats qui a eu lieu le mardi 14 mai. Selon un porte-parole du gouvernement, ces actions terroristes avaient été annoncées par le Front patriotique Manuel Rodriguez, un mouvement clandestin d'extrême gauche.

L'un des attentats a été perpétré contre la mairie de la localité d'El-Prado, dans la banlieue de la capitale, tuant deux femmes. De nombreux enfants ont été blessés dans une école voisine.

Des charges de dynamite ont, d'autre part, endommagé la voie ferrée de Santiago à Valparaiso, le principal port du pays. La ligne de chemin de fer vers le sud a été aussi visée, et le trafic dans cette direction a été perturbé. Selon certaines sources, *le Mouvement de la gauche* révolutionnaire (MIR) aurait revendiqué l'attentat contre la voie ferrée au sud de Santiago.

ASIE

Corée du Sud

UNE CENTAINE D'ÉTUDIANTS ARRÊTÉS A LA SUITE DE MANIFESTATIONS ANTIGOUVERNEMENTALES

Séoul *(AFP)*. – La police sud-coréenne a arrêté, mercredi 15 mai, à Séoul, une centaine d'étudiants à l'issue de violentes manifestations antigouvernementales au cours desquelles un car de police a été incendié par des cocktails Molotov, a-t-on appris, à Séoul, de source proche de l'opposition sud-coréenne.

La nuit précédente, plusieurs centaines d'étudiants avaient harcelé la police en différents endroits de la capitale, à quelques jours du cinquième anniversaire du soulèvement de Kwangju, le 18 mai 1980. A l'époque, le président Chun Doo Hwan avait donné l'ordre à l'armée de tirer sur les émeutiers. Cent quatre-vingts personnes avaient été tuées, selon les chiffres officiels, et deux mille, selon des étudiants opposés au régime militaire.

Le parti d'opposition, le Nouveau Parti démocratique de Corée (NPDC), accuse le gouvernement de violer les droits de l'homme en arrêtant les dirigeants étudiants ainsi qu'un certain nombre de contestataires (une cinquantaine, selon le NPDC) accusés d'avoir projeté un rassemblement à Kwangju le week-end prochain. Le NPDC envisage d'envoyer, samedi, son vice-président, M. Cho Yun Ha, à Kwangju, à 320 kilomètres de Séoul, pour s'incliner sur les tombes des victimes du massacre de 1980.

Afghanistan

SELON DES DIPLOMATES OCCIDENTAUX
L'armée soviétique aurait perpétré un massacre dans l'est du pays

Près d'un millier de civils ont été tués en mars au cours de deux opérations des forces soviétiques dans l'est de l'Afghanistan, ont déclaré, le mardi 14 mai, des diplomates occidentaux en poste à Islamabad. Ces *« massacres de civils »* auraient eu lieu dans la province orientale de Laghman. Une douzaine de villages auraient été totalement détruits dans le district de Khargai.

Des *« rapports confirmés »*, affirment les mêmes sources, indiquent qu'il s'agit des villages de Kas Aziz Khan, Charbagh, Bala Bagh Sabzabad, Mandraxer Haider Khan et Pule Joghi. Les rescapés ont fui ces villages pour s'abriter sous des tentes dressées dans la région voisine de Surkha Khan,

Les opérations auraient été menées *« exclusivement »* par des forces soviétiques ; deux cents véhicules militaires y auraient participé. Après avoir encerclé les villages, les soldats ont abattu sans discrimination les civils qui fuyaient ; des maisons ont été incendiées, pillées ou détruites.

Trois responsables afghans locaux ont demandé aux Soviétiques si des troupes afghanes pourraient se joindre à ces opérations dans le souci de réduire le nombre des victimes, mais les Soviétiques ont refusé, ont indiqué encore les diplomates occidentaux ; ils ont précisé que ces opérations avaient été montées parce que la population locale soutenait la résistance.

Le Sénat américain approuve une aide de 15 millions de dollars au « peuple afghan »

Le Sénat a approuvé à l'unanimité, le mardi 14 mai, l'attribution d'une aide américaine directe au *« peuple afghan »*, de 15 millions de dollars, pour la prochaine année fiscale (1986). C'est la première fois que le Sénat adopte le principe d'une telle aide, en plus de l'assistance que les Etats-Unis fournissent déjà aux réfugiés afghans au Pakistan, par l'intermédiaire de divers programmes internationaux.

Jusqu'à présent, le gouvernement américain s'est toujours refusé à tout commentaire sur les quelque 200 millions de dollars d'aide clandestine que la CIA aurait fournis depuis deux ans aux rebelles afghans en lutte contre l'occupation soviétique. Il avait annoncé la semaine dernière qu'il demanderait au Congrès d'accorder une aide directe au *« peuple afghan »*, mais de 5 millions de dollars seulement, pour l'année fiscale 1986.

La décision du Sénat n'aura force de loi que si elle est adoptée par la Chambre des représentants et signée par le président Reagan.

L'attribution de cette aide humanitaire (aide médicale, vivres) a été proposée par le sénateur républicain Gordon Humphrey (New-Hampshire), qui n'a fourni aucune précision sur la façon dont pareille aide pourrait atteindre ses destinataires. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Les sikhs arrêtés aux Etats-Unis envisageaient de faire sauter une centrale nucléaire en Inde

Les extrémistes sikhs arrêtés aux Etats-Unis pour tentative d'assassinat du premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi *(le Monde* du 15 mai), envisageaient également de frapper des cibles stratégiques en Inde, dont une centrale nucléaire, et de renverser le gouvernement, ont indiqué, *mardi 14 mai*, des hauts fonctionnaires américains.

Le directeur du FBI (police fédérale), M. William Webster, avait annoncé lundi l'arrestation de cinq sikhs soupçonnés de préparer un attentat contre M. Rajiv Gandhi, lors de la visite que ce dernier doit, en principe, faire aux Etats-Unis en juin.

Le procureur Raymond Dearie a affirmé, lundi à New-York, au cours d'une conférence de presse, que les sikhs avaient pris contact au début de l'année avec un agent du FBI se présentant commme un spécialiste en armes et explosifs. Ce dernier, identifié seulement par la lettre A, est un ancien membre des forces spéciales de la marine américaine, décoré lors de la guerre du Vietnam de la médaille d'honneur du Congrès, la plus haute décoration américaine, a précisé le procureur. Lors de rencontres avec cet agent, qui ont été enregistrées sur cassettes vidéo, les sikhs auraient demandé à suivre un *« entraînement aux méthodes de guérilla »*, pour mener des opérations en Inde, a-t-il indiqué. Selon M. Dearie, ils voulaient obtenir des passeports américains, des armes automatiques, et suffisamment de plastic pour faire sauter un pont. Ils voulaient initialement tuer le premier ministre Rajiv Gandhi en Inde, mais avaient changé leur plan après avoir appris que ce dernier devait se rendre aux Etats-Unis à la mi-juin. Ils avaient alors demandé à l'agent A de trouver quelqu'un pour le tuer à cette occasion, a-t-il ajouté. Ils voulaient *« créer une perte de confiance à l'égard du gouvernement indien en perpétrant des attentats en plusieurs endroits stratégiques en Inde, notamment une centrale nucléaire, des ponts, des hôtels et d'autres bâtiments publics »*, a souligné le procureur.

Report des visites à l'étranger de M. Gandhi ?

L'agitation des extrémistes sikhs en Inde et le complot découvert aux Etats-Unis pour assassiner M. Rajiv Gandhi pourraient entraîner le report des visites officielles du premier ministre, notamment à Moscou, Paris et Washington, indiquait-on de sources diplomatiques, mardi 14 mai, à New-Delhi. M. Gandhi, qui ne s'est pas encore rendu à l'étranger depuis son entrée en fonctions, le 1er novembre 1984, doit faire un voyage à Moscou, du 21 mai au 26 mai, puis une tournée qui le conduira, à partir du 5 juin, au Caire, à Paris, à Alger, à Washington et à Genève. Les préparatifs de ces visites se poursuivent normalement, indique-t-on de même source. Mais des parlementaires ont suggéré, mardi en séance, l'annulation pour raisons de sécurité du voyage aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● *BUENOS-AIRES JUGE « IRRESPONSABLE »* LA CONSTRUCTION PAR LES BRITANNIQUES D'UN AÉROPORT MILITAIRE AUX *MALOUINES.* – Le ministre argentin des affaires étrangères, M. Dante Caputo, a quitté Buenos-Aires mardi 14 mai pour Washington, afin de dénoncer devant l'OEA la politique *« irresponsable »* de Londres après l'inauguration d'un aéroport militaire britannique aux Malouines. La construction de cet aéroport constitue *« un pas supplémentaire de la politique britannique »*, qui semble privilégier la *« force »* au détriment de la *« négociation »*, a déclaré M. Caputo. L'Argentine a envahi les Malouines en 1982, mais a été vaincue par la Grande-Bretagne après un conflit de plus de deux mois. – *(AFP.)*

El Salvador

● LE PRÉSIDENT DUARTE AUX ÉTATS-UNIS. – M. Napoleon Duarte, en visite officielle aux Etats-Unis jusqu'au 24 mai, doit être reçu par M. Ronald Reagan le jeudi 16 mai à la Maison Blanche. Washington envisage d'accorder une aide économique et militaire de 500 millions de dollars au Salvador pour l'exercice fiscal qui commence en octobre 1985. La question de l'embargo commercial contre le Nicaragua sera sans doute évoquée alors que M. Duarte n'a pas encore répondu aux propositions de reprise du dialogue faites par les représentants de la guérilla salvadorienne. M. Duarte doit, durant son séjour, recevoir un diplôme de docteur *honoris causa* de l'université de Notre Dame, dans l'Indiana. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU PS

1988 est la seule échéance déterminante

affirme la contribution « trans-courants »

Après celles du CERES, des amis de M. Pierre Mauroy, des mitterrandistes, de M. Michel Rocard et des néo-rocardiens (*le Monde* daté 12-13 et des 14 et 15 mai), la sixième contribution de portée générale, présentée en vue du congrès du PS est signée par MM. Jean-Michel Gaillard (proche de M. Laurent Fabius), François Hollande (mitterrandiste), Jean-Yves Le Drian (mauroyiste), Jean-Pierre Mignard (rocardien), ainsi que par MM. Alain Hautecœur, député du Var, proche de M. Mauroy, Michel Sapin, député de l'Indre, proche de M. Rocard, et Pierre Mauger, maire d'Alençon (Orne), membre du courant A.

Cette contribution « trans-courants », dont les signataires précisent qu'ils *« appartiennent tous à la même génération »* (celle de M. Fabius), insiste sur le changement de la société française, depuis quatre ans, et sur sa plus grande complexité. La *« montée de l'inquiétude »* alimente une *« idéologie sécuritaire »* qui *« fait déjà les beaux jours de la droite autoritaire »*, et une *« peur des évolutions sociales »*, qui *« peut redonner prise à un PCF véritable porte-parole aujourd'hui du front du refus »*.

L'*« aspiration au libre choix »* fait que, dans tous les domaines, *« le citoyen tend à devenir un consommateur »*, qui conteste les services publics non pour la fonction qu'ils remplissent, mais pour *« la manière dont elle est assurée »*. Les socialistes ne doivent pas *« s'irriter de ce nouvel individualisme »*, dès lors que leur *« tradition n'a jamais été d'aller toujours plus loin dans le renforcement des institutions collectives ». « Mais si l'Etat n'est plus nécessairement tout à fait bon, c'est que le marché n'est plus forcément mauvais. »*

Le *« souci du concret »*, enfin, fait que *« l'envie d'agir n'a pas disparu, mais* [qu'] *elle est moins directement politique ». « Le pouvoir ne fait plus rêver ; il rend, simplement, des services. Quant aux responsables politiques, ils tendent à être jugés, au moins dans un premier temps, davantage sur ce qu'ils sont que sur ce qu'il pensent. »*

Les socialistes doivent *« préparer l'après-crise »* en sachant que *« la modernisation prendra du temps »* et que *« le chômage ne peut plus être considéré comme un phénomène transitoire »*. Il faut donc *« abaisser parfois le coût du travail »* et *« renforcer »* le *« partage de l'emploi disponible »*. Il faut, d'autre part, obtenir des institutions financières davantage d'*« imagination »* dans la distribution des crédits. Il faut, aussi, *« refuser tout comportement corporatiste »*, de la part des non-salariés, mais aussi de la fonction publique.

Se proposant de *« fonder les bases durables d'une économie mixte »*, les socialistes doivent admettre que le secteur public soit *« à géométrie variable »*, cela dans les deux sens. Pour ce qui est des inégalités, les auteurs estiment que, *« pour plus de 80 % de la population, l'échelle des revenus correspond à ce qu'on est en droit d'attendre d'une société ouverte »*. Il n'en est pas moins impératif de *« prendre en compte les phénomènes de marginalité »* et de ne pas permettre que la société *« isole les nouvelles générations »*. Le PS doit, d'autre part, s'inscrire résolument dans la perspective d'une Europe dont la construction suppose de *« céder une partie de notre souveraineté nationale »*.

A la question des alliances, la contribution répond en observant que le PCF, réduit à la seule préoccupation *« de sa propre survie »* et ne pouvant *« fonder son identité que contre le Parti socialiste »*, a *« fait le choix, comme tactique, de l'échec de la gauche »*. Les auteurs estiment, d'autre part, que *« la quête d'un allié susceptible de compenser la perte communiste s'avère, en l'état actuel des choses, illusoire »*. Il faut donc – l'objectif étant d'amener le PS à 30 % des voix – élaborer *« un contrat de gouvernement adressé au pays ». « Il s'agit aussi, dès 1986, de préparer, grâce au projet politique présenté aux Français, les conditions d'un rassemblement victorieux en 1988 »*, date de *« la seule échéance déterminante »*, car l'élection présidentielle *« trace ou non les grandes alternances, arbitre les choix stratégiques et identifie les majorités »*.

Selon un sondage BVA

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION EST CONSIDÉRÉ COMME UN « FAUX PROBLÈME »

La cohabitation entre un président et une majorité de droite n'est jugée viable que par 29 % des Français selon un sondage BVA publié par l'hebdomadaire *Paris-Match*.

D'après cette enquête effectuée du 29 avril au 6 mai auprès d'un échantillon représentatif de 935 personnes, 59 % des Français pensent qu'il est indispensable que le président de la République dispose d'une majorité qui le soutienne et 50 % (contre 35 %) considèrent le débat sur la cohabitation comme un *« faux problème »*.

En ce qui concerne les cotes de popularité, les opinions positives émises en faveur du chef de l'Etat restent comme le mois dernier à 37 %, et les avis favorables au premier ministre sont en progression de deux points (51 % au lieu de 49 %).

Mais pour M. Mitterrand comme pour M. Fabius les opinions négatives sont en hausse : elles passent de 50 % à 53 % pour le premier ; de 31 % à 33 % pour le second.

Le PSU dénonce le « comportement d'hégémonie » du Parti socialiste

M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national du PSU, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, le mardi 14 mai, que sa formation *« connaît une crise profonde »*.

Selon M. Le Scornet, un tiers des adhérents du PSU en 1984, soit environ sept cents personnes, n'ont pas repris leur carte ou ont donné leur démission. Il s'est employé, toutefois, à relativiser l'importance du départ de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, ancienne secrétaire nationale du PSU, ou de celui de M. Jacques Salvator, ancien porte-parole adjoint, et de ses amis.

M. Le Scornet a affirmé que seuls *« une vingtaine »* de militants du PSU ont adhéré au PS, un chiffre qui est, a-t-il dit, *« largement compensé »* par un mouvement d'adhésion du PS vers le PSU, notamment dans le Nord. Quant au départ de Mme Bouchardeau, la direction politique du PSU, réunie les 11 et 12 mai, en a tiré pour conséquence que le PSU *« n'est plus représenté au gouvernement, dont la base politique se réduit au PS et au MRG »*.

Dans une lettre au comité du PS, l'instance délibératrice du PSU s'élève contre *« le comportement hégémonique de la direction »* de ce parti, qui *« se refuse à prendre en compte le pluralisme de la gauche »*. Le PSU regrette que la direction du PS n'ait pas, depuis quatre mois, accédé à sa demande de rencontre. Le PSU va, désormais, s'attacher à définir *« une alternative crédible à la politique du PS »*, sans tomber dans la *« stratégie d'affrontement avec le gouvernement comme le PCF ou l'extrême gauche »*, a dit M. Le Scornet.

Propos et débats

M. Mestre (UDF) : plutôt deux mois que deux ans avec Mitterrand

M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, déclare dans une interview à Paris-Match *que les barristes* « ne veulent ni putsch ni *défenestration* » *mais* « *n'accepteront pas* », *en cas de victoire de l'opposition en 86, que M. Mitterrand* « continue de diriger le pays s'il ne dispose pas d'une façon claire et précise de la confiance populaire ».

M. Mestre, qui est l'un des responsables des adhérents directs de l'UDF, explique qu'il « préfère que le pays soit mal géré deux mois de *plus que d'aider à se maintenir à la direction des affaires du pays un* président à qui la Constitution donne les pouvoirs les plus larges. »

M. Dominati (UDF) : couper le courant

M. Jacques Dominati, député UDF de Paris, écrit dans sa Lettre *hebdomadaire du 13 mai :* « A François Mitterrand nous disons déjà : nous vous couperons le téléphone, l'eau, le gaz et l'électricité, et nous gouvernerons tout de suite et sans partage. »

M. Doubin (MRG) : un Front républicain

M. François Doubin, président du MRG, a déclaré devant l'Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales (ESSEC) qu'il est partisan d'un « Front républicain pour que la gauche ne se fasse *pas ratatiner aux élections législatives. La gauche doit se montrer* aussi unitaire que lorsqu'elle avait à gagner le pouvoir. Si on va au combat sous la bannière socialiste on ferme sa gueule. Si au contraire nous clamons nos idées nous devons nous contenter de quelques sièges. La gauche doit montrer sa richesse, sa diversité, ses potentialités. »

M. Brice Lalonde : une liste d'« entente libertaire »

M. Brice Lalonde, membre des Amis de la Terre, a indiqué son intention de présenter à Paris pour les élections législatives une « liste libertaire pour plus d'Europe ». *Cette liste, a-t-il précisé, a pour objet de refuser* « un affrontement droite-gauche suicidaire » ; *et elle serait composée de* « libéraux de gauche et de droite, et d'économistes « libertariens » et ultra-individualistes ».

Aux élections européennes de 1984, M. Lalonde avait conduit avec MM. Stirn et Doubin (MRG) la liste Entente radicale et écologiste, qui avait recueilli 3,32 % des voix.

M. Marchais : le PC ne gouvernera pas avec le PS

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, se demande dans un long éditorial à la une de « l'Humanité » *du mercredi 15 mai,* « si le Parti socialiste veut continuer à gouverner le pays, avec qui le fera-t-il » *après 1986. Il répond :* « Il est totalement hors de question pour aujourd'hui et pour demain que notre parti approuve une politique qui, comme la politique actuelle du gouvernement, enfonce le pays dans la crise (...).

» Le Parti socialiste semble privilégier comme hypothèse une cure d'opposition de 1986 à 1988, afin de tenter de se refaire une virginité politique et d'aborder dans de meilleures conditions l'échéance, que François Mitterrand considère, bien sûr, comme décisive, de l'élection présidentielle (...). C'est bien à partir de la certitude d'un échec en 1986 que raisonnent les dirigeants socialistes. »

Les travaux de l'Assemblée nationale

• LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Seuls les députés socialistes et communistes ont adopté, le mardi 14 mai, en deuxième lecture, le projet de loi modifiant les dispositions répressives de la loi du 19 juillet 1976 sur les *« installations classées pour la protection de l'environnement »*. Comme en première lecture (*le Monde* du 13 décembre 1984), l'opposition était totalement absente de l'hémicycle lors du débat et, cette fois, elle n'a pas participé au vote.

M. Amédée Renault (PS, Indre) rapporteur de la commission des lois, a souligné que le Sénat avait globalement approuvé l'esprit du texte. Il a cependant demandé aux députés – qui l'ont suivi – de rétablir la possibilité, pour le juge, d'exiger la remise en état des lieux, en cas d'exploitation d'une installation présentant des risques pour l'environnement, la santé publique, la salubrité publique, etc.

L'Assemblée, à la demande du ministre de l'environnement, Mme Hugette Bouchardeau, a également supprimé une disposition ajoutée par les sénateurs, qui voulaient aggraver les peines dans le cas où les infractions à la législation sur les installations classées sont à l'origine d'homicides, de blessures ou de coups involontaires ; le gouvernement estime qu'une telle disposition s'inscrirait mieux dans le cadre de la réforme du code pénal.

En revanche, l'Assemblée a retenu deux modifications apportées par les sénateurs, notamment l'extension de l'application de la loi à des installations non classées mais présentant néanmoins des dangers pour l'environnement.

• DÉPART DE CADRES DE L'ARMÉE

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité... en première lecture, le mardi 14 mai, un projet de loi visant à faciliter la réduction des effectifs des cadres des armées et leur reclassement dans la fonction publique civile.

M. Charles Hernu s'est félicité, à cette occasion, du *« consensus d'une nation à l'égard de ces armées »*. L'opposition ne pouvait qu'approuver le texte présenté par le ministre de la défense puisqu'il proroge les dispositions des lois du 21 janvier 1970 et du 30 octobre 1975, dont l'application sans cela aurait pris fin en décembre 1985. La première de ces lois permet aux officiers d'être reconvertis à leur demande dans les administrations civiles, la seconde ouvre la possibilité à ces même officiers de quitter le service et de bénéficier d'une pension de retraite du grade supérieur s'ils partent quatre ans avant la limite d'âge.

L'Assemblée nationale a étendu ces dispositions aux sous-officiers les plus gradés (majors, adjudants-chefs et maîtres principaux), ces mesures visent à réduire les sureffectifs de cadres liés à la période de la guerre d'Algérie, ce qui était prévu par la loi de programmation militaire.

• LE NOUVEAU STATUT DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

L'Assemblée nationale a approuvé, le mardi 14 mai, en deuxième lecture, le nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon qui, de département d'outre-mer, deviendra *« collectivité territoriale à statut particulier »*.

Le RPR et l'UDF s'y sont opposés, comme ils l'avaient fait en première lecture (*le Monde* du 1er décembre 1984). Pourtant, le 24 avril 1985, l'ensemble des sénateurs, à l'exception de ceux du RPR, avaient adopté le texte présenté par M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, en y apportant un certain nombre de modifications.

Pour l'essentiel, ces modifications, acceptées par le gouvernement, ont été retenues par les députés. Ainsi, l'élection des conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon ne se fera plus au scrutin de liste majoritaire à deux tours, mais au scrutin de liste à deux tours à la représentation proportionnelle, tel qu'il est prévu dans le code électoral pour les conseils municipaux des communes de trois mille cinq cents habitants et plus, ce qui assure une représentation de la minorité.

Les députés ont également suivi les sénateurs en décidant de porter de quatorze à dix-neuf le nombre des conseillers généraux de l'archipel. En revanche, contrairement au Sénat, l'Assemblée n'a pas jugé utile de prévoir des élections partielles afin de pourvoir les cinq nouveaux sièges avant la date normale des élections, c'est-à-dire 1988.

R. Sa.

Désaccord entre le gouvernement et les députés socialistes sur la taxe d'habitation

Qui sera le plus têtu du gouvernement ou des députés socialistes ? Dans le projet de budget pour 1985 figurait une disposition prévoyant une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières (qui servent à calculer les impôts locaux), identiques à celle qui avait été effectuée l'année précédente, c'est-à-dire plus forte pour le foncier non industriel que pour les bâtiments industriels.

A l'automne 1984, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale ne l'avait pas accepté – repoussant donc cet article du projet – pour manifester sa volonté de voir le gouvernement entreprendre une véritable réforme de la fiscalité locale et particulièrement du mode de calcul de la taxe d'habitation jugé injuste. Il s'y oppose à nouveau.

Le ministère des finances estime avoir besoin d'une telle disposition, habituelle chaque année. Il l'a donc réintroduite dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier qui doit venir en discussion la semaine prochaine à l'Assemblée nationale.

Au cours de leur réunion du mardi 14 mai, les députés socialistes ont manifesté leur mauvaise humeur devant cet entêtement. M. André Laignel, député de l'Indre, a demandé que le groupe maintienne sa position de l'automne, pour obtenir que soit engagé avant 1985 un processus de réforme de la taxe d'habitation. M. Christian Pierret, rapporteur général du budget, s'il a aussi souhaité que le groupe manifeste sa désapprobation devant le peu d'empressement du gouvernement à réformer la fiscalité locale, ne voit pas la possibilité d'éviter de voter la disposition en cause.

M. André Billardon, le président du groupe, a rappelé qu'il avait déjà indiqué au premier ministre la volonté très nette des députés socialistes d'obtenir une réforme de la fiscalité locale, et annoncé que M. Laurent Fabius s'était montré favorable à une formule d'allégement de la taxe d'habitation. Mais comme cela ne résout pas tous les problèmes (qui financera cet allégement ?), le groupe a décidé de suspendre sa décision sur ce dossier dans l'attente d'une nouvelle concertation avec le gouvernement.

Dans ce même projet de loi, les élus socialistes ont l'intention de s'opposer à une augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers concernant le fuel lourd, qui devrait rapporter 1,5 milliard de francs à l'Etat.

Th. B.

SUR PROPOSITION DE M. QUILÈS

Le Sénat supprime l'interdiction de créer des débits de boissons dans les ensembles de HLM

La deuxième lecture, mardi 14 mai, au Sénat, du projet de loi relatif à la définition et à la mise en œuvre des principes d'aménagement a confirmé l'essentiel des désaccords apparus entre l'Assemblée nationale et le Sénat (*le Monde* daté 23, 24-25 juin et 9, 14, 16-17 décembre 1984). Ainsi l'opposition majoritaire au Palais du Luxembourg s'en est tenue à ses positions initiales, hostiles à l'extension du droit de préemption urbain, au « durcissement » de la définition juridique des terrains à bâtir, et à la possibilité de remettre l'attribution de logements HLM à un délégué spécial du commissaire de la République.

Avant que le texte modifié ne soit approuvé – malgré le vote hostile des sénateurs communistes, l'abstention des élus socialistes et de M. François Collet (RPR, Paris), – le Sénat a accepté deux amendements nouveaux du gouvernement. Le premier institue des sanctions pénales pour le non-respect des règles d'accessibilité aux HLM pour les handicapés, ce qui, a observé M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, faisait l'objet d'une recommandation ancienne du Conseil d'Etat.

Le second supprime l'interdiction de créer des débits de boissons dans les ensembles de HLM, fixée par des lois de 1922 et 1928. Pour M. Quilès, cette disposition *« hypocrite »* est de nature à entraver le développement de la convivialité dont les cités de HLM ont grand besoin. En revanche, MM. Jean Colin (Un. cent., Essonne), et Jacques Descours-Desacres (RI, Calvados) s'y sont opposés au nom de la lutte contre l'alcoolisme.

Bien que les députés s'y soient opposés, le gouvernement et la majorité sénatoriale (surtout les élus RPR de Paris) – laquelle en avait pris l'initiative en première lecture, – ont maintenu leur souhait de voir supprimer pour Paris et Lille les contraintes prévues par trois lois instituant une « ceinture verte » sur les zones de fortifications militaires de ces deux villes. Toutefois, le gouvernement n'a pas réussi à maintenir la règle stricte des 20 %, c'est-à-dire l'interdiction de toute construction dont la superficie au sol dépasserait un cinquième de la superficie totale de la zone.

A. Ch.

LES PROJETS DE RÉFORME ÉLECTORALE AU SÉNAT

La commission des lois du Sénat, réunie ce mercredi matin 15 mai, a désigné ses rapporteurs pour les trois projets portant réforme électorale. M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, rapportera sur le projet de loi instituant la proportionnelle départementale pour l'élection des députés ; M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne) sur le projet de loi organique augmentant le nombre des membres de l'Assemblée nationale ; et M. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne) sur le projet de loi relatif à l'élection au suffrage universel direct des conseillers régionaux.

Sur les deux premiers textes, MM. Larché et Girod devraient proposer au Sénat l'adoption d'une question préalable (ce qui équivaut au rejet du texte) au terme de la discussion générale. De son côté, M. Giraud, qui est également président du conseil régional d'Ile-de-France, devrait soumettre à ses collègues plusieurs amendements au texte sur l'élection des conseillers régionaux.

La discussion de ces trois textes doit commencer en séance publique au Palais du Luxembourg le mercredi 29 mai et pourrait se terminer le 31 mai.

A L'APPEL DU SYNDICAT DES CHOMEURS DES ASSOCIATIONS et des MAISONS DES CHOMEURS

JEUDI 30 MAI 1985

de 16 h à 19 h

MANIFESTATION des CHOMEURS

et des TRAVAILLEURS SOLIDAIRES

de la RÉPUBLIQUE à la BASTILLE

★ A 16 H 00 : Place de la République – Départ du cortège des chômeurs de PARIS et de PROVINCE.

★ A 17 H 30 : Place de la Bastille – Jonction avec les travailleurs solidaires et les délégations de personnalités, des associations, mouvements, syndicats et organisations qui soutiennent la MANIFESTATION.

★ A 18 H 00 : Place de la Bastille – Allocution de

MAURICE PAGAT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DES CHOMEURS

LES CHOMEURS S'ORGANISENT DANS TOUTE LA FRANCE

- **Ouverture d'une centaine de « Maisons des chômeurs »**
- **Du 15 au 30 mai, quinzaine d'actions en province et à Paris avec**
- *Meetings, marches de ville en ville, visites des antennes ANPE et ASSEDIC, délégations auprès du patronat, des syndicats, des parlementaires et des élus locaux..*

Objectifs de la quinzaine d'actions et de la manifestation nationale :

● Une mesure d'urgence : pour mettre fin aux situations d'extrême misère des chômeurs mal ou non indemnisés, création, conformément à la promesse faite aux chômeurs par le candidat François Mitterrand, *d'un minimum-chômage égal aux 2/3 du SMIC.*

● Une exigence démocratique : présence du syndicat et des associations de chômeurs dans toutes les *instances où se discutent les intérêts et l'avenir des* travailleurs privés d'emploi. Subventions de l'Etat et des collectivités locales aux maisons des chômeurs.

● Mise en œuvre d'une politique économique et sociale qui accorde *la priorité des priorités à la création d'emplois.* Ce qui implique nécessairement de combattre les corporatismes et les égoïsmes et de promouvoir un partage plus juste des emplois, des revenus et des richesses de la nation. Les mutations technologiques en cours démontrent en effet qu'il n'y aura plus jamais assez d'emplois *à plein temps* pour toute la population en âge de travailler. Il faut donc réaliser une réduction programmée de la durée du travail et, dans l'immédiat, passer aux trente-cinq heures. Avec une compensation salariale *intégrale pour les bas salaires car il ne s'agit* pas de partager la misère. Avec une compensation salariale partielle pour les hauts et moyens salaires, car il faut permettre aux entreprises de financer *immédiatement* la création d'emplois nouveaux au profit des chômeurs.

● Faire confiance aux capacités créatives des chômeurs en favorisant, face aux inerties et aux blocages administratifs et patronaux, *une politique d'expérimentation sociale* qui devrait permettre la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois dans les secteurs de l'économie alternative et de l'économie sociale.

● Interdiction des *mesures d'expulsion* concernant les chômeurs qui ne peuvent plus payer leur loyer.

● Interdiction des *coupures de gaz et d'électricité* chez les chômeurs qui ne peuvent plus payer leurs quittances.

● Accorder des *dégrèvements* indispensables aux chômeurs qui ne peuvent plus payer leurs impôts.

APPEL A LA SOLIDARITÉ

● Selon les chiffres officiels, 1 130 000 chômeurs ne sont pas indemnisés. 600 000 reçoivent 43 F par jour.

● Manifestez *concrètement* votre solidarité en soutenant financièrement nos initiatives au service des chômeurs.

● Abonnez-vous à *Partage,* mensuel d'information sur le chômage et l'emploi. Abonnement annuel : 125 F.

CCP Paris 186284 (N) Association syndicale des chômeurs,
117, rue H.-Barbusse, 92110 Clichy. Tél. : 737-74-76.

Votre contribution nous est indispensable. Nous comptons sur vous. Merci.

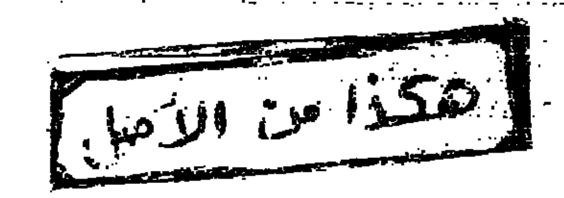
Appel au soutien militant

● Vous pouvez obtenir tracts et affiches concernant la manifestation à la

MAISON des CHOMEURS
9, rue Fontaine-au-Roi, Paris-11e
Métro République
Tél. : 806-88-05 ; 805-03-94 ; 806-14-57

● Tous les jours, de 15 h à 22 h, une cellule d'interventions militantes fonctionne.

VENEZ NOMBREUX NOUS AIDER.



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

CANNES, TRENTE-HUITIÈME

Mishima se suicide en 1970. Quinze ans plus tard, le cinéaste américain Paul Schrader reprend le chemin qui avait conduit vers la vallée de la mort le plus provocateur des écrivains japonais. Dans l'œil du cyclone hollywoodien, il a décrypté le mythe avec l'aide de Tom Luddy, l'éminence grise de Francis Coppola. Ont-ils découvert l'œuvre la plus parfaite de Mishima, Mishima lui-même ?

Mishima

L'AMÉRIQUE ET LES MYSTÈRES DU JAPON

PAUL SCHRADER, l'homme, trente-huit ans, est surprenant. *Il appartient au cinéma américain d'aujourd'hui, la génération* des « enfants terribles » de Hollywood, selon la terminologie d'un ouvrage récemment traduit en français aux éditions L'Age d'homme (1). Ces *« movies brats »*, c'est tout bonnement, nous les citons dans l'ordre de leur présentation dans le livre, Coppola, Lucas, Brian de Palma, John Milius, Martin Scorsese, Steven Spielberg, mais aussi tous ceux qui ont conquis Hollywood de haute lutte et pris définitivement le relais des vétérans, des glorieux ancêtres à la Ford, à la Hawks, à la Cukor.

Cette génération, qu'on le veuille ou non, doit beaucoup à la nouvelle vague française – même si notre fierté nationale n'en connaît plus de *limites, – c'est-à-dire en priorité* à l'exemple des cinq grands des *Cahiers du cinéma*, Truffaut, Godard, Rivette, Rohmer, Chabrol. *Le cinéma n'est plus seulement une usine de rêves, il peut aussi exprimer votre personnalité, votre sensibilité, comme un roman renvoie à son auteur (« Madame Bovary, c'est moi »,* proclamait Flaubert).

Les six de Hollywood, on dirait plus volontiers les quatre – Milius et Spielberg ont une moindre vocation *à s'exprimer* à la *première personne* ont réussi en un peu moins de dix ans à transformer définitivement les mœurs et le système hollywoodiens. *Deux fabuleux coups* de poker jalonnent cette marche à la gloire et au pouvoir : *le Parrain*, de Coppola en 1972, *la Guerre des étoiles*, de Lucas, en 1977. Ce qui *les caractérise presque tous, c'est* qu'ils sont venus au cinéma par la théorie, par l'étude, et non sur le tas, comme les pionniers qui, en *Amérique, en Europe, au Japon, ont, entre deux guerres mondiales,* inventé un art (Lucas, Milius, avaient appris leur métier à USC, l'université de la Californie du Sud, *la plus technique, la plus professionnelle* ; Coppola à UCLA, l'université de Californie à Los Angeles, plus dilettante, *plus littéraire*). *Créateurs, ils vont s'efforcer de retrouver* le contrôle absolu de leur art, perdu depuis l'époque muette, et même, pour ce qui est des Etats-Unis, depuis D.W. Griffith et l'échec colossal d'*Intolérance*, en 1916.

Paul Schrader, hasard ou non, a collaboré en tant que scénariste avec plusieurs d'entre eux, et d'abord Martin Scorsese, réalisateur de *Taxi Driver*, Palme d'or à Cannes en 1976, *auquel il attache* une importance particulière. Quand nous le rencontrons sur la Croisette, à l'époque, il n'a qu'un désir, se *retrouver derrière la caméra et diriger* ses propres films. Presque au même moment, il vend deux autres scénarios, *Yakuza* (1975), que tournera *Sydney Pollack, et Obsession* (1976), que tournera Brian de Palma. On le paie jusqu'à 200 000 dollars par film, sa jeune réputation d'écrivain de cinéma est *alors inégalée. Il a, lui aussi, étudié* à UCLA, l'université « littéraire » où l'on donne des cours de scénario. Sa thèse : *Transcendental Style : Ozu, Dreyer, Bresson*, soutenue en 1969 – *il a vingt-deux ans*, – est publiée trois ans plus tard. Il trouve dans ces trois cinéastes, surtout dans Bresson et Ozu, la conjonction *idéale entre un besoin d'exprimer* la transcendance en art, ce qu'il appelle *« des émotions spirituelles »*, et la vocation du cinéma à *l'abstraction*.

Vieille rengaine qu'on entendit *beaucoup à l'époque du muet,* avant que le son n'ajoute un facteur de réalisme écrasant et ne rende infiniment plus délicate une telle démarche. Passé à la mise en scène *en 1978, avec Blue Collar*, Paul Schrader va étrangement démentir dans ses films, jusqu'à *Mishima*, ce souci de spiritualité hautement proclamé, ou plutôt le détourner à ses *propres fins. Quand on le pousse* dans ses derniers retranchements, il vous dit admirer quatre écrivains, *« Flaubert, Stendhal, Dostoïevski, et, pour l'Amérique, Faulkner »*. Il *ne joue nullement au pédant,* il s'est *nourri de ces quatre auteurs.*



Le vrai Mishima, en 1969, (à gauche) et le Mishima de l'écran (à droite) interprété par Ken Ogata.

Le cinéma sera un peu pour lui le prolongement de l'écriture par d'autres moyens. Tout *livre* naît *d'une vision, pourquoi ne pas tenter* à son tour d'objectiver cette vision ? Chrétiens, calvinistes, ses parents le tiennent à l'écart des *plaisirs frivoles de ce monde, donc* du cinéma, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, quand il s'émancipe lui-même en Californie. Il gardera présente *dans ses films, plus ou moins affirmée, malgré des sujets profanes* (*Hardcore*, 1979, et *American Gigolo*, 1980), une thématique chrétienne avec, implicite, la notion *du péché et de la chute, donc du* rachat nécessaire. *Cat People* (1982) marque une nette évolution vers une appréhension d'abord *esthétique d'un sujet* fantastique. *Mishima est sa première œuvre* où l'ambition esthétique, qu'on perçoit nettement dès le scénario de *Taxi Driver*, fait corps avec l'exigence *morale : plus que ses écrits, la vie* de l'artiste devient son chef-d'œuvre, la mort par le suicide, l'accomplissement suprême.

Traiter d'un tel sujet a de quoi effrayer les financiers, que ce soit à Tokyo ou à Hollywood. Pour réaliser un projet si *étranger à l'univers du* cinéma, Paul Schrader va faire jouer ses relations, la famille d'abord, son frère Leonard, au Japon depuis *1978, Chieko, sa belle-sœur, japonaise,* qui écrit des livrets d'opéra, puis les amis de jeunesse, la bande des mordus de cinéma, Coppola et Lucas.

« Francis [Coppola], explique-t-il, *est entré dans l'affaire vers 1980. Je n'avais pas d'argent. Il m'a avancé 50 000 dollars pour acheter les droits à la veuve de Mishima. Puis Zoetrope, sa compagnie, est tombée en faillite. George* [Lucas] *est venu à la rescousse. Il sortait d'une longue période de repli sur lui-même. Il avait divorcé d'avec sa femme Marsha. Il voulait refaire des films et rétablir de bons rapports avec Francis. Il n'a pas investi directement, mais a été voir Warners et leur a dit : si vous mettez 750 000 dollars, je vous devrai une faveur. Et Warners a accepté. John Bailey, le chef opérateur de mes deux précédents films, Tom Luddy, l'ami de Coppola, sont de la partie. Le film sera tourné assez bon marché pour une telle production, 5,5 millions de dollars. Il en aurait coûté 20 aux Etats-Unis. Je n'ai pas touché un centime moi-même, et je ne serai jamais payé. Ce n'était pas possible, il n'y avait pas tellement d'argent. »*

Les plus gros ennuis, Paul Schrader les *rencontra au Japon*. Le coproducteur japonais, Mata Yamamoto, avait réussi à convaincre la firme Towa, distributrice de films, et Fuji, le fabricant de pellicule, de donner de l'argent. Towa et Fuji se sont rétractés en cours de route et ne voulaient pas verser ce qu'ils avaient promis. *« Yamamoto était menacé de faillite,* ajoute Paul *Schrader, et il se serait tué. Il leur a dit : « Je me suis engagé pour une » somme d'un million et demi de » dollars sur votre parole. Si vous » ne me donnez pas cet argent, et » que vous vous retirez, je vous » détruirai comme vous m'avez » détruit. » Ils se sont inclinés. Sinon ils auraient été responsables de sa mort. On ne plaisante pas au Japon avec une trahison. »*

« Que le film ait pu être tourné reste un miracle, conclut Paul Schrader. *Au Japon, des forces se liguaient, plus ou mois secrètement, contre sa réalisation. Le sujet dérange. Mishima a commis le péché le plus grave pour des Japonais, il s'est rendu plus important que la communauté. Sa flamboyance inquiète, non pas sa politique ou sa sexualité. Il a pris tout le Japon à témoin de ses problèmes personnels. Le Japon déteste cela. Car le pays est trop peuplé, ce genre d'ego envahissant n'a pas sa place. Aujourd'hui encore, on ne sait que penser de Mishima. Tout le monde se sent mal à l'aise : la droite qui l'a canonisé et récrivit son histoire ; sa veuve qui, elle aussi, essaie de récrire l'histoire ; le gouvernement du premier ministre Nakasone, qui ne veut pas que ça refasse surface* (2). *»*

« Personne ne veut voir le film. J'apprends à l'instant qu'il ne sera pas présenté au Festival de Tokyo en juin, comme on l'avait annoncé. Mishima *n'existe pas. Towa et Fuji ont donné l'argent de la main à la main, sans signer de contrat. Si vous leur posez la question, ils vous diront : « Nous ne l'avons pas » financé ! » Et ils ne l'ont pas vu, ils ne veulent pas le voir. S'ils le voyaient, il leur faudrait s'en occuper. Et ils ne veulent pas s'en occuper. »*

Entre Coppola et Lucas d'une part, Towa et Fuji d'autre part, Paul Schrader, *romancier dans l'âme*, aventurier de l'art, a vécu une des plus fabuleuses aventures de l'histoire du cinéma, monté seul une *entreprise qui fait honneur* à son sens de l'initiative et à son goût de l'intrigue. L'art et l'action se rejoignent, *Mishima*, film, redouble à sa façon le destin de Mishima, l'homme. Paul Schrader a tout voulu, tout combiné, dans le film et dans la réalité.

L. M.

---

(1) *Les Enfants terribles du cinéma américain*, de Michael Pye et Linda Mylès. L'Age d'homme, collection dirigée par Freddy Buache.

(2) Nakasone, alors simple ministre, avait donné l'autorisation à Mishima de créer sa propre armée. NDR.

Tom Luddy

L'aventure d'une production

TOM LUDDY incarne, dans l'équipe de Coppola, la conscience du passé et la foi en l'avenir. *C'est lui qui déterre les trésors oubliés et couve les* talents encore incertains. A quarante et un ans, le crâne dégarni du professeur d'Université mais *l'allure de l'adolescent californien enthousiaste de cinéma*, Tom Luddy est à la fois une encyclopédie et un nez.

A Pacific Film Archives, l'importante cinémathèque de San-Francisco qu'il a programmée puis dirigée de 1972 à 1979, il ne montrait pas seulement des films. Il *invitait des cinéastes à habiter* la cinémathèque, il voulait un endroit propice à la création, un point de réunion entre cinéastes de tous pays et de tous âges, de *Nicolas Ray à Werner Herzog.*

C'est alors que Francis Coppola, qui, avec George Lucas, vient de quitter Los Angeles à la recherche d'un environnement plus adapté à ses ambitions, lui demande de *projeter* les films et de lui présenter *les metteurs en scène qu'il accueille* à la cinémathèque. Tom Luddy, par exemple, organisera la rencontre Kurosawa-Coppola-Lucas, les deux derniers devenant coproducteurs de *Kagemusha*.

Quand il devient membre à part entière de Zoetrope (la

George Lucas, Mata Yamamoto, Tom Luddy.

société de Francis Coppola), Tom Luddy est l'homme des présentations difficiles. Ainsi, la tournée du *Hitler*, de Syberberg, à travers les Etats-Unis, puis celle du *Napoléon*, d'Abel Gance, qui se poursuit dans le monde entier. *« Nous avons voulu,* dit-il, *briser les règles, trouver de larges publics, faire des événements de films qui méritaient de sortir du ghetto des cinémathèques. »*

A la grande époque des studios Zoetrope, à Los Angeles, Tom Luddy s'occupe en particulier de Jean-Luc Godard, avec qui Coppola conclut un accord. Zoetrope investira dans deux films en échange des droits de distribution *aux Etats-Unis et en coproduira* un troisième. Zoetrope investit 250 000 mille dollars dans *Sauve qui peut la vie* et *Passion*. La *coproduction ne s'est pas encore* matérialisée.

Producteur pour Coppola, Tom Luddy a maintenant des projets avec Volker Schlöndorff (sur des mormons dans l'Utah), avec Jean-Pierre Guérin (le coréalisateur de *Tout va bien*), avec Céline au Danemark (avec Klaus Kinski dans le rôle principal). Il songe à un film sur la musique latino-américaine, un autre sur la danse *japonaise*.

Tom Luddy est également le cofondateur du Festival de Telluride et l'un des conseillers des festivals de New-York et de San Francisco. Annette Insdorf, professeur de cinéma et journaliste, dit de lui : *« Il connaît mieux l'histoire du cinéma que n'importe quel professeur d'Université, il connaît mieux que quiconque les jeunes réalisateurs. C'est lui qui a redécouvert Abel Gance, et, s'il a toujours de bonnes idées pour les festivals dont il s'occupe, il ne cherche pas la publicité et en laisse toujours le crédit aux autres. Il est l'une des rares personnes à être pour moi source d'inspiration. »*

De Cannes 1985, Tom Luddy dit : *« Avec les films américains, de l'Australien Peter Weir, de l'Irlandais John Boorman et du Britannique Alan Parker, avec le film australien de Dusan Makavejev, William Hurt dans un film brésilien et notre film* Mishima, *le cinéma s'internationalise vraiment. Avec Louis Malle, Bertrand Tavernier et Diane Kurys, qui travaillent ou vont travailler aux Etats-Unis, nous allons vers un cinéma mondial. Voilà qui est très sain à un moment où, face aux changements d'habitudes de ses spectateurs, le cinéma lutte pour sa survie. »*

F. DE GOLDSCHMIDT.

Paul Schrader

RENCONTRE AVEC LE RÉALISATEUR DE « MISHIMA »

Obsession de la beauté, importance de l'art, puissance de l'action, rituel de la mort : les quatre vérités de la vie de Mishima par le cinéaste américain Paul Schrader.

« MISHIMA est un personnage pris dans la réalité mais qui n'en possède pas moins toute la force et la dimension de la fiction, *dit Paul Schrader*. J'aurais très bien pu me contenter de l'inventer, mais il aurait été bien moins crédible. J'approche de l'âge mûr et j'ai reconnu en lui beaucoup de choses qui me préoccupent. De même que Travis Bickle, le personnage central de *Taxi Driver*, que j'avais écrit pour Martin Scorsese, était l'interprète idéal du mal de la jeunesse, de même Mishima représente par excellence l'homme parvenu à l'âge mûr.

» Je suis trop vieux pour continuer à montrer des garçons de vingt et quelques années. Il me fallait trouver quelqu'un proche de moi. Mishima, très tôt, sut exactement comment il finirait sa vie. Dès 1936 il avait commencé à penser à sa mort. Parvenu à mon âge, il fut confronté au dilemme : comment et pourquoi mourir. Ce personnage réel avait la gandeur d'un personnage de fiction, il avait été écrit par un grand écrivain qui inventa son existence comme un scénario. Et, en fin de compte, l'œuvre la plus parfaite de Mishima, c'est Mishima.

» La raison pour laquelle j'ai adopté une structure en quatre parties, avec trois niveaux de récit, le passé, le présent, l'imaginaire (à partir de trois romans), c'est que je voulais éviter de tomber dans le piège des biographies *filmées. Vous ne pouvez pas* décrire la vie véritable d'un écrivain, la vie qu'il imagine, comme vous exposez les toiles d'un peintre ou jouez la musique d'un compositeur. Un écrivain s'exprime par les mots, il faut trouver un moyen de rendre cela dramatique. Car on ne vous introduit jamais *dans* les livres.

» *Il y a toute cette masse de* matériaux contradictoires, une existence qui couvre quarante-cinq années, une œuvre qui ne comprend pas moins de quarante-cinq livres, volumes. J'ai dû m'imposer une stricte discipline. J'ai découpé la vie de Mishima en quatre parties, j'ai appliqué une grille théâtrale, ou thématique, qui nous permet de le suivre, à partir de son souci maladif de la beauté, à travers l'art et le narcissisme, puis dans l'action, jusqu'à l'ultime journée. Je me suis rendu compte qu'il me fallait une seconde grille, stylistique, pour séparer ce dernier jour, en couleurs normales, des souvenirs en noir et blanc et de la fantaisie hautement stylisée de ses livres.

» Ensuite vous placez la seconde grille sur la première et vous voyez comment l'ensemble se mélange. Quels romans devait-on retenir, où les mettre ? Mon frère Léonard, coauteur du scénario, et moi-même, nous sommes partis à Mexico et en deux trois jours nous avons organisé le puzzle. Mishima était un homme en quelque sorte « compartimenté » qui ne révélait jamais le fond de sa pensée. Le seul moyen de le cerner, c'était d'imaginer un film pareillement compartimenté, avec une mosaïque narrative vite reconnaissable qui va se développer, s'épanouir.

» Tous ses livres sont autobiographiques. D'autres choix, certes, étaient concevables. J'ai retenu *le Pavillon d'or*, qui appartient à ses débuts, c'est le meilleur *de cette période, tout imprégnée* de son obsession de la beauté. Pour l'âge mûr, le narcissisme envahissant, je devais choisir entre *les Couleurs interdites* et *la Maison de Kyoko*. La veuve de Mishima me refusa les droits de *Couleurs*, mais m'accorda ceux de *la Maison de Kyoko*, jusqu'alors non traduit en anglais. Je me le suis fait traduire, et j'y ai trouvé ce que je cherchais. *Chevaux échappés* s'imposait pour la troisième partie.

» Je ne comprends pas encore totalement Mishima, même si je crois le comprendre plus que beaucoup d'autres exégètes. Des gens que j'ai interviewés, ceux qui le connaissent le mieux, étaient aussi ceux qui disaient ne pas le connaître. Je n'ai rencontré personne sachant vraiment qui il était. Il y a en lui, caché très profond, ce que j'appellerai un mystère psychopathique. Le film ne peut en fournir la résolution. C'est pourquoi cette vie rejoint la fiction.

» J'aime tourner des films sur des personnages ou des choses que les autres jugent anormaux, et leur conférer le genre de grandeur auquel d'ordinaire on ne les associe pas. Essentiellement, ce que *j'ai voulu faire, c'est conter* l'authentique histoire de Mishima, me mettre de son côté et rendre le spectateur capable de comprendre ce qui se passe. Et non pas simplement de regarder comme s'il était un clown.

» Mais quand vous tournez un film sur des gens anormaux, vous ne devez pas permettre au spectateur de les voir tout de suite dans leur véritable perspective. Au moins pendant la première heure et demie, vous devez prétendre que votre personnage ne saurait être vu par le spectateur dans une autre lumière que celle d'un monde où tout se ramène à lui. Vous n'apercevez que son point de vue, le reste est tout à fait normal. *Au bout d'une heure et demie*, vous commencez à vous dire : il est complètement fou. Mais c'est trop tard, vous vous êtes déjà identifié à lui. Visiblement j'éprouve assez de sympathie envers Mishima pour m'identifier à lui. J'essaie de présenter son cas de la manière la plus amicale.

» J'ai utilisé les services de deux décorateurs, Eiko Ishioka, une styliste célèbre au Japon, qui a traité la partie roman, et qui débute au cinéma ; et Kazuo Takenaka, un vétéran de la Toho, qui a construit les autres décors. Je ne voulais pas qu'ils se ressemblent. Pour la musique, j'ai choisi Philip Glass, musicien d'avant-garde, le compositeur d' *Einstein on the Beach*, de Bob Wilson, à cause du caractère fragmenté de mon film, son côté mosaïque. Il *me fallait une partition d'opéra*, avec sa machinerie propre, son élan particulier qui porte la mosaïque tel un fleuve. Il a écrit la partition à partir du scénario, avant que le film ne soit tourné.

» J'ai toujours dit à Phil : la musique doit exister à part, comme un morceau pour orchestre, avec de vraies instruments. Il a lu tout ce que je possédais sur Mishima avant d'écrire sa partition. Il s'est mis à composer comme s'il s'agissait effectivement d'un opéra. Nous avons enregistré avec un orchestre de cent musiciens à New-York. Au total j'ai une heure et quart de musique, environ. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

Youssef Chahine

« ADIEU BONAPARTE », DEUX SIÈCLES DE POLÉMIQUE

EN 1981, un petit éditeur égypto-libanais du Caire, Saladin Boustani, fit froncer bien des sourcils en publiant, pour la première fois et en dix tomes, tous les textes émis dans leur langue et en arabe par les *Français en Egypte* durant cette expédition qui commença en conquête libératrice (1798), avant de finir piteusement (1801).

Toujours au début de cette décennie, on pouvait, à l'université du Caire, entendre les cours de deux professeurs d'histoire, diffusant chacun une vision radicalement opposée à l'autre de l'influence française sur la formation de l'Egypte moderne. Pour l'un : *« La conquête de notre pays par Bonaparte ne ressemble à aucune autre avec ses idées de libération, de progrès et de tolérance, son cortège de savants et son général de vingt-huit ans qui donna à l'Egypte le choc et une partie des moyens qui, sous Méhémet-Ali, de 1804 à 1849, devaient la tirer de l'arriération. »* Aux yeux d'un autre universitaire, porte-parole des fondamentalistes : *« Bonaparte apporta seulement, sur notre terre islamique, la barbarie et les poisons de l'Occident. Il ruina notre pays, et ses soudards profanèrent nos mosquées. Seuls des égarés peuvent prétendre qu'il implanta en Egypte musulmane les bienfaits de la civilisation moderne. L'islam avait déjà généreusement donné tout cela. »*

Impliqué par vocation dans toutes les polémiques politico-intellectuelles de son pays, le cinéaste Youssef Chahine (né en 1926, auteur de trente films) ne pouvait rester absent d'une controverse de plus en plus vive. *« Il y a une quinzaine d'années, j'ai commencé à penser à un film mais je ne me suis mis sérieusement au travail qu'en 1981-1982. »*



L'expédition en Egypte, avec ses souffrances et ses étonnements. Et puis, à travers une amitié, l'attirance conflictuelle entre l'Occident et l'Islam.

Plongé dans Bainville, dans la monumentale *Description de l'Egypte* des savants de l'expédition, dans les *Souvenirs* de Roustam, mamelouk de Napoléon Ier, le cinéaste sentait peu à peu se modifier l'idée qu'il avait d'une épopée dont le chef, quand elle vira à l'équipée, dès l'été 1799, planta là tout son monde et, sans gloire, regagna secrètement la France où les Français furent plus faciles à mater que les Egyptiens.

Peu à peu, le cinéaste, aidé dans ses lectures en trois langues et dans ses recherches des deux côtés de la Méditerranée par son assistant Yousri Nasrallah, son nouvel acteur fétiche Mohsen Mohieddine (un petit « monstre » de vingt-cinq ans qui tourne depuis l'âge de dix ans), et par un jeune énarque français, Henri-Michel Comet, rencontré par hasard dans un dîner parisien, mettait au point « son » Bonaparte en Egypte, dans lequel il y a finalement peu de Bonaparte et beaucoup d'Egypte mais aussi beaucoup de Français.

Ce n'est pas – on s'en doute si on connaît un peu l'œuvre de Chahine – l'« envers du décor » qu'il a voulu nous montrer dans son film. Un film dans lequel il y en a d'ailleurs deux, fort bien emboîtés, ma foi, l'un dans l'autre : la conquête, avec ses souffrances et ses étonnements pour l'envahi comme pour l'envahisseur, et puis, à travers l'amitié entre un officier à l'humanisme lentement mûri et un jeune Alexandrin nationaliste et à l'âme fraîche, l'éternel contact possible-impossible, la jamais résolue attirance-aversion entre l'Occident et l'Islam.

C'est naturellement ce « deuxième » film, – dans lequel le « biculturé » Chahine s'est personnellement beaucoup investi, – qui est sans doute le plus important dans l'esprit du créateur. Les grandes scènes de bataille auxquelles ont participé devant les pyramides de Guizeh ou au lac du Fayoum des milliers de soldats égyptiens, n'en resteront pas moins de très grands moments de l'histoire au cinéma, dans ce film pleine peau, tout entier cousu main.

Mais déjà Chahine est tout à la préparation de sa prochaine œuvre, tirée du roman d'Andrée Chedid, *le Sixième Jour*. On aura peut-être la surprise d'y voir Dalida, de retour au pays natal, muée en mère nilotique amoureuse de Mohsen Mohieddine, le jeune premier d'*Adieu Bonaparte*. Une nouvelle aventure franco-égyptienne....

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Détective

GODARD DANS LA BERGERIE



Détective déjoue le cours du Festival. Après le feu de paille des applaudissements, des agressions et des huées, Godard obsède la conscience de Cannes.

IL court très vite, le cinéma. Une course de sauts, d'une vision à l'autre, très vite. Dans le noir, par-dessus vos têtes, un faisceau. Un cône de lumières, de poussières qui s'en va buter devant, contre une falaise blanche, et les imaginations rebondissent, vous sautent à la figure. Mais le temps de dire ouf, elles sont déjà de la mémoire. Ou de l'oubli. Un bruit, des apparitions. Rien de stable. Contes, que tout cela.

Un conte. Il y aura un prince. En plein centre-ville, gare Saint-Lazare, cour du Havre, le foutoir, sorties de métro, les clous, les passants, les manteaux, une foule affairée, personne, yeux absents.

Le prince du conte, c'est Alain Cuny. Haut et droit comme un peuplier. Une tête en cuir, épais, de plésiosaure. Voix de caverne dans la forêt. Avec le soleil noir de la mélancolie. Sous des cristaux de lumière, le prince gravit et descend les degrés du temple, portant dans ses bras la princesse, une toute petite fille noyée dans une mer de cheveux.

Les quarante voleurs d'Ali, les ogres, les égorgeurs, c'est la *Mafia. Le prince débarque de* Palerme, *via* Madrid. Boeing, Roissy, computers, cours du dollar, chèques de cavalerie. Gros paquets à rafler. Paris. Combats de boxe.

Le prince plonge la main dans la chevelure de la princesse-enfant, et de l'autre main essaie de tirer les fils de ses exécutants : un manager entre deux songes, c'est Johnny Hallyday, un pilote entre deux âges, c'est Claude Brasseur. Tous les fils se cassent, rien de tel que le cinéma pour entr'apercevoir au vol le rêve des hasards et des nécessités. Seule demeure une femme, c'est Nathalie Baye, elle sait ce que les autres veulent, elle a ses silences, ses absences, et, sur ses joues, sur son front, tout un monde d'élans de conscience, qui couvent.

Le « détective » du titre, c'est Jean-Pierre Léaud, un diable baladeur, pointu, fébrile, aux interventions immédiates mais qui explosent avant terme comme les bulles de savon. Un clown-courant-d'air, assisté d'un autre détective, immobile celui-là, c'est Laurent Terzieff, allongé dans ses chandails de poitrinaire définitif, méditant lentement, en chambre, près des piles de la collection complète de la Série noire dont il n'a jamais ouvert un seul volume, par amour-propre.

Fondamental, le détective : l'épine dorsale du cinéma. Il est là pour saisir une suite éventuelle des choses, pour s'y retrouver dans les collisions, intermittences, trous de mémoire, chevauchements, sautes, fuites, que suscitent la caméra, les micros, et les ciseaux de la monteuse qui découpe et colle les bouts de film.

Un film, ce n'est pas une histoire, ça court trop. Ça bouge trop. Un film, c'est dix histoires, au moins. Une histoire, c'est plutôt un livre, ça suit une idée, un livre : sur chaque page, les lignes imprimées restent tranquilles, à leur place.

Il y a des livres partout, dans *Détective*, sur les tables des restaurants, dans les valises des commandants de bord, dans les poches. Une invasion de livres. L'obsession du contraire. Mais eux aussi, les livres, les histoires à dormir assis, couché, sont emportés comme des fétus dans la course folle du cinéma.

Cinéma : désordre vivant, respirant, innervé, de bruits subits, de regards, de mots happés ou perdus, de bouffées de symphonies ou de quatuors qui traversent en coup de vent la cage de l'ascenseur ou le canon du revolver.

C'est l'envers des autres arts. Ce sont les atomes solitaires des vies, qui entrecroisent leurs visions, leurs cris, et voici que tout à coup ces mouvements browniens font halte : il y a Nathalie Baye et Johnny Hallyday qui essaient de se dire quelque chose, le silence a perdu ses voix, c'est comme si vous touchiez la nuque de la mort, du creux de la paume.

Mais le film est reparti, enseignes lumineuses, trottoirs et passants, rideaux des fenêtres, caméras vidéo japonaises, couvertures blanches de Gallimard, gêne subite de vieux macho devant la poitrine d'une jeune fille. Bruits du temps, images du futur, battements du sang de la vie. Et ces hommes qui tombent, on ne sait jamais qui a tiré, sur le moment. Tous ces acteurs, femmes et hommes, si proches sur l'écran. Et toutes ces histoires qui se brisent, et le prince qui repart avec l'enfant endormi, et le détective qui n'a rien trouvé, et la figure géante d'Eric von Stroheim qui se dresse, à côté de sa caméra, qui crie qu'il veut finir le film, ou qu'il ne veut pas le finir, que le cinéma ça ne s'arrête jamais...

Détective : un film immense. Godard tout entier revenu. S'il « était une fois » un cinéaste, s'il en reste un, c'est lui.

MICHEL COURNOT.

Juliette, première

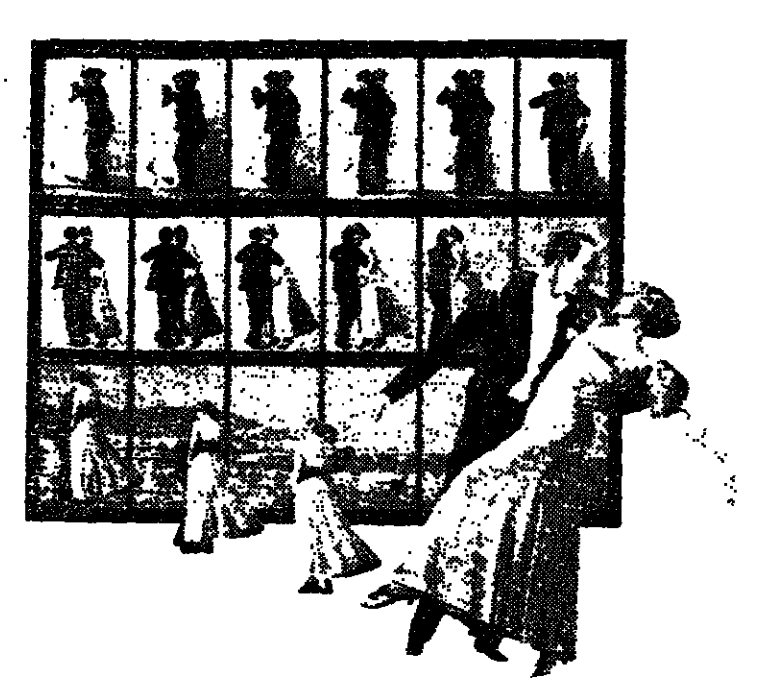
GAVROCHE RIME AVEC BINOCHE

IL était encore trop tôt pour Cannes. Le soleil réchauffait à peine un air chargé de l'humidité de la veille. Des toits du port, en contrebas, montaient des bruits de bord de Méditerranée. La ville profitait de l'heure pour exister par elle-même avant d'honorer son contrat quotidien. Une même harmonie régnait dans le jardin fleuri de la ville UGC. Plus que cela, sans doute : la sérénité était ici d'une autre nature, empreinte de gravité retenue, comme dans ces familles qui se réunissent au matin pour accompagner l'un des leurs tout au long d'une journée *marquante pour la vie. Communion solennelle, prise de voile, au choix... Le petit déjeuner des journalistes de province avec l'équipe de Rendez-vous* avait quelque chose d'une veillée d'intronisation. On parlait bas, sans ironie. On soignait ses questions. On couvait l'élue, Juliette Binoche, qui gardait des attitudes de jeune fille de la maison. La jeune comédienne riait, s'empourprait encore aux allusions à son sacre cannois, forçait sur l'espièglerie comme pour retarder l'irréversible échéance. Elle voulait le succès, c'était sûr. Elle avait la détermination de ceux qui *s'embarquent l'esprit froid*. Mais, à cette heure encore, *la trouille*.

La comparaison avec les rites d'initiation n'est pas forcée. Pour Binoche, son Gavroche, le Festival a eu mardi la tendre compassion d'une marraine pour le mariage de sa filleule avec la gloire. C'était attendu. Garanti d'avance avec, pour un événement heureux, la pire des expressions : la jeune actrice du film d'André Téchiné allait « exploser » le 14 mai 1985 au firmament du cinéma français.

Soyons juste, il y avait aussi, sous cette perspective, quelques paris d'agents, quelques rumeurs d'attachés de presse, le manque de vedettes féminines cette année au Festival, et notre goût national pour la naissance annuelle d'une nouvelle star en herbe. Le talent de Juliette Binoche est manifeste et il aurait été, de toute façon, récompensé *un jour*. Les circonstances, l'efficacité de Cannes *à faire sauter les étapes* à ses favoris, ont *simplement fait la différence*.

Alors, Binoche en pleine crise de croissance accélérée s'est vu proposer mardi, à peu de chose près, *le parcours de* Clint Eastwood et de Johnny Hallyday. *De station en station* sur les plateaux de TV, *ou dans les halls d'hôtel, il se trouvait des confrères, tuteurs inquiets, pour lui dire : « Bon courage pour ce soir. »* Comme si elle était trop petite, Binoche, pour les marches du palais *!* Cela devait même la rendre un peu furieuse, ces conseils à l'usage des oies blanches. Elle n'était pas dupe, n'ignorait pas la façon dont on lance les actrices. Les références à Kaprisky (Valérie) avaient l'air de l'énerver. Avec tact, parce qu'on lui avait demandé d'être polie avec les messieurs-dames, elle tentait de faire comprendre qu'elle avait du talent ailleurs que dans les fesses, une famille d'auteurs (Godard, *Doillon, Téchiné) et une déjà longue expérience du théâtre. Bref, qu'elle n'usurpait pas le miel de cette journée de star.*



Au soir venu, après ce baptême de lumière, Binoche a rejoint sa place réservée dans le sérail : actrice qui compte.* Mûrie *d'un coup par la grâce du* Festival. *Différente déjà, malgré elle, sa sincérité et sa joyeuse ironie. Quelques jours* avant le Festival de Cannes, *nous l'avions rencontrée à Paris, attablée avec un copain, comédien sans nom, dans un café du* Châtelet. *Il avait été bien sûr question de son sacre à venir. Le garçon marquait involontairement la distance entre elle et lui. Il la regardait comme si elle quittait la bande. Binoche de l'autre côté du miroir.

PHILIPPE BOGGIO.

Semaine de la critique

Signes de vie à l'Est

CRÉÉE en 1962, la Semaine de la critique confirme, vingt-quatre ans plus tard, son rôle décisif de révélateur des tendances du jeune cinéma mondial. *Jamais* peut-être comme cette année elle n'a *révélé* une *telle cohérence dans* le choix et l'orientation générale.

Visages de femmes, de Désiré Ecaré, dont nous avons déjà rendu compte (*le Monde* du 11 mai), était un peu le SOS d'un cinéma africain replié sur lui-même par la force des choses et par son incapacité de traduire dans les faits la politique d'union indispensable. *Kolp*, de Roland Suso Richter (Allemagne fédérale), le second film de la Semaine, surprend agréablement dans un cinéma allemand un peu perdu après la mort de Fassbinder, la semi-retraite des deux Werner, Herzog et Schroeter, et l'éloignement de Wim Wenders.

Kolp est peut-être la première réponse intelligente au phénomène capital que constitue outre-Rhin *Heimat*, d'Edgar Reitz, une tentative intelligente de désacraliser l'Allemagne d'après le nazisme, longtemps prostrée dans un sentiment de culpabilité qu'elle refusait d'assumer. Au lendemain de l'effondrement, en 1947, dans la zone américaine, un jeune provincial se lance dans le marché noir, vole des objets et denrées de première nécessité aux Américains. Il ne remarque pas que déjà tout va un peu mieux, la vie reprend, et cette activité devient dérisoire. Il rêve à l'Amérique qu'il espère rejoindre avec la fille aimée. Une fin tragique, très romantique – on pense aux *Amants de la nuit*, de Nicholas Ray, – n'enlève rien au sens du récit, cette découverte d'un pays mythique, les États-Unis, auquel déjà on s'identifie.

Vertiges est le second film d'une jeune Française qui a beaucoup de personnalité, *Christine Laurent*. Une troupe de chanteurs d'opéra échoue dans un coin perdu du Portugal. Les hommes comptent peu dans le travail, sauf le chef d'orchestre, interprété magistralement par l'ancien acteur de Glauber Rocha, Paulo Autran. Les femmes vivent leur métier avec une passion qui n'a d'égale que leurs amours tourmentées. Formée à l'école du nouveau théâtre français, décoratrice de Brecht, mais aussi de divers opéras, *la réalisatrice consigne ce qu'elle a vu*, entendu, et entrelace ces notations très féminines dans *les mesures sublimes des Noces de Figaro* de Mozart. Elle a admirablement saisi la fragilité d'êtres déchirés en permanence par leurs émotions, qu'elles relèvent de l'art ou de la vie privée.

The Killing Floor (littéralement la scène du massacre), du cinéaste noir américain Bill Duke, est un film très fort, très surprenant, d'un genre dont nous ne connaissons pas l'équivalent en France, sur les luttes syndicales à Chicago entre 1917 et 1919. Les protagonistes en sont des ouvriers venus tenter leur chance dans les plantations du Sud, ainsi que des émigrés européens de fraîche date, qui ne parlent pas encore anglais, tous lancés dans une même lutte épique pour gagner de quoi vivre. Le syndicalisme devrait les unir contre les patrons des abattoirs, lieu de l'action. Ouvrage documenté, fouillé, joué brillamment par Damien Leake dans le rôle du meneur de jeu, *The Killing Floor* révèle un autre militantisme, d'abord narratif, soucieux d'objectivité et de factualité.

La Semaine de la critique, enfin, témoigne cette année d'un phénomène capital : le retour possible au premier plan, dans un avenir pas trop éloigné, des cinématographies de Pologne ou d'Union soviétique, à un moment de crise politique grave interdit des contacts plus suivis avec ces pays. Les deux films de la semaine, le polonais et le soviétique, sont, en outre, des films d'école, de diplôme, comme on dit là-bas, et constituent en quelque sorte un examen de passage. Ils sont tournés avec des moyens impensables chez nous.

Fucha (le Job, selon la traduction inscrite au générique), de Michal Didziewicz, restitue à la nouvelle cinématographique ses lettres de noblesse. Le sujet, simple apparence, raconte l'histoire de deux tailleurs de pierre envoyés dans une petite ville de province pour y installer une pierre tombale. Un étrange personnage les embauche au noir afin de rafistoler la nuit la tombe d'un héros historique laissée à l'abandon. Le cinéaste effleure avec finesse un thème délicat, la propension polonaise à l'héroïsme dans un pays qui n'a pu survivre que par une contestation quotidienne de la vérité officielle.

La Cage aux canaris, de Pavel Tchoukhrai, le fils de Gregory Tchoukhrai *(la Ballade du soldat, Ciel pur)*, tire sa fortune principale de sa jeunesse : jeunesse du cinéaste, jeunesse des protagonistes. *Pas d'arrière-pensée politique* immédiatement *discernable*, l'audace *vient tout naturellement du fait de montrer* des jeunes Soviétiques d'aujourd'hui, plus ou moins marginaux, perdus dans un décor idéal, une gare la nuit ou au petit jour. Ballet de voyageurs, de trains en partance, de petites combines avec le flic de service. On se frôle, un sentiment perce entre un garçon et une fille, la vie et l'espoir surgissent. Mais, comme en Occident, les parents ont drôlement gaffé, ne savent plus prendre la mesure de leur progéniture. Tout cela murmuré, suggéré. Une esquisse, une autre nouvelle.

L. M.

■ FESTIVAL DE SAINT-SÉBASTIEN. – La Fédération internationale des producteurs de films (FIAPF) a *décidé*, samedi 11 mai à *Cannes*, *de redonner au Festival international de cinéma de Saint-Sébastien* le caractère de compétition qu'il avait perdu en 1980. A l'issue du trente-troisième Festival, qui aura lieu cette année du 19 au 28 septembre, un jury international décernera donc à nouveau les « coquilles » d'argent et d'or.

Bande à part

Beau temps

LA CHRONIQUE DE DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

IL a fait beau sur Cannes, et la Croisette avait retrouvé son air de tableau de Dufy. Il a fait beau sur les visages quand, dans le palais, la *lumière* est tombée des projecteurs à la fin du *Rendez-vous* d'André Téchiné. La salle a applaudi longuement, *chaleureusement, jusqu'à ce qu'on entende, d'une* voix calme, le « merci » de Juliette. Dans le regard d'André, quand il m'aperçut, mêlé au premier rang des admirateurs, je vis le souvenir de cette autre soirée, celle-là désastreuse, où nous présentâmes ensemble nos « sœurs Brontë », injustement piétinées par les agresseurs habituels. J'admire cette constance d'André dans l'amour des actrices, *Jeanne Moreau, Marie-France Pisier, Isabelle Huppert, Isabelle Adjani, Catherine Deneuve et, aujourd'hui, la petite dernière, Juliette Binoche.* La Juliette de Roméo récitant son Shakespeare *n'est pas sans rappeler, bien sûr,* Sandrine Bonnaire disant son *On ne badine pas avec l'amour* dans le *A nos amours* de Maurice Pialat.

Il est venu lui aussi à Cannes, entre deux séances de montage de Police, avec Gérard Depardieu *et Sophie Marceau. Il a presque un peu de regrets de n'avoir pas eu le temps de préparer son film pour le Festival : je le rassure vite en lui rappelant que notre Loulou fut ignoré de tous*, malgré le *même Gérard* Depardieu et, cette fois, Isabelle Huppert qui, elle, sait tout de Cannes, *avec* six ou sept films à la suite, *de la Dentellière à Heaven's Gate*, le film maudit de Michael Cimino, qui ruina United Artists.

Il est une race discrète et peut-être même dissimulée, qui, pourtant, porte la plus grande responsabilité dans la survie du cinéma français ces dix dernières années : les exploitants. Ils sont là avec leurs airs de province, réalistes et peu bavards. Ils cachent souvent sous des airs bougons une vraie passion de cinéma qui se réfugie seulement dans l'éclat du regard quand défile devant eux la liste des films à venir. D'un clin d'œil, ils savent discerner le bon grain de l'ivraie, sans autre élément de jugement que l'expérience des millions d'yeux qui ont usé leurs écrans. Leurs noms sont inconnus du public, qui pourtant les fréquente, sans connaître à quel point *leur rôle dépasse souvent celui des* producteurs *dans la naissance des films qu'ils rendent possibles d'un seul mot, une date, un chiffre, véritable jugement de vie et de mort* qui a *donné* au cinéma français les bases *mêmes* de sa pluralité et de sa noblesse.

Ce sont leurs écrans multiples qui, contrairement à ce qu'on leur reproche, ont rendu possible l'incroyable diversité de la production nationale, de Marguerite Duras à Louis de Funès, qu'ils ont tous fait vivre. Dans ce monde d'hyperboles et de faux sentiments, ces hommes, plutôt ces familles, apportent un peu de vérité et s'échappent des abords rugueux, révèlent pour ceux qu'ils aiment une passion intense et fidèle. Ils contrôlent des provinces entières et leurs noms sont murmurés avec respect : les *Lapouble*, de Lyon, *l'illustre famille* Edeline, de Versailles, qui donna le maître à penser des *multisalles, et son frère Pierre qui, je le crois bien, est l'homme le plus puissant*, le plus compétent, et, à sa façon, le plus généreux de tout notre cinéma. Il sera surpris, peut-être même choqué, d'être, pour la première fois de sa vie, mis en avant, publiquement louangé, mais cela changera de tant de faux hommages à tant de fausses vedettes : vive Pierre Edeline, qui a mis des milliers de films devant des millions d'yeux...

Dans la nuit de Cannes, au beau temps *retrouvé, j'ai serré* fort les *mains* d'André Téchiné et de Juliette, ils s'enfuyaient heureux et bouleversés après l'accueil de leur *Rendez-vous*, qui ne sera pas manqué. Plus loin, sur la Croisette, j'ai prêté à Philippe Garrel, dernier prince de l'ombre, mon écharpe de soie bariolée pour qu'il puisse entrer dans le palais en dissimulant son regard étrange et inspiré au contrôle vite trop zélé de l'armée de vigiles qui entourent les barrières. Dans les derniers mètres qui me séparent du Carlton, ce mercredi matin, à l'aube, j'ai entendu le rire fabuleux d'Oshima, mon ami, il prépare le film à qui je donne déjà, sans hésiter, la palme d'or 1986 !

Compétition

«MASK», de Peter Bogdanovich

Rocky, un nom de champion

LA Californie, c'est formidable. Tout le monde peut être heureux, à condition d'y mettre du sien et de s'aimer très fort les uns et autres. Bien sûr, la vie compte des moments difficiles, mais il faut s'accrocher, et au soleil on se fait en gros la place qu'on veut, même si on est handicapé. D'ailleurs, qui ne l'est pas ? Qui ne porte un masque ? Seules importent la bonté et la beauté de l'âme.

Rocky Dennis a une tête monstrueuse, à cause d'une maladie rare (un problème de gènes et de fixation excessive du calcium). Si Rusty, sa mère, alignait les tombes que les médecins lui ont conseillé de creuser, elle serait « *déjà arrivée jusqu'en Chine* ». Rocky a seize ans. Peut-être n'a-t-il à présent que trois ou six mois à vivre : avertissement d'un médecin *de plus, que* Rocky et Rusty *envoient paître.*

De la mère et du fils, on ne sait *qui sauve l'autre, avec le plus d'inventivité. Sans l'énergie et l'amour* de Rusty. Rocky ne serait *pas* cet adolescent *joueur*, épanoui, conscient de sa *différence*, mais armé pour l'affronter. Sans la vigilance et l'intelligence de Rocky, la jeune femme achèverait de se perdre dans la drogue et les rencontres hasardeuses. L'un et l'autre, indépendants et soudés, sont épaulés par une vraie famille : des rockers, des motards, vieux hippies asociaux aux yeux des représentants de l'Amérique moyenne.

Très naturellement, le public adore *Mask*. Peter Bogdanovich et surtout la scénariste Anna Hamilton Phelan ont trouvé le biais idéal pour remuer chaque spectateur, le transformant en individu joyeux de vivre et tolérant *: ses* appréhensions sont toujours assimilées, apaisées, par l'histoire. Rien de larmoyant, rien d'insupportable : Rocky est un gagnant, bon élève, bon camarade, bon gosse. Rusty lui a appris comment remettre à leur place ceux qui l'embêtent et, au besoin, les copains de la bande viennent à la rescousse.

Même les leçons de courage sont tempérées par l'humour. Même la fin – car Rocky meurt – échappe au mélodrame. Pudique, elle reste dans le ton. Non, vraiment, on pouvait craindre le pire d'un tel sujet. Bogdanovich a beau protester contre son producteur, qui a refusé la musique qu'il voulait, son film ne pouvait pas, dans le genre, être meilleur.

Mais alors ? On l'a trouvée, cette Palme d'or qui commence à se faire attendre, dans l'angoisse des jours qui passent, passent, et rien ne se présente ? C'est peu probable car *Mask*, trop long, manque d'ampleur dans la mise en scène Et puis l'évocation du milieu de Rusty est trop *clean*, le visage de la sympathique actrice Cher trop bien éclairé. *Et puis – on n'ose pas le dire, on n'a pas le droit, c'est formidable*, la *Californie comme ça – pitié !* Festivaliers en manque demandent film avec aspérités.

***

Si l'histoire de Rusty et Rocky Dennis est véridique, c'est d'une expérience non moins fascinante, mais littéraire celle-ci, qu'est tiré le nouveau film consternant de Mario Monicelli : *la Double Vie de Mattia Pascal*, d'après *Feu Mathias Pascal*, de Pirandello. Mastroianni et la comédie italienne ont le rôle principal. *Est-il utile ici de rappeler les aventures du type qui a des problèmes d'identité ?* Le roman existe en « Livre de poche ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

Perspectives

Qu'est-ce qui fait rêver Garrel ?

DÉDIÉ à Jean Eustache, le dernier film de Philippe Garrel s'appelle *Elle a passé tant d'heures sous les sunlights, pourquoi pas.*

En noir et blanc, pendant deux heures quinze, *un homme qui* est Philippe Garrel entame le tournage d'une fiction-narration. Il dit que le cinéma abîme la vie, mais là, c'est sa vie qui bouffe le cinéma. Sa vie plutôt que *la vie*, ses rêveries qui brassent dans un même jour envapé ou dans une *nuit de caveau les visages, les regards*, les façades des maisons, la pluie en gouttes accrochées aux vitres, la blancheur irréelle des draps, et aussi la caméra, le clap, le magnéto... Tout ce qui fait un film : l'imaginaire et le matériel, et les gens, les acteurs, vampirisés par l'image. Des formes blanches, grises, noires intégrées au décor. Il y a des plages muettes, d'autres qui sont jouées, des conversations.

Les séquences s'enchaînent sans autre lien que l'intuition irraisonnée de Garrel pendant le montage. Ses films sont des poèmes fluides. Ils suivent leur propre dérive, hors du temps. Au-delà même de la beauté, ils dégagent un charme. Pourtant, *dans ce film*, on a *l'impression que le sorcier Garrel s'absente, a des moments de vide, cherche dans sa mémoire, n'en tire que des lambeaux de souvenirs en charpie. Il y a comme un épuisement. C'est un adieu* à Jean Eustache, à une époque, a une utopie, peut-être.

COLETTE GODARD.

Sélection

MUSIQUE

Rossini
à l'Opéra royal de Versailles

Tandis que le *Bal masqué* de Verdi commence une nouvelle carrière au palais Garnier, sans Pavarotti, mais avec l'excellent Japonais Ichihara, Fiorenza Cossotto et une jeune Russe, Troitskaya, pour Amelia, dans une production de Covent Garden (huit représentations à partir du 18 mai), Rossini sera pour un soir le roi de Versailles, célébré par Claudio Abbado, Montserrat Caballe, Marylin Horne, Francisco Araiza, Samuel Ramey et Ruggiero Raimondi, dans un gala en costumes donné au profit de l'Alliance européenne contre le cancer (Opéra du château de Versailles, le 20 mai, à 20 h 30 ; réservations : Georges Cravenne, 732-72-33).

Rencontres musicales de Cluny

Remplacé à la tête des Rencontres d'Arc-et-Senans, Cyrille Huvé a transporté ses pénates à l'ombre de l'abbaye de Cluny, emmenant avec lui nombre de musiciens avec lesquels il avait fait partager au public tant de belles heures de répétitions et de concerts. On retrouvera ainsi Maurice Bourgue, le Quatuor Talich, Catherine Cantin, Christophe Coin, Amy Flammer, Michel Lethiec, Brigitte Sylvestre, Cecilia Tsan, Pierre-Henry Xuereb, le Trio Drouet-Sylvestre-Coquillat, François Michel, ainsi que Georges Aperghis, André Boucourechliev, Madeleine Gagnard, et bien d'autres dans une joyeuse ambiance d'amitié musicale (du 20 au 27 mai ; rens. Syndicat d'initiative, 71250 Cluny ; tél. (85) 59-24-94. — J.L.

ET AUSSI : Festival d'Etampes : Ensemble Sequentia (le 17) et Livre vermeil de Montserrat (le 18) ; *les Noces de Figaro*, mise en scène Jean-Claude Auvray (Montpellier, les 22, 24, 26, 28, 30) ; *Stradella* de César Franck (Opéra-Comique, le 22) : Reger et Beethoven par le Gewandhaus de Leipzig (basilique de Saint-Denis, le 22).

JAZZ

Jazz sous les pommiers

Exposition, animations, restauration. A Coutances, dans la Manche, se tient actuellement le *quatrième* Festival *international* : *jazz sous les* pommiers. Dans un genre où il est difficile de trouver sa voie, le programme a parfois des allures d'originalité : Kristen Noguès swingue à la harpe, Elaine Delmar — chanteuse — se présente en trio, Les Clés *Nickelées s'amusent, dix Hollandais se font appeler* Mwendo Dawa, l'Orchestre sympathique du Québec succède à Antoine Illouz. A *noter également* : Humair qui invite Portal, et Freddie Hubbard, « au sommet de sa gloire ». (Renseignements : tél. (33) 45-23-72). — F.M.

ET AUSSI : Nina Simone au New Morning.

DANSE

Le Nederlands Dans Theater
au Théâtre de la Ville

Retour de Jiri Kylian, jeune chorégraphe d'envergure qui a su inventer son propre langage en fusionnant la technique classique (*mais sans l'utilisation* des chaussons à pointes), le « moderne » d'inspiration Graham et le folklore d'Europe centrale. Sa danse, *fluide*, à la fois naturelle et complexe, son sens de la composition de masses, son goût pour les grandes partitions musicales, donnent à ses ballets un caractère à la fois spectaculaire et humain. Jiri Kylian a également amené son école de danse, six *garçons, six filles, qui travaillent en relation étroite* avec la grande compagnie. Programmés à 18 h 30, ils interprètent une œuvre de Nacho Duarto, *Jardi Tancat* (1er prix du concours de Cologne) et *la Cathédrale engloutie*, un superbe pas de quatre de Kylian. — *M.M.*

ET AUSSI : *Le Printemps chorégraphique de Beaubourg, avec deux jeunes chorégraphes, Christian Trouillas, transfuge de chez Pina Bausch, et Patrick Roger, lauréat de Bagnolet 1983.*

EXPOSITIONS

Renoir
au Grand Palais

C'est le plus populaire des impressionnistes, pourtant *aucune exposition d'envergure ne lui avait été* consacrée depuis la rétrospective de 1933 à l'Orangerie. Il sera donc intéressant de le revisiter à travers cette centaine de peintures rassemblées (des prêts *exceptionnels*). Probablement en compagnie de beaucoup de monde.

Robert et Sonia Delaunay
au Musée d'art moderne
de la Ville de Paris

Ils sont nés la même année — en 1885 — elle en Ukraine, lui à Paris. Ils se sont rencontrés et ont fait un long chemin ensemble, s'épaulant dans leur recherche passionnée de formes colorées. C'est la *première fois qu'on peut les voir côte à côte* aussi largement présentés : trois cents œuvres, qui iront à Munich à l'automne. — G.B.

ET AUSSI : Les expositions du Mai de Bordeaux : Odilon Redon, peintures, *dessins*, gravures, aquarelles, pastels, à *la Galerie des Beaux-Arts. Kounellis et Barcelo, au CAPC.*

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

GUY DELAHAYE. Photographies. Jusqu'au 3 juin.

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai. **LA VOIX.** Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin. **FERNANDO PESSOA,** poète pluriel 1888-1935. Grand foyer. Jusqu'au 27 mai. BPI.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au 10 juin.

JACQUELINE MONNIER. Petit foyer. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F., le samedi : 16 F. Du 16 mai au 2 septembre.

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

SALON DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 mai.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

13e BIENNALE DE PARIS. Grande halle, parc de La Villette (256-45-11), sauf lundi de 12 h à 20 h ; sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois. Pavillon de Flore (260-39-26), sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 17 juin.

MARC RIBOUD. Photos choisies, 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

ANDRÉ WARNOD (1885-1960). Critique d'art et chroniqueur. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. (Voir ci-dessus). Nocturne le mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

ERRO. Paysages 1959-1985. — **B. ET H. BECHER.** Chevalements. — **ELLES SONT DE SORTIE** : *P. Doury et B. Richard.* ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 juin.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; Dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités de l'année 1984. *Musée de la publicité, 18, rue de Paradis* (246-14-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 9 juin.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, *quai de la Tournelle* (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970. Musée de la SEITA, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Thatand, Trülzsch). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). *Sauf mardi, de 10 h* à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F. Jusqu'au 30 septembre.

MUSÉE IMAGINAIRE DES ARTS DE L'OCÉANIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée 16 F. Dim. : 8 F. Jusqu'au 1er juillet.

Centres culturels

CHRISTOFOROU-HUGH WEISS. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. *Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 mai.*

JEUNE SCULPTURE 85. Port d'Austerlitz (entrée par l'escalier face à la cour départ de la gare) (535-25-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 juin.

DUBUFFET. Les lendemains de l'Hourloupe, 1974-1984 - **CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS, 1930-1980.** Ecole des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.

LE HÉRAUT DU XVIIe SIÈCLE JACQUES DE GHEYN. Dessins et gravures. Jusqu'au 16 juin. — **F. VAN DEN BROECK/D. HENEES.** Dessins. Jusqu'au 2 juin. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre.

QUATRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE : *Abalila, Bouchaouy, Ryan, Saussois.* American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; *sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 juin.*

BENGT OLSON. — ASTRID HJORT. Verre-eau. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

LÉON GISCHIA, peintures, dessins, décors de théâtre, etc. Paris Art center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.

LES ARTISTES DE GDANSK A PARIS, peintures, gravures, sculptures, tapisseries, etc. Mairie du 13e arrondissement. Tous les jours, de 10 h à 21 h. Du 18 mai au 2 juin.

PAPIER / DÉCHIRURE : Ackling, Bour, Frydman, etc. MJC Les Hauts-de-Belleville, 43, *rue du Borrego* (364-68-13). Tous les jours de 15 h à 20 h ; le dimanche de 15 h à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

Galeries

LE SALON DE PEINTURE : Maîtres anciens. *Galerie J.-M. Tassel,* 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

LA PEINTURE POUSSÉE A BOUT : Aubertin, Bischoffshausen, Isou, Laubiès, Mohr, Wolman. Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 juin.

LA FIN DU SIÈCLE, C'EST POUR DEMAIN : Benetti, Buras, Combas, Ferran, etc. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 30 mai.

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 27 juillet.

DE COROT A PICASSO. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

LES CAFÉS LITTÉRAIRES (G. Garouste ; G. Dicrola ; architectes et designers : *A. Branzi ; A. Mendini ; P. Portoghesi...*) Galerie du Jour, 6, rue du Jour (233-43-40). Jusqu'au 1er juin.

IMAGES DU JUDAÏSME, DU XVe au XXe SIÈCLE. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 juillet.

CHRISTINE ANKAOUA. Galerie B. Utudjian, Polaris. 25, rue Michel-le-Comte (272-21-27). Jusqu'au 9 juin.

CARMELO ARDEN QUIN. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 25 mai.

BENFREDJ. Galerie Farideh Cadot, *77, rue des Archives (278-08-36).* Jusqu'au 1er juin.

VINCENT BIOULES. Galerie D. Templon. 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 25 mai.

M.-C. CHADMOWICZ. Café du rêve. Galerie de France, 52. rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 15 juin.

HENRI JEAN CLOSON, 1888-1975. Galerie F. Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 juin.

K.-F. DAHMEN. Rétrospective 1957-1980. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 8 juin.

H. ET R. DI ROSA. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 1er juin.

HUGO DUCHATEAU. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 1er juin.

PIETRO FORTUNA. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 25 mai.

ERRO. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 31 mai.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juin.

PIERRE-FRANÇOIS GORSE. Galerie Du Bellay, 5, rue Jean-du-Bellay (354-01-81). Jusqu'au 24 mai.

RAINER GROSS. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 25 mai.

MARIO GURFEIN. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 25 mai.

HEURTAUX. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 25 mai.

JOURNIAC : Action meurtre. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 26 mai.

PAUL KLEE. Les dix dernières années. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mai.

F. LEGER. Œuvres 1913-1953. Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 1er juin.

GERARD LE CLOAREC. Galerie 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Mai.

JEAN LE GAC. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mai.

URS LUTHI. Autoportraits. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 25 mai.

ROBERT MALAVAL. Lavis et tableaux. Galerie B.-Lebon, 34, rue des *Archives* (272-09-10). Jusqu'au 1er juin.

MARQUET. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 30 juin.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

JEAN-LUC POIVRET. Peintures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 6 juin.

RENOIR. Dessins et aquarelles. Galerie Hopkins-Thomas, 4, rue de Miromesnil (265-51-05). Jusqu'au 29 juin.

BRIGITTE SIMON. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 8 juin.

DANIEL SPOERRI. Œuvres récentes. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 23 mai.

CAREL VISSER. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 25 mai.

HUGH WEILL. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 juin.

En région parisienne

CORBEIL-ESSONNES. Joël Kermarrec, dessins-peintures. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Henri Matisse, l'atelier d'Issy (1909-1917). Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf le lundi et le mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.

IVRY-SUR-SEINE. Bourse d'art monumental d'Ivry. Galerie F.-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat (670-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er juin.

MONTROUGE. XXXe Salon d'art contemporain — Raoul Dufy. CCA, 2, avenue E.-Boutroux (656-52-52). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

PONTOISE. Sculptures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai. — Honoré Daumier. Sculptures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

VITRY-SUR-SEINE. Valérie Adami, vitraux. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet (680-85-20). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.

En province

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon (1840-1916). Musée des Beaux-Arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre : Jannis Kounellis, œuvres nouvelles ; Miquel Barcelo, peintures. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

CADILLAC. Cinq artistes, quatre châteaux et une abbaye en Gironde. Centre d'art contemporain, 28, place Gambetta (52-01-68). Jusqu'au 15 septembre.

CAEN. Stéphane Quoniam, peintures, dessins. Théâtre municipal (86-12-79). *Jusqu'au 16 juin ; Livres d'heures de Basse-Normandie, manuscrits enluminés et livres à gravures XIVe-XIXe siècles.* Bibliothèque municipale, place Guillouard (86-22-01). Jusqu'au 30 juin.

CALAIS. Come Mosta-Heirt, 1980-1985. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 20 juin.

DIJON. *Dessins de Girodet, 1767-1824.* Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

DUNKERQUE. Jean *Messagier* ; photographies de Véra Cardot et Pierre Joly. Musée d'art contemporain, avenue des *Bains (65-21-65). Jusqu'au 10 juin.*

FONTEVRAUD. Jean-Michel Alberola, les images peintes. Abbaye Royale (51-79-30). Jusqu'au 3 juin.

GRENOBLE. Les chartreux, le désert et le monde. Musée dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin décembre. - Présences artistiques du Maroc : dix-neuf peintres du Maroc. *Musée de peinture, place de Verdun* (54-09-82). Jusqu'au 3 juin.

MARCQ-EN-BARŒUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Giorgio Morandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 18 juin.

MULHOUSE. Tony Langen, peintures. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (43-98-11). Jusqu'au 7 juillet.

NICE. *Carmelo Arden Quin, Rétrospective* 1936-1985. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 23 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye *Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16).* Jusqu'au 31 mai.

SAINT-ETIENNE. Jorg Immendorff. *Maison de la culture* et de la communication. Jardin des-Plantes. Jusqu'au 27 mai.

VERNON. Les Petits Lu, l'art et les biscuits. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09) (Sauf les 16, 26, 27 mai). Jusqu'au 30 juin.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Luc Peire, rétrospective — Claude Courtecuisse : Tensions. Jusqu'au 26 mai. Musée d'art moderne, avenue du *Musée* (05-42-46).

VILLEURBANNE. Hamish Fulton. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 9 juin.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30, mard. 20 h : Un bal masqué.

SALLE FAVART (296-06-11), relâche.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (jeu., vend.), mer. 14 h 30, dim. 20 h 30 : le Misanthrope ; mar., mer. 20 h 30, dim. 14 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; sam., lun. 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand foyer : (ven., dim., mar.) jeu., sam. 15 h : les Aventures du petit père Lapin ; lun. 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Dusan Matic. Grand Théâtre (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Ubu Roi. Théâtre Gémier (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Mille francs de récompense (de Victor Hugo).

☞ ODÉON (325-70-32), mer. 20 h 30 : Hugo, l'homme qui dérange.

PETIT ODÉON (325-70-32) (lun.), *18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.*

☞ TEP (364-80-80), Théâtre (sauf dim., lun), 20 h 30 : Macadam Quichotte ; Cinéma : dim. 20 h : African Queen (v.o.), de J. Huston ; la Trace, de B. Favre.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar., le jeudi *16 mai, le Centre sera ouvert de 10 h à 22 h*) : Débats-rencontres : de 14 h à 17 h : Dis, téléphone-moi un mouton ; photocopier, télécopier ; de 15 h à 16 h 30 : Une heure de conte, par *M. Bloch ; 21 h : Jacqueline Mounier ;* lun. 18 h 30 : le Musée de Rivoli, le château de Rivoli, un laboratoire pour l'art contemporain ; 21 h : La collection Detroits. Concerts, lun. 20 h 30 : Concert 2e2m, « Feuillets d'album ». Cinéma-Vidéo : sauf mardi, à 13 h : Charles Trénet, de F. Errand, P. Bouteiller ; 16 h : Antony Burgess, de K. Scherdsteger, T. Filliard ; 19 h : Jean Teule, alchimiste de l'image, de C. Boustani, P. Catherine. Marin Karmitz, éditeur de films à Paris *(sauf mardi)* : voir rubrique Festivals de cinéma ; mer. 14 h 30 : Ecran des enfants. Ciné-immatériaux, 17 h, mer., ven., lun. : Programme aux banques d'accueil. Cinéma hongrois, 20 h 30, mer. : *la Fourmilière, de Z. Fabry* ; jeu. : Vingt heures, de Z. Fabry ; ven. : la Terre des anges, de G. Révész ; sam. : le Cerf-volant doré, de L. Ranody. Danse, mer. à 21 h, jeu. à 16 h, ven. à 21 h, sam. à 18 h 30, Compagnie Belzebuth : *Dona* Nobis Pacem ; jeu., vend. à 18 h 30, sam. à 21 h, dim. à 16 h, Compagnie Ecchymose : Grand Braquet, de P. Roger.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), relâche.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), Nederlands dans theater (sauf dim., lun), 20 h 45 : Heart's Labyrinth ; *l'Enfant et les Sortilèges* ; lun. à 20 h 45 : les Noces ; Stamping Ground ; Say Bye Bye.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (lun., mar.), mer., jeu., ven. 16 h *et 20 h, sam. 14 h 30 et 20 h 30* : ➤ Concours international de danse à claquettes ; dim. à 20 h 30 : Gala de clôture.

Les autres salles

☞ A. DEJAZET (887-97-34) (mer., D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre, (à partir du 16).

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), *20 h 30, dim. 15 h* : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : la Sonate au clair de lune, (dernière le 19).

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : Les amoureux, *(à partir du 21)*.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J. D. soir), 21 h, mar. et dim., 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, mar., mer. *18 h 30, jeu.,* ven., 20 h 30, sam., 16 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : mar., mer. 19 h, jeu., ven. 20 h 30, sam. 16 h : les Violences

☞ BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim., 17 h : le Monologue d'Adramelech *(dern. le 18)*.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04) (D. soir, L., Mar), 21 h, dim., 16 h : Identités provisoires.

CINQ DIAMANTS, (588-01-00) *le 15, à 21 h : Le Guetteur.*

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre (D., L.), 20 h 30 : Macbeth ; La Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., *15 h 30 : le Baiser d'amour.*

COMÉDIE DE PARIS (280-00-11) (D). 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48) (D), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉÂTRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : Play Strindberg (les jours pairs) ; Dialogues d'exilés (les jours impairs).

☞ EDEN-THÉÂTRE (356-84-37) (D), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) 20 h 30 : théâtre ; 21 h 30 : Comme un sens inverse.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D), 20 h 30 : Shame (la Honte).

ESPACE KIRON (373-50-25), (Mer., *Dim. soir*) : 20 h 30 ; Dim. 17 h : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31) (D, L), 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42) (D, L), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; 20 h 45 : Djamila, dern. le 18 ; II. mer., 17 h : Chant dans la nuit ; 21 h + sam., 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (Dim.), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), (D., L.), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), (D.), 20 h 30, sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D, L), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D soir, L), *21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.*

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : Enfantillages (dern. le 18) ; (V., D.) 21 h 45, sam. 22 h 30 : les Contes de Chelm ; ven. 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin. Petite salle, 21 h 30 : J. Florencie.

☞ LYS MONTPARNASSE (327-88-61), mer., lun., mar. *19 h 30, dim : 15 h* : La plus forte II ; ven., sam. : 19 h 30, dim. 16 h 30 : La plus forte I, dernière le 19.

☞ MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) (D), *18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort »* ; (D, L) ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), *(D. soir, L.)*, 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, dim., 16 h : Henri IV. Petite salle (D. soir, L.), 21 h., sam., *18 h, dim., 16 h : Tchekhov Tchekhova.*

☞ MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), mer., jeu., ven., sam., 21 h : Amphitryon 39.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Mangeront-ils.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim., *15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.*

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30 ; dim., 15 h 30 : le Dindon.

☞ PLAINE (250-15-65) (D. soir, L, Mar.), 20 h 30, dim., 17 h : la Charrette de Caymans.

☞ *PLAISANCE* (320-00-06) (D., L.), 20 h 30, sam., 16 h 30 : Sidney.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Due dozzine di rose scarlatte, *dernière le 19.*

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 20 h 30, sam., 18 h 15 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Double Foyer.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D.), 20 h 30 et 22 h : Compartiment tumeurs.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) (Mer. soir, D.), *20 h 30, mer. 18 h* : Ruy Blas, à partir du 21.

☞ *SAINT-GEORGES* (878-63-47) (D. soir), 20 h 45 ; dim., 15 h : On m'appelle Emilie, dernière le 19.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours. – *II.* Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 : Huis clos ; mar. 22 h 15, sam., 16 h : Herculanum express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Du dac au dac.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Grand Déménagement.

☞ THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 : la Dernière du malade imaginaire.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) (D), *21 h : Salomé.*

☞ THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 16, 17, 21 à 20 h 30 : les Oiseaux ; les 15, 18, à *20 h 30, le 19 à 15 h : la Musica.*

☞ THÉÂTRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) I. (D., L.), 18 h 30 : Baraque baroque ; II. (D.), 18 30, sam., 16 h Tac ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Haut comme la table ; (D.), 22 h 30 : Carmen Cru.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D., L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames, à partir du 16.

VINAIGRIERS (245-45-54), Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Parle-moi *comme la pluie.*

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés *femmes* ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D., L.), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : *Non je n'ai pas disparu* ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) *(J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés* sur la secte ; 21 h 30 (D., L.) ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

En région parisienne

AULNAY, espace J.-Prévert (868-00-22) le 17 à 21 h : Sarah et le cri de la langouste.

BOBIGNY MJC (831-11-45) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Misanthrope.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Tout autour du Chat noir.

Conservatoire (684-77-43), le 17 à 20 h 30, le 18 à 15 h : Ecole de danse du CNR.

CHEVILLY-LARUE, CCC (686-54-48), le 21 à 21 h : la dernière danse.

CHAMPS, Gymnase J.-Jaurès (006-60-60), le 15 à 21 h : M. Perrone, M. Azzola.

CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), le *18 à 20 h 30 : K. Saporta.*

COLOMBES, Salle du Centre administratif (781-69-71), le 18 à 20 h 30 : la Mauvache.

CONFLANS SAINTE-HONORINE, Salle des fêtes, le 17 à 20 h 30 : Areski-Fontaine.

CRÉTEIL, *Maison des Arts A.-Malraux* (899-94-50), Grande Salle, le 17 à 20 h 30 : P. Personne, le 21 à 20 h 30 : Z. Richard. Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim., *15 h30 : Sauvés.*

FONTENAY-AUX-ROSES, Traveling (661-27-47), le 16 à 22 h : Label inconnu.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), le 21 à 14 h et *20 h 30* : P. Paramo.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Othon.

IVRY, Studio (672-37-43), le 15 à 20 h 30 : les Femmes savantes.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-60-14), le 17 à 21 h, *le 18 à 15 h et 21 h,* le 19 à 15 h : Festival international d'orchestres à Plectres.

MILLY-LA-FORÊT, Eglise, le 15 à 20 h 45 : ensemble Alternance (CPE, Bach, Scelsi, Haydn...).

MONTREUIL, Auditorium du Conservatoire (858-07-58), *les 17, 18, 21 à 21 h* : Chant 49.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), (D. soir, L.) 21, Dim. 17 h 30 : Quartett.

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (906-72-72), le 18 à 21 h : J. et G. Gottlieb *(Bach, Chopin, Scriabine...)*

RUEIL-MALMAISON, Th. André-Malraux (732-34-42), le 20 à 20 h 45 : Bonjour les Clips, le 21 à 20 h 45 : Azimuth et Tremouille.

SAINT-DENIS, Festival, Th. G.-Philipe (243-00-59), les 15, 21 à 20 h 30 : Midi.

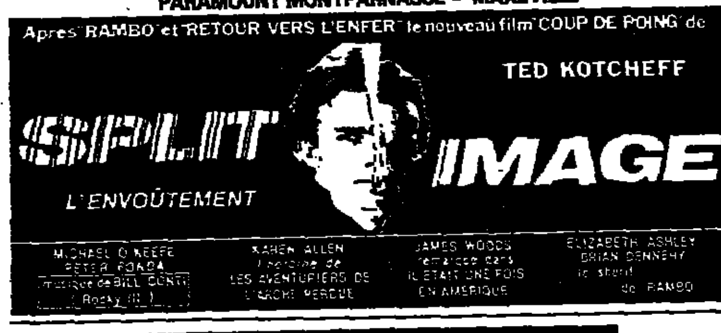
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Manège Royal (973-92-92), le 21 à 21 h : K. Averty, M. Denard, F. Legrée, A. Labis, Ch. Dumont.

SENLIS, Auditorium F. Liszt (453-39-99), le 18 à 16 h : A. Turck, J. Kudela (Schubert, Schumann, Strauss...).

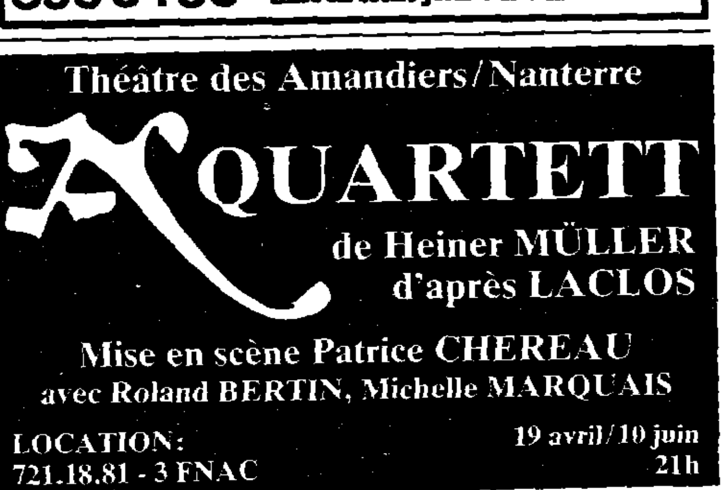
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 21 à 20 h 30 : Cie J. Pomares.

VILLIERS, CCV (305-42-82), le 18 à 21 h : L. Ferré.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), les 15, 16, 17, 20 à 21 h, *le 19 à* 18 h : Les lèvres d'Angelo se posèrent sur les siennes...
Tour du Village (365-63-63) (D. Soir, L., Mar.), 21 h, dim., 16 h : LMS.

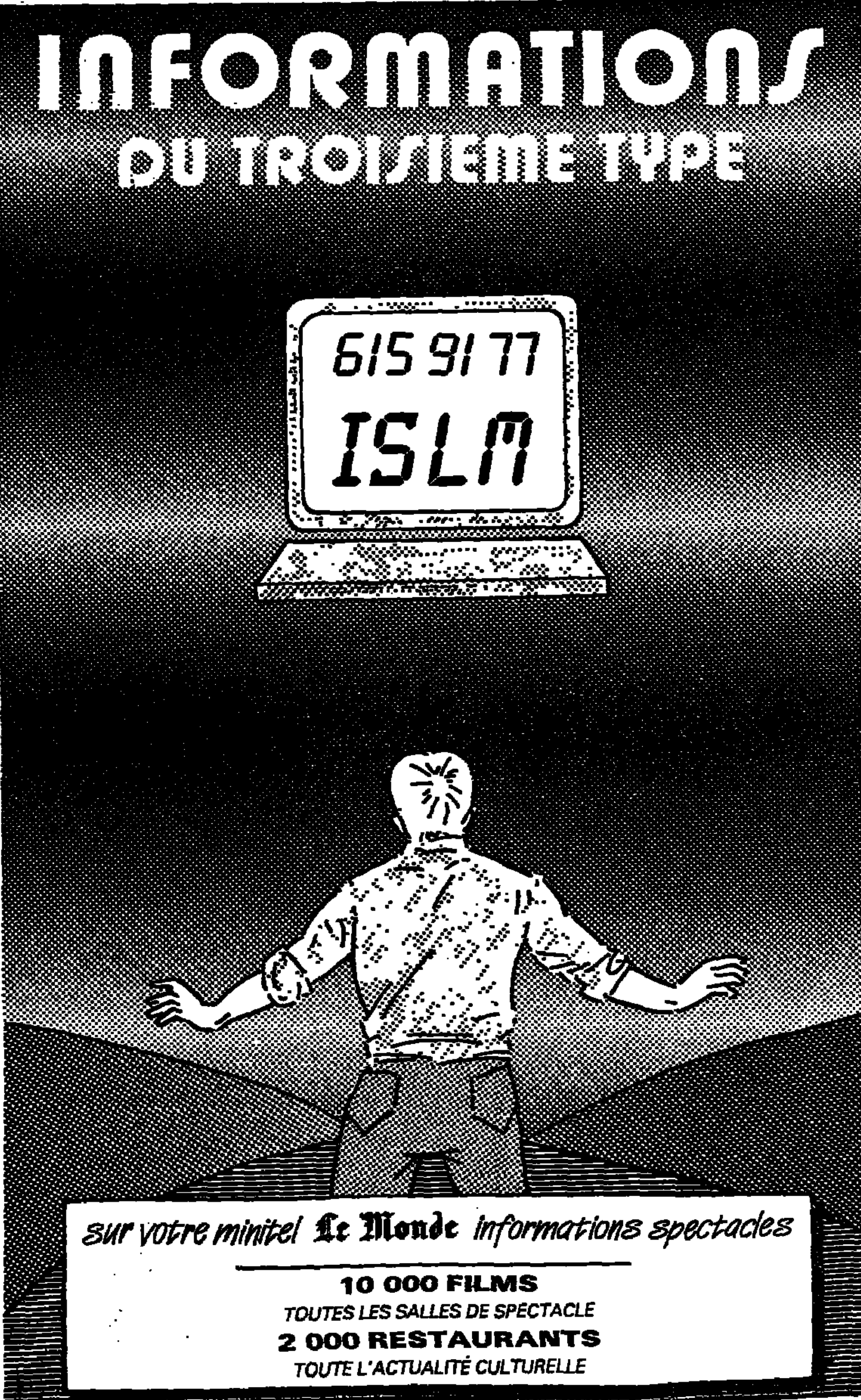






DERNIÈRES







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 15 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : California Straight Ahead, de H. Pollard ; carte blanche à Y. Chahine : 19 h, Charlie Chan à Monte-Carlo, de E. Forde ; 21 h, Mr. Moto's last warning, de N. Foster.

JEUDI 16 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : The phantom bullet, de C. Smith ; carte blanche à Y. Chahine : 19 h, le Bal des sirènes, de G. Sidney ; 21 h, les Révoltés du Bounty, de F. Lloyd.

VENDREDI 17 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : Spangles, de F. O'Connor ; carte blanche à Y. Chahine : 19 h, le Cygne noir, de H. King ; 21 h, la Chanson du souvenir, de C. Vidor.

SAMEDI 18 MAI

15 h, soixante-dix ans d'Universal : la Volonté du mort, *de P. Leni ; carte blanche à* Y. Chahine : 17 h, Toute la ville danse, de J. Duvivier ; 19 h, la Fosse aux serpents, de A. Litvak ; 21 h, la Femme du boulanger, de M. Pagnol.

DIMANCHE 19 MAI

15 h, soixante-dix ans d'Universal : A Hero for a night, de W. J. Craft ; carte blanche à Y. Chahine : 17 h, la Femme aux cigarettes, de J. Negulesco ; 19 h, paysage mort, de I. Gaal ; 21 h, Duel au soleil, de K. Vidor.

LUNDI 20 MAI

Relâche.

MARDI 21 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : The Cloud Dodger, de B. Mitchell ; carte blanche à Y. Chahine ; 19 h, Dactylo, de W. Thiele ; 21 h, Adieu Bonaparte, de Y. Chahine (séance réservée aux abonnés).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 15 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : American Madness, de F. Capra ; 17 h, le cinéma des plasticiens : la Résurrection, D. Spoerri ; films de R. Filliou (sous réserve) ; Faits et gestes Nos 59 à 68, Ben ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : les Voyous, de C. Saura.

JEUDI 16 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : A Bill of divorcement, de G. Cukor ; 17 h, le cinéma des plasticiens ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : El Cochecito, de M. Ferreri.

VENDREDI 17 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : l'Oiseau de paradis, de K. Vidor ; 17 h, le cinéma des plasticiens : The Heart of London, de J. Chambers ; 19 h, cent jours de cinéma espagnol : Un rayon de soleil, de L. Lucia.

SAMEDI 18 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : l'Adieu aux armes, de F. Borzage ; 17 h, le cinéma expérimental américain : Programme 1 : Visions of New York ; cent jours du cinéma espagnol : 19 h, Placido, de L. G. Berlanga ; 21 h, Viridiana, de L. Buñuel.

DIMANCHE 19 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : Walking Down Broadway/Hello Sister, de E. Von Stroheim ; 17 h, cinéma expérimental américain : Programme II The Space — Text of the Frame ; cent jours du cinéma espagnol : 19 h, Del rosa al amarillo, de M. Summers ; 21 h, Ballade pour un bandit, de C. Saura.

LUNDI 20 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : White Eagle, de L. Hillyer ; 17 h, le cinéma expérimental américain : Programme 3 : Psychodrama ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : Los Tarantos, de F. Rovira Beleta.

MARDI 21 MAI

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BLAIREAU (A.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e, mer., jeu. (633-97-77).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Rialto, 19e (607-87-61).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e, mer., jeu. (359-19-08).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Capri, 2e (508-11-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Richelieu, 2e, mer., jeu. (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles,

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU BONAPARTE, (à partir de vendredi), film franco-égyptien de Youssef Chahine, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e, (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepot, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

BABY, film américain de B.W.L. Norton, v.o. : Forum Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

BIRDY, film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (748-24-24).

MISHIMA, film américain de Paul Shrader, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

RENDEZ-VOUS, film français de André Téchiné : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS, film français de Jean-Patric Lebel : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE RETOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de Dan O'Bannon, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). — V.f. : Paramont Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

THAT'S DANCING, film américain de Jack Haley, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Images, 18e (522-47-94).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

CINEMA

15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

2010 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Convention, 15e, mer., jeu. (828-42-27).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

FASTER PUSSYCAT KILL KILL (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

HORS LA LOI (Fr.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e, mer., jeu. (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e, mer., jeu. (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, mer., jeu., 8e (359-29-46) ; Ambassade (à partir de vendredi), 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, mer., jeu., 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, mer., jeu., 6e (222-87-23) ; Olympic Luxembourg, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, mer., jeu., 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MATA-HARI (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65) ; Denfert, 14e (321-41-01).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

ONDE DE CHOC (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Lumière, 9e (246-49-07).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-08-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SPLIT IMAGE, L'ENVOUTEMENT (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mexéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles (mer., jeu.), 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna (mer., jeu.), 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12). Mer., ven., dim., mar. : Cris et chuchotements. Jeu., sam., lun. : les Fraises sauvages.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). Mer. : Viva Zapata. Chut ! Chut ! Chère Charlotte. Jeu. : Qu'elle était verte ma vallée. Cyclone à la Jamaïque. Ven. : le Mur invisible. Le Crépuscule des Aigles. Sam. : Eve. Une sacrée fripouille. Dim. : les Neiges du Kilimandjaro. L'Etrangleur de Boston. Lun. : Une île au soleil. L'Escalier. Mar. : Amour sauvage. La Lettre du Kremlin.

M. DURAS : République-Cinéma, 11e (805-51-33). Mer., jeu., ven., dim. 16 h : India Song. Lun. 16 h : le Camion. Mar. 16 h : Aurelia Steiner.

FILMS MUSICAUX (v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55). En alternance : Easter Parade. Tous en scène. Ziegfeld Follies.

J.-P. GODARD Studio 43, 9e (770-63-40). Mer., sam. 18 h ; dim. 22 h : Masculin-féminin. Mer. 20 h ; Ven., dim. 18 h ; mar. 22 h : le Mépris. Mer. 22 h ; sam., mar. 20 h : Prénom Carmen. Jeu. 18 h ; ven., lun. 20 h ; dim. 16 h : Je vous salue Marie. Jeu. 20 h ; sam. 16 h : Bande à part. Jeu. 22 h ; dim. 20 h : Passion. Ven. 22 h : les Carabiniers. Sam., lun. 22 h : Pierrot le fou.

HOMMAGE A P. SCHRADER, RÉALISATEUR ET SCÉNARISTE (v.o.), Olympic, 14e, (544-43-14). Mer. dim. : Raging Bull. Jeu., sam., mar. : American Gigolo. Ven., lun. : la Féline.

HOMMAGE A LA SÉRIE NOIRE ET A MARCEL DUHAMEL, Studio 43, 9e (770-63-40). Mer., lun. 18 h. Sam., 16 h : Cet homme est dangereux. Mer., 20 h, Ven. 18 h ; Lun. 22 h : Lucky Joe. Mer. 22 h : Mortelle randonnée. Jeu. 18 h : la Vie est à nous. Jeu., lun. 20 h ; sam. 22 h : Tirez sur le pianiste. Jeu. 22 h ; sam. 18 h ; dim. 20 h : l'Arme à gauche. Ven. 20 h, dim. 16 h ; dim., mar. 20 h : la Chair de l'orchidée. Sam 20 h ; dim, 18 h ; ven., mar. 22 h : Made in USA.

B. KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : le Dernier Round ; jeu. : Sherlock Jr. Ven. : le Mécano de la générale. Sam. : la Croisière du navigator. Dim. : Steamboat Bill Jr. Lun. : les Lois de l'hospitalité. Mar. : les Trois Ages.

LES MONTY PYTHON ET T. GILLIAM (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), jeu., dim. : Monty Python, la Vie de Brian ; sam., mar. : Monty Python sacré Graal ; mer., lun. : Jabberwocky ; ven. : Bandits, bandits.

RÉTROSPECTIVE DRAMATIQUE DE *LA GUERRE A L'EST... JUSQU'A LA* VICTOIRE (v.o.) : mar., mer., 14 h ; jeu., 16 h ; ven., 18 h ; sam., lun., 20 h ; dim., 22 h : Quand passent les cigognes. Mer., 16 h ; jeu., sam, 18 h ; ven., 20 h ; lun., 14 h, 22 h : la Ballade du soldat. Mer., 18 h ; mar., 20 h : le Blocus de Leningrad. Mer., 22 h ; ven., 14 h ; mar., 16 h : la Gare de Biélorussie. Jeu., 14 h ; ven., 22 h ; dim., 18 h : le Fascisme ordinaire. Jeu., 20 h ; sam., 22 h ; dim., 14 h ; lun., 16 h ; mar., 18 h : l'Ascension. Jeu., 22 h ; ven. et dim., 16 h ; sam., 14 h : le Père du soldat. Sam., 16 h ; dim., 20 h ; lun., 18 h : la Bataille de Berlin.

E. ROHMER. République-Cinéma, 11e (805-51-33). Sam, 14 h : le Genou de Claire. Ven., 14 h : la Collectionneuse. Jeu., dim., 14 h : la Marquise d'O.

PROMOTION DU CINÉMA, (v.o.). Studio 28, 18e (606-36-07). Mer. : Sac de nœuds. Jeu. : le Vieux Fusil. Ven. : le Jeu du Faucon. Sam. : Blanche et Marie. Dim., mar. : le Flic de Beverly Hills.

Les séances spéciales

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Utopia-Champo, 5e (326-84-65), 16 h, 22 h 40.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), lun., 20 h, dim., 15 h 45.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h 30. + Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., lun., mar. 13 h 30, t.l.s., 22 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 17 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., lun., mar. 15 h 30 ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu. 15 h 50, lun., mar. 22 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; lun., 11 h 35.

LES DAMNÉS (*) (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mer. à lun., 19 h 30.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 5 ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 15 h 50.

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., 19 h 30.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h et sam., 23 h 5.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 30, ven., 23 h 50 ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), jeu., ven., lun. 17 h 15, dim. 18 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A.), v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 18 h.

MARIA LOVER'S (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., 22 h., lun. 20 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 19 h 15.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 10.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar., 20 h, sam., 17 h 45.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h.

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., lun., mar., 17 h 10, mer., ven., sam., 24 h 40.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 25, mer., ven., sam., 0 h 30.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 23 h 55.

SAHARA, OASIS DU GRAND SUD (reportage fr.) : 60, bd de Latour-Maubourg, 7e, le 19 à 16 h 30.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 20 h, jeu. 19 h 15.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 22 h.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j., 22 h 5, sf dim.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., 15 h 50, dim., 19 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., 0 h 20.

CINEMA

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANNÉE DES MÉDUSES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Fauvette, 13e, mer., jeu. (331-56-86).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

FURYO (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05)

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAURA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic, mer. jeu., 14e (544-43-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA PIRATE (Fr.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (32-91-68).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A. *) (v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA TÊTE CONTRE LES MURS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

TIR A VUE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 15 MAI

Salle Gaveau, 20 h 30 : H. Grumier, A.-M. Ghirardelli (Beethoven).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

Lucernaire, 20 h : M.-Cl. Chevalier, J. Roux, M. Marchesini, Cl. Charles, E. Perfetti (Desportes, Charpentier, Ravel...).

JEUDI 16

Lucernaire, 20 h : voir le 15.

Parc des Buttes-Chaumont, 17 h : musique des gardiens de la paix.

VENDREDI 17

Lucernaire, 20 h : M. Vialatte (Brahms, Debussy, Chopin).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (« Don Giovanni », de Mozart).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : C. Connoy, M. Wladkowski (Chopin, Karlowicz, Zelenski...).

SAMEDI 18

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : O. Benoit (Beethoven, Schumann, Schubert...).

Lucernaire, 20 h : voir le 17.

Galerie Peinture fraîche, 20 h 30 : Ensemble Perceval, dir. : G. Robert (musique du XIIIe au XVe siècle).

Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Melchior (Beethoven, Ginastera, Schumann).

18 Théâtre, 16 h 30 : Orchestre de chambre franco-allemand (Rossini, Corelli, Haendel).

Eglise anglicane Saint-George, 18 h 30 : English Piano Quartet (Bach..., Telemann, Haendel...).

DIMANCHE 19

Eglise Saint-Merri, 16 h : E. Norska, K. Bronk-Zdunowska (Mozart, Schumann, Schubert...).

Galerie Peinture fraîche, 18 h 30 : voir le 18.

Hôtel Saint-Aignan, 18 h : K. Koleva (Bach, Beethoven, Schubert).

Eglise des Billettes, 17 h : U. Reinemann, N. Lee (Beethoven, Schubert, Schumann).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Kodaly (Beethoven, Bartok).

LUNDI 20

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : G. Moutier, O. Charlier (Saint-Saëns, Lekeu...).

Lucernaire, 20 h : V. Lespagnol.

Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Devoyon (Mozart, Chopin, Liszt).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Stravinski, Henze).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : E. Jochum (Bruckner).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : A. Heurtematte (Bach).

Radio-France, Grand Auditorium, cycle GRM, 18 h 30 : Fleury, Duchesne ; 20 h 30 : Bayle, Kosk ; Auditorium 106, 20 h 30 : A. Harasiewicz (Chopin).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : O. Roberti (Schumann, Brahms, Szimanowski)..

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : N. Desgranges, M. Beauconsdray, P. Rouillier (Bach).

MARDI 21

Salle Pleyel, 20 h 30 : Les Arts florissants, W. Christie (Haendel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : orchestre de l'école nationale de musique M. Dupré, dir. : Ch. Gouinguene (Chopin).

Lucernaire, 20 h : voir le 20.

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : M.-Ch. Bruneau, J. Fressinier (Brahms, Granados, Fressinier).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : ensemble orchestral Harmonia nova, dir. : J. Bridier, M. Piquemal (Britten, Beethoven).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : B. Verlet (Bach).

Eglise Notre-Dame-du-Liban, 20 h 45 : ONCF, dir. : Cl.E. Nandrup (Bach, Haendel, Tchaïkovski).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 30 : A. Bedois (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : D. Cade (Busoni, Schumann).

Festival de l'Ile-de-France

BOURRON-MARLOTTE, Château et église, le 19, à partir de 15 h : orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Haendel).

ÉTAMPES, église Saint-Gilles, le 18 à partir de 18 h : BERRY Hayward Consort, ensemble vocal C. Caillard-Hayward (musique DES XIIe et XIIIe).

LUZARCHES, château de Champlâtreux, le 19 à partir de 15 h 30 : Ateliers de chant choral et de danse populaire.

Jazz, pop, rock, folk

☞ CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : B. de Kort. dern. le 18, les 19, 20 : R. Guerin Big Band, le 21 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 15, 16, 17, 18 à 22 h 30 : Les quatre étoiles.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 17, 18 : Rova Saxophone Quartet, le 19 : Guus Jansen Septet ; le 20 : Joue contre joue.

ELDORADO (208-23-50), le 17 à 20 h 30 : Linton Kwesi Johnson, G. Konket, le 21 : Tuxedo Moon.

FORUM (297-53-47), le 21 à 20 h 30 : Triste Sire

INSTITUT NÉERLANDAIS (705-85-99), le 18 à 20 h 30 : Guus Janssen Septet.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu, jeu. : M. Silva, ven. : G. Bomard, sam : Foli, dim : Camel Afro Musique.

MONTANA (548-93-08) (D) 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC' HALLES (261-96-20), 22 h : Z. Fleischer, Ch. Schneider, L. Benhamou, M. Bertaux, T. Rabeson, dern. le 18, le 21 : G. Curbillon.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 15 : J. Witherspoon, L. Thomas, les 16, 17 : N. Simone, le 18 : Fiesta Latina, le 21 : A. Narell.

☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer : Watergate Seven + One, jeu : *Cl. Tissendier Sextet* ven. : *Blue* doctors sam. : Swing Combo lun. : New Jazz Bandar mar : M. Slim

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : R. Galliano, F. Sitbon, J-M. Jaffet, L. Augusto.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 17, 18 : Ghetto Blaster.

QUOTIDIEN (271-44-54) ; les 17, 18 à 21 h 30 : S. Lazarevitch Trio.

REX CLUB (236-83-93), le 15 à 20 h 30 : Pointer Sisters

ROSE BONBON (806-59-68), les 18, 19 à 22 h : Momerath.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Whoopee makers, dern. le 18, à partir du 21 : D. Doriz Sextet.

SUNSET (261-46-60), 23 h : A. Debiossat Quartet, dern. le 18, à partir du 20 : F. Joly Quintet.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h, les 15, 16 : Doufty, les 17, 18, 19 : Flamarion, le 20 : F. Misku, le 21 : S. Lourival, F. Perinimotto.

ZENITH (240-60-00), 20 h, le 15 P. Young.

Les opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 20 h 30, mer. 14 h 30 et 20 h 30, jeu., et dim. 15 h : Les mille et une nuits.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), le 21 à 21 h : L'amfiparnaso.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : C. Zarcate.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (805-28-60), les 15, 16 à 20 h 30 : D. Cuniot, N. Peylet.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 15 h, vend. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

ÉGLISE SUÉDOISE (763-70-33), le 15 à 18 h : Chorale Astra de Suède, le 21 à 20 h 30 : Chorale « par Bricole ».

GYMNASE (246-79-79), (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L.) 20 h 30 ; dim. 17 h : D. Guichard.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (D.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Brazil en fête, à partir du 20.

PLM ST-JACQUES (589-68-42), le 17 à 21 h 30 : Gala int.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait.

THÉATRE NOIR (346-91-33), les 16, 17, 18, 19 à 20 h 30 : Isaku.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), (Mar, D.), 21 h et 23 h : Los Pucci.

ZENITH (240-60-00), le 18 à 21 h : L. de Suza, Sim, H. Aufray.

La danse

THÉATRE 14 (545-49-77), le 15 à 20 h 45 : Vol de nuit - Peau d'échappement, le 21 à 20 h 45 : Les traits tirés - L'encontre.

COMMUNICATION

UN COLLOQUE SUR LA PRESSE ET LES JEUNES

« Exercice illégal de la pédagogie »

Comment réconcilier les jeunes et la presse écrite d'information ? **Plus que d'introuvables solutions-miracles à cette question vitale pour les journaux, le forum organisé à Paris les 13 et 14 mai par le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) (*le Monde* daté 12-13 mai) a proposé des axes pour la réflexion et l'action. Enseignants et journalistes ont été invités à normaliser leurs relations. Aux premiers de réhabiliter l'écrit à l'école. Aux seconds de soigner leur écriture, de clarifier leurs explications, la présentation de leurs pages. Des efforts que devraient apprécier tous les lecteurs, jeunes ou pas.**

Tous responsables, donc tous irresponsables. Au procès du divorce entre la presse et les jeunes, les accusés sont trop nombreux pour que l'on puisse isoler un unique coupable. La télévision, les enseignants, les journalistes, les jeunes eux-mêmes, tous sont pour quelque chose dans la relative désaffection des quinze vingt-quatre ans pour les quotidiens (48,3 % des représentants de cette classe d'âge déclaraient en *lire au moins un en 1984*, contre 54,4 % en 1975). Mais chacun des accusés peut se prévaloir de circonstances atténuantes. Le petit écran, loin d'être l'ennemi de la presse, peut donner envie de la lire ; les professeurs sont encore peu formés à l'utilisation de la presse, et les journalistes sont désarçonnés par une jeunesse qui ne leur ressemble pas. Quant aux principaux intéressés, les quinze-vingt-quatre ans, ils ont une soif de connaissances et d'une ouverture sur le monde plus grande que leurs parents.

Les enseignants et les jeunes étaient malheureusement trop peu nombreux à participer au forum du CIPE pour porter leur témoignage. Les professionnels de la presse devraient-ils régler à huis clos leur contentieux avec la jeunesse ? Plusieurs représentants de la profession ont souhaité d'abord balayer devant leur porte, s'accusant, par exemple, d'être eux-mêmes *« une caricature de ce que les jeunes rejettent »* ou d' *« écrire davantage pour leurs informateurs que pour leurs lecteurs »*.

Il a fallu l'intervention de M. Pierre Bourdieu, sociologue, professeur au Collège de France, pour faire cesser cette séance d'autoflagellation et pour évoquer l'incompréhension, voire l'hostilité réciproque entre enseignants et journalistes. Des attitudes dont les journaux font les frais lorsqu'ils tentent de s'adresser aux jeunes. A l'égard de la presse, a précisé M. Bourdieu, *« le professeur a la même attitude que le médecin à l'égard du rebouteux. Il soupçonne les journalistes d'exercice illégal de la pédagogie »*. Inversement, des journalistes se flattent d'avoir su s'élever au-dessus des *« petits profs »*. Dès lors, il est bien difficile de faire pénétrer à l'école ces *« corps étrangers »* que sont les journaux, d'autant que s'interposent des obstacles tant matériels que juridiques. Pour tenter de les lever, M. Bourdieux a proposé la création d'associations parascolaires regroupant enseignants et journalistes.

Eviter la langue de bois

Quant au problème de l'adaptation des journaux à leur public jeune, il ne peut se résoudre, selon M. Bourdieu par un appel aux techniques du marketing, puisque *« les jeunes n'existent pas, sinon comme une catégorie statistique tout à fait arbitraire »*. Si des titres parviennent à être en phase avec des lecteurs jeunes, c'est qu'ils ont su s'approprier, à un moment donné, un langage *« prophétique »* qui ne doit rien à l'étude d'une quelconque cible : *« La meilleure façon de répondre à une demande est d'y répondre sans le savoir »*, a dit M. Bourdieu. Le journaliste et son client se rencontrent alors naturellement puisqu' *« ils se ressemblent »*.

Si la plupart des titres cherchent, pour d'évidentes raisons de survie, à capter des lecteurs parmi les nouvelles générations, peu avouent en faire un objectif commercial. De ce seul point de vue, d'ailleurs, une action volontariste en direction des jeunes est rarement payante. Reste que les demandes des jeunes en ce qui concerne les journalistes ne sont pas étrangères au public adulte lui-même. *« Soyez clairs, précis, lisibles ; faites comme si nous ne savions rien, évitez la langue de bois et les présupposés »*, ont demandé des lycéens au forum.

Les jeunes lecteurs potentiels refusent le langage faussement « branché », la démagogie, et revendiquent le droit de comprendre les articles de presse. Leurs aînés ont-ils d'autres exigences ?

PHILIPPE BERNARD.

LA LOI LANG SUR LES DROITS D'AUTEUR

Nouvelles réactions avant l'examen en seconde lecture

Les députés examineront en deuxième lecture, à partir de lundi 20 mai, le projet de loi relatif aux droits d'auteur présenté par M. Jack Lang, ministre de la culture. La commission des lois de l'Assemblée nationale devait étudier, ce mercredi 15 mai, le rapport de M. Alain Richard, député PS du Val-d'Oise, sur le texte modifié par le Sénat. L'introduction des logiciels dans le texte de loi soulève quelques difficultés. Diverses réactions ont d'autre part été enregistrées avant le débat.

● LE COUT POUR LES CHAINES PUBLIQUES.

Le rapport chiffré commandé par les quatre sociétés de l'audiovisuel (TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France) sur les graves incidences qu'aurait sur leurs finances le projet de loi (*le Monde* du 11 mai) a suscité de vives réactions.

Du côté du ministère de la culture, auteur du projet et contrarié par cette étude qu'il considère comme une attaque en règle contre l'extension des droits des auteur, artistes, interprètes.

Du côté aussi du Syndicat français des artistes (SFA-CGT), qui accuse l'audiovisuel d'avoir *« contribué fortement à une déperdition importante d'emplois artistiques au cours des vingt dernières années »*, notamment par un usage important des films de cinéma et le recours aux rediffusions. *« Quand les artistes réclament leurs droits, ça n'est pas pour avoir « toujours plus », mais plutôt pour survivre avec des salaires normaux. »* Et le syndicat de mettre en cause les chiffres qu'avance l'étude, chiffres qui devront être fixés par la négociation collective, et d'appeler à un rassemblement le 20 mai, à 15 heures, près de l'Assemblée nationale.

Enfin, les sociétés d'auteurs ont également manifesté leurs réactions. L'Union nationale des auteurs et artistes (UNAA) et le Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP) réfutent également les chiffres de l'étude et mettent en cause quelques imputations qu'ils estiment *« hasardeuses »*.

● *LES ÉCRIVAINS*

Deux mille auteurs, consultés par la Société des gens de lettres (SGDL), soutiennent la proposition visant à ce que l'écrivain obtienne par contrat l'assurance d'une exploitation réelle des droits d'adaptation de l'œuvre originale qu'il confie à un éditeur ou à un producteur. Alors que le projet de texte original ne comportait, selon la SGDL *« aucune clause intéressant les écrivains, dont les œuvres sont pourtant à la source des industries de programme »*, un amendement adopté par le Sénat semble satisfaire les écrivains.

La SGDL demande donc à l'Assemblée nationale d'approuver cet amendement en le libellant ainsi : *« Chaque cession portant sur les droits d'adaptation théâtrale, sonore ou audiovisuelle, doit faire l'objet d'un contrat constituant un document distinct du contrat relatif à l'édition proprement dite de l'œuvre exprimée. »*

● *Prix Albert-Londres.* – Le prix Albert-Londres qui récompense chaque année les grands reportages était, pour la première fois, placé sous l'égide de la Société des gens de lettres. Alain Louyot (grand reporter au *Point*) est récompensé, dans la catégorie « presse écrite », pour ses articles sur l'Iran, le Liban, le Soudan, le Tchad et le terrorisme international ainsi que Christophe de Pontilly (agence Interscoop) et Bertrand Gallet (Antenne 2), dans la catégorie « presse audiovisuelle », pour leur film sur les maquis afghans, *les Combattants de l'insolence*, diffusé sur Antenne 2 le 31 janvier dernier.

société

Les propositions de M. Mitterrand sur l'enseignement seront appliquées dans les délais les plus brefs

Le ministre de l'éducation nationale a annoncé sa résolution de *« tout mettre en œuvre pour que les propositions du président de la République sur l'enseignement reçoivent une traduction concrète dans les délais les plus rapides »*. Il a ajouté qu'*« il se réjouissait des impulsions ainsi données à la modernisation et à l'ouverture de notre système éducatif »*.

Rappelons que les propositions de M. Mitterrand portent sur la création d'une *« université ouverte »* pour la formation permanente des adultes, d'une *« chaîne télévisée éducative et culturelle »* et sur le principe d'une *« évaluation »* des établissements scolaires, en commençant par les lycées (voir nos dernières éditions du 15 mai).

Cette dernière décision est accueillie plutôt favorablement dans l'ensemble par les syndicats d'enseignants et les fédérations de parents d'élèves, qui soulignent toutefois les dangers à éviter.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFCT) considère qu'une telle évaluation aurait *« l'avantage de permettre la condamnation du système actuel, c'est-à-dire l'inspection à titre individuel des maîtres, qui conforte ceux-ci dans des pratiques archaïques et conservatrices »*. Mais le SGEN se déclare *« opposé à un classement et à une concurrence des établissements »*.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) expriment la même inquiétude. Le SNES approuve toutefois une évaluation *« entendue dans le sens d'un examen périodique des formations, des contenus en vue de leur évolution dans le sens d'une qualité plus grande pour tous les jeunes »*.

Même prudence de la part de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) qui estime intéressant de *« noter tous les facteurs contribuant à la bonne réussite des élèves »*. En revanche, ajoute la FCPE, *« s'il s'agit de dresser le palmarès des établissements (...) cela n'apporte rien »*.

Seule la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) exprime une satisfaction sans réserve.

LE PROJET DE CHAINE ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

Un nouvel élément du puzzle audiovisuel

En manifestant sa volonté de voir créer en France une chaîne de télévision « éducative et culturelle », le président de la République ajoute un élément au puzzle du futur système audiovisuel, dont les grandes lignes seront décidées avant la fin juin. M. Jean-Denis Bredin remettra son rapport au premier ministre lundi 20 mai.

« Peut-être trouvera-t-on mon rapport un peu trop raisonnable, a déclaré M. Bredin. *Nous nous sommes efforcés en tout cas d'être aussi précis que possible en tenant compte, comme le premier ministre nous l'a demandé, de toutes les « cohérences »*. Et il ajoute : *« La rareté des ressources financières »* alliée à celle des fréquences fera qu'il n'y aura pas *« place pour grand monde »*. Ceux qui s'attendaient à ce que le rapporteur préconise une libération tous azimuts des chaînes par voie hertzienne seront donc déçus : M. Bredin a cherché des solutions qui ne compromettent pas l'avenir du service public, celui du plan-câble et du satellite TDF1.

Mais son travail — M. Bredin et son équipe ont rencontré environ trois cents personnes en trois mois — n'ira sans doute pas dans le détail des contenus qu'il est possible ou souhaitable de mettre à cet ensemble nouveau dont les contours, précise-t-on à l'Elysée, doivent être décidés avant la fin juin. Chaînes thématiques, espace audiovisuel européen, réseaux de stations locales privées... rien n'est arrêté. Et M. François Mitterrand vient d'ajouter une pièce au puzzle, mardi 14 mai, en demandant au gouvernement d'étudier rapidement la possibilité de créer une chaîne à vocation « éducative et culturelle ».

L'idée n'est pas venue par une sorte d'illumination qui aurait saisi le Collège de France et le président. Dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, le gouvernement s'est préoccupé de doter notre pays d'un tel instrument. La quatrième chaîne, dont le « rapport Dahan » avait, à l'automne 1982, esquissé l'économie, devait être cela. Mais la décision du gouvernement de la priver à la fois de la redevance et de la publicité devait conduire à un retournement complet du projet : Canal Plus, chaîne payante, chaîne de cinéma, prit sa place.

Dans les rangs de la gauche, particulièrement chez les militants du CERES, avec M. Didier Motchane, on criait à la trahison. Etait-ce la vocation d'un gouvernement de gauche de favoriser la pure consommation, voire le commerce, au détriment de la culture, au sens traditionnel (voire scolaire ou militant) du terme ? Avec l'apparition rapide des nouvelles chaînes privées par voie hertzienne n'allait-on pas accentuer cette course à l'audience, qui engendre bien souvent la baisse de la qualité ? Il fallait que le nouvel édifice porte aussi la marque de l'éducation et de la culture. M. Jack Lang n'était pas le seul à le réclamer.

Un PBS à la française ?

Les propos et la demande pressante de M. Mitterrand de mettre sur pied une véritable production dans ce domaine rejoignent deux projets en cours.

D'une part ce qu'on appelle ici et là la « chaîne Desgraupes » ou « Canal 1 », c'est-à-dire un ensemble de programmes culturels « haut de gamme », destinés à alimenter tout ou partie de l'un des quatre canaux du satellite TDF 1 (lancé en principe le 7 juillet 1986), et à vocation européenne, concocté par l'ancien PDG d'Antenne 2 (*le Monde* daté 28-29 avril). Ce projet est généralement considéré au gouvernement comme une excellente base de travail, à élargir avec d'autres chaînes de service public de la Communauté.

D'autre part, le ministre de l'éducation nationale a fait récemment de cette idée l'un de ses objectifs (*le Monde* daté 12-13 mai). La mission des technologies nouvelles du ministère a déjà « planché » sur le projet, ainsi que le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), que dirige depuis quatre mois M. Jean-Guy de Chalvon. Le CNDP est l'organisme qui produit les émissions de télévision scolaire ; il a aussi sa place sur une chaîne de service public (« Entrée libre », sur FR 3) et vient de signer un protocole d'accord avec TF 1 pour développer la production en commun. M. Chevènement est en possession d'un rapport du CNDP qui définit *une problématique : quels* contenus ? quelles grilles horaires ? quels partenaires ?...

On indique au cabinet du ministre de l'éducation nationale qu'il s'agit d'une ébauche, et que le travail préliminaire effectué au ministère doit être maintenant coordonné avec d'autres projets et d'autres ministères. De quoi rassurer un peu le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication — le fédérateur, en principe, de l'audiovisuel français — où les déclarations présidentielles ont été ressenties comme un nouvel éclair dans un ciel déjà bien orageux.

Il semble que l'on écarte dès maintenant l'idée d'une chaîne « pédagogique » à fort contenu scolaire. La formation des élèves et des maîtres à l'aide de l'audiovisuel, précise-t-on dans l'entourage du président, correspond à un marché trop segmenté, qui doit être alimenté par des vidéocassettes. Il s'agirait au contraire de programmes destinés au grand public, avec des éléments de *« culture de base »* à haute dose : théâtre, opéra, musique... Moins ambitieux peut-être que le projet de M. Desgraupes. Une sorte de PBS à la française ? (1).

Trois problèmes se posent donc, que M. Mitterrand a esquissés dans son allocution du Collège de France. D'abord, les contenus (de quels types ?) mais surtout leur production. Le président a raison de souligner que *« l'initiative privée comme celle de l'Etat sont prises en défaut »*. Ensuite le mode de diffusion. On a le choix, si l'on ne touche pas à la configuration actuelle des autres chaînes nationales, entre le satellite — et l'on retrouve « Canal 1 » — ou un réseau de stations locales par voie hertzienne, dont une partie des programmes seraient « culturels ». Plusieurs projets tournant autour de la culture, des sciences, de la technologie ont été présentés depuis l'ouverture en janvier du dossier « télévisions privées ». Cela a renforcé, à l'Elysée, la conviction qu'il fallait faire place à une chaîne de ce type dans le nouveau dispositif audiovisuel. Mais *« rien n'est encore arbitré »*, s'empresse-t-on d'ajouter.

Il faudra aussi que soient rapidement déterminées les conditions financières d'une telle entreprise. A première vue, n'est-ce pas la vocation du service public ? Mais alors, si l'on ne veut pas augmenter trop la redevance, il faudrait peut-être « privatiser » l'une des trois chaînes actuelles. Une solution que le gouvernement, contrairement à l'opposition, a refusé d'envisager jusqu'à présent.

YVES AGNÈS.

(1) Le réseau Public Broadcasting Service est aux Etats-Unis la « chaîne de la différence » par rapport aux grands « networks » commerciaux (*le Monde* du 13 avril).

La fin de la fiction égalitaire

(Suite de la première page.)

Il n'est pas exclu enfin qu'il ait voulu couper court rapidement aux rumeurs selon lesquelles le ministre de l'éducation nationale éprouverait peu d'enthousiasme pour l'esprit de ce rapport, qui ne s'inspire pas suffisamment de la doctrine de l'« élitisme républicain ». De ce point de vue, le message a été reçu « 5 sur 5 » rue de Grenelle, où M. Chevènement s'est empressé de faire observer, pour dissiper tout malentendu, qu'il se réjouissait des propositions présidentielles et qu'il allait s'efforcer de les mener à bien dans les délais les plus rapides.

Des trois mesures annoncées par M. Mitterrand, c'est la première — la création d'une *« université ouverte »* pour l'éducation permanente des adultes — qui devrait poser le moins de problèmes techniques, puisqu'elle s'appuierait sur un organisme existant : le Centre national d'enseignement par correspondance, dont la conception sera revue et les moyens étoffés. La deuxième idée d'une *« télévision éducative et culturelle »* apparaît déjà plus floue étant donnée l'incertitude qui pèse sur l'orientation que prendra le développement de ces techniques de communication et sur l'importance des investissements nécessaires. M. Chevènement va donc confier une mission de réflexion à une haute personnalité.

Quant à la troisième proposition présidentielle — la mise en place d'une *« évaluation permanente des établissements d'enseignement »* et en particulier, dans un premier temps, des lycées, — elle paraît proprement révolutionnaire dans l'état actuel des mentalités, et on reconnaît au ministère qu'on ne voit pas encore très bien par quel bout l'aborder. Un groupe de travail va être constitué et des consultations entreprises très rapidement pour que des dispositions concrètes puissent être prises pour la rentrée prochaine.

Une diversité cachée

Le principe de l'évaluation des établissements vient d'être officiellement affirmé dans l'enseignement supérieur avec la création d'un comité permanent spécialement chargé de ce travail (*le Monde* du 2 mai). Mais si l'entreprise est ambitieuse pour les universités, elle l'est plus encore pour les établissements secondaires, tant était jusqu'à présent considéré comme un dogme intangible que tous les établissements — et tout les enseignants — sont équivalents. *Cette thèse est officialisée par la carte scolaire*, puisque les enfants sont autoritairement affectés au collège et au lycée de leur secteur, ce qui signifie qu'il ne saurait y avoir de différence qualitative entre les établissements.

Mais chacun, bien sûr, sait que *c'est une fiction*, ceux-ci étant en fait fort divers. Ces différences tiennent à la personnalité de leurs responsables, à la qualification des maîtres, au recrutement social des élèves et à bien d'autres facteurs plus subtils comme l'état d'esprit, l'environnement géographique, la tradition... Ces différences, les parents les connaissent bien, même s'ils ont souvent tendance à les exagérer — puisque les plus avisés d'entre eux utilisent toutes les ruses permettant de choisir tel établissement réputé et de fuir tel autre mal coté. Des études sociologiques comme celles de Dominique Paty, *Douze collèges en France* (2), avaient parfaitement analysé ce phénomène. Et les enquêtes menées systématiquement par *le Monde de l'éducation et le Point* — avec l'aide de l'administration — sur les résultats du bac montrent que les lycées varient considérablement à la fois par leur taux de réussite aux examens et par leur stratégie concernant l'orientation et la sélection.

Ce sont ces variations qui devraient désormais apparaître clairement, afin que les établissements puissent mener la politique de leur choix et les parents se déterminer en fonction de leurs objectifs et du régime pédagogique le mieux adapté à leurs enfants. Cette reconnaissance de la différence va évidemment à l'encontre de toute une tradition de l'école publique qui se glorifie de son égalitarisme. Mais elle correspond sûrement à une demande des familles qui s'est exprimée massivement dans la querelle sur l'enseignement privé. La voie choisie peut être un moyen pour l'école publique de relever le défi lancé par sa rivale.

Jusqu'où peut aller le processus d'autonomie mis en route par la logique de l'évaluation ? Pour les rapporteurs du Collège de France, il débouche sur la possibilité pour les établissements de recruter leurs maîtres avec plus de liberté, de définir leurs programmes pédagogiques, de donner davantage d'initiative aux équipes enseignantes. Le ministère de l'éducation et plus globalement la société française sont-ils prêts à aller jusque-là ? La voie ouverte par le Collège de France sera longue. M. Mitterrand a donné le coup d'envoi. Le plus dur reste à faire...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(2) La Documentation française, 1981.

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE « SÉCURITÉ ET PAIX PUBLIQUE »

M. Jacques Chirac : l'insécurité dresse les unes contre les autres des communautés autrefois habituées à vivre ensemble

L'association Sécurité et paix publique a réuni mardi 14 mai, au conseil régional d'Ile-de-France, sa première assemblée générale. Voulant *« valoriser les idées de l'opposition en matière de sécurité »*, cette association, créée en mai 1984, groupe plusieurs hauts fonctionnaires de la police, de la gendarmerie, du ministère de l'intérieur, ainsi que des magistrats.

Recevant après son élection le bureau de l'association à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Jacques Chirac a regretté *« que ni le gouvernement ni les forces politiques le soutenant n'aient réussi à percevoir l'enjeu de la sécurité comme celui d'une liberté fondamentale ». « Ici, comme ailleurs, le discours officiel est imprégné de réformisme moraliste et d'utopie romantique »*, a ajouté le président du RPR, qui considère cependant que *« l'insécurité dresse, entre elles, des communautés autrefois habituées à vivre ensemble. Elle développe tout ce que la nature humaine peut contenir d'irrationnel et de primaire »*.

La police bien représentée

L'association Sécurité et paix publique est volontiers définie dans les termes suivants par son secrétaire général, M. André Mousset, ancien conseiller technique et porte-parole au cabinet de M. Michel Poniatowski, lorsque celui-ci était ministre de l'intérieur : *« Il s'agit d'un outil de travail, d'une centrale de renseignements et d'informations mises à la disposition du combat politique de l'opposition. »* L'un de ses buts premiers est ainsi de soutenir l'action de fonctionnaires, notamment de la police, de la gendarmerie, de l'administration pénitentiaire ou de la justice à l'égard desquels elle estime que le gouvernement de gauche manque de reconnaissance et de confiance.

Ce *« soutien actif »* aux agents de l'Etat plus particulièrement en charge de la protection des personnes et des biens a été rapidement dénoncé à gauche comme une appropriation illégitime de l'Etat : Ainsi l'association Services publics, dont l'un des présidents fut M. Jacques Fournier, aujourd'hui secrétaire général du gouvernement, devait-elle critiquer les responsables de Sécurité et paix publique parce qu'ils *« confisquent à leur profit la compétence qu'ils reconnaissent à l'Etat »* et *« s'érigent en groupe de pression supplémentaire »*. Ces fonctionnaires de gauche suspectent donc leurs collègues de droite de lancer *« un appel insidieux à la désobéissance des fonctionnaires »*.

La composition du bureau de Sécurité et paix publique, élu mardi 14 mai, montre en tout cas que l'association compte certaines figures notables de la haute administration, notamment policière, d'avant 1981. Son président est M. Roger Chaix, ancien préfet de police de Lyon, de 1975 à 1978 et directeur central des polices urbaines de 1978 à 1981. Parmi ses vice-présidents, l'on note la présence de M. Jean Hénon, ancien directeur dans les années 70 de la police alors municipale à la préfecture de police de Paris. Sa nomination comme chargé de mission auprès de la direction générale de la police nationale, à quelques mois de son départ à la retraite en février 1980, avait été commentée comme une sanction déguisée après les incidents qui avaient suivi la manifestation des sidérurgistes le 23 mars 1979.

Le secrétaire de l'association est aussi un responsable policier, M. Jean Vallois, contrôleur général de la police nationale à la retraite, qui avait été mis en cause par les renseignements généraux pour sa participation, en mai 1982, à une réunion de la section police du RPR. Parmi les membres du bureau, les anciens responsables policiers l'emportent également. Ainsi M. Roger Degrange, qui fut l'adjoint de M. Hénon à la direction de la police municipale à la préfecture de police de Paris, et avait été lui aussi muté en 1979, à quelques mois de son départ à la retraite.

Alors qu'il était chef du septième district et simple commissaire de police, M. Degrange avait été relevé de son commandement en juin 1971, après des incidents au quartier Latin que la police avait été accusée de manipuler. Autre membre du bureau, M. Robert Pinaud, ancien contrôleur général de la police nationale, aujourd'hui à la retraite, avait été chef du service central des CRS avant 1981.

Le bureau comprend enfin M. Robert Pandraud, ancien directeur général de la police nationale et aujourd'hui directeur du cabinet de M. Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris : M. Honoré Gévaudan, directeur central adjoint de la police judiciaire de 1974 à 1980 ; et M. Paul Cousseran, ancien préfet, directeur général de la police nationale de 1982 à 1983, limogé après les manifestations policières de juin 1983 et, par la suite, directeur de campagne de Mme Veil lors des élections européennes de 1984.

D'autres secteurs de la fonction publique sont cependant représentés. Ainsi, Mme Solange Troisier, (vice-présidente de l'association), ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, mise en cause, puis relaxée, dans l'affaire dite des grâces médicales ; ou M. Marcel Puzin, également vice-président, président honoraire du tribunal de grande instance de Bobigny ; ou encore, pour ce qui est de l'Université, M. André Decocq, professeur à l'université Paris-II et grand soutien des orientations de M. Alain Peyrefitte en matière de justice.

E. P.

FAITS DIVERS

A PHILADELPHIE

Six morts ont été retrouvés dans les locaux calcinés de la secte Move

Philadelphie (*AFP, Reuter*). — Six cadavres calcinés ont été retrouvés, mardi 14 mai, dans les décombres du siège de la secte Move, bombardé la veille par la police. Le largage de la bombe sur le toit du bâtiment où vivaient les membres de la secte adeptes du retour à la nature avait provoqué un énorme incendie qui s'était propagé à une soixantaine d'immeubles et de maisons environnants, laissant plus de deux cents personnes sans abri et causant environ 5 millions de dollars de dégâts.

Toutes les victimes, dont deux enfants, ont été retrouvés dans la cave du bâtiment occupé par la secte. La plupart des disciples sont des Noirs et portent le patronyme Africa, adopté par le fondateur du groupe, un ancien manœuvre du nom de Vincent Leaphart. M. Wilson Goode, premier maire noir de Philadelphie, a défendu la fermeté des forces de l'ordre et, en particulier, la décision de lâcher une bombe sur le quartier général de Move. M. Goode a affirmé que la bombe utilisée était une grenade, mais des sources policières ont indiqué qu'il s'agissait d'*« un paquet d'explosifs »* ou de plastic.

La brutalité de l'intervention policière a provoqué la colère des habitants du quartier, horrifiés de voir leurs maisons et leurs rues transformées en champ de bataille. C'est pourtant à la demande des voisins de la secte que la police avait déclenché l'opération. Les autorités avaient été, en effet, saisies de plaintes d'habitants exaspérés par le mode de vie insalubre des membres de la secte. Ces derniers ont pour habitude de ne pas se laver, de ne manger que des produits naturels et, selon leur croyance dans le recyclage des produits de la terre, d'amasser des déchets et des excréments dans la cour de leur maison.

● *Kremlin-Bicêtre : cinq mille dossiers médicaux volés à l'hôpital.* — Cinq mille dossiers médicaux ont été volés après effraction, le mardi 14 mai, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Les mobiles de ce vol ne sont pas connus mais, selon le personnel de l'hôpital, les voleurs ont pu vouloir s'en emparer afin d'extraire le sel d'argent contenu dans les radiographies des dossiers.

ENVIRONNEMENT

● *Trois accusés du procès de Seveso acquittés.* — La cour d'appel de Milan a prononcé mardi 14 mai l'acquittement de trois des cinq accusés du procès de Seveso, engagé à la suite de l'accident chimique survenu en 1976. MM. Guy Waldwogel, président (suisse) d'ICMESA, Fritz Moeri, ingénieur (suisse), et Giovanni Radice, directeur technique (italien) de l'usine, sont acquittés. MM. Jorg Anton Sambeth, directeur technique (allemand) de la société ICMESA, et Herwig von Zwehl, directeur technique (allemand) de la société mère Givaudan, sont condamnés respectivement à un an et demi et deux ans de prison avec sursis. — *(AP.)*

JUSTICE

LES ACCUSÉS DE LA TUERIE D'AURIOL DEVANT LES ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Défendre

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. – La parole est à la défense. Mais que signifie, dans ce procès, cette phrase rituelle ? La défense des uns ne sera pas celle des autres. Pour ceux qui se reconnaissent coupables, qui ont admis leur participation au massacre, que ce soit à celui de la famille, puis à celui de Jacques Massie (Finochietti, Poletti, Campana, Massoni), elle est dans la quête de circonstances atténuantes refusées par l'avocat général dans son réquisitoire. Pour Jean-Joseph Maria comme pour Lionel Collard, qui s'affirment étrangers à la tragédie, il s'agira d'un tout autre combat pour démontrer une innocence et en obtenir la proclamation. Dans les deux cas, l'issue est incertaine, la tâche écrasante et, du même coup, émouvante.

Une cour d'assises, en ces heures-là, est une énigme. Comment reçoit-elle les arguments ? Lesquels la touchent ou lui indiffèrent ? Elle avait à écouter, mardi 14 mai, les avocats de Jean-Bruno Finochietti et d'Ange Poletti. Poletti, c'est celui qui a porté les coups de tisonnier sur le petit Alexandre Massie, que Bruno Finochietti descendait dans ses bras du premier étage de la bastide d'Auriol, alors que, déjà, ses grands-parents et sa mère venaient d'être assassinés. Finochietti lui-même est celui qui, quelques instants plus tard, voyant l'enfant encore en vie, l'acheva de cinq coups de poignard. Gestes qui glacent. Il ne s'agissait pas de les faire oublier.

« La perpétuité allons donc ! »

Finochietti a pour lui le remords, un accablement qui paraît sincère, que les psychiatres et les psychologues ont reconnu comme tel et qui a impressionné, depuis maintenant quatre ans, tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher. Ses défenseurs, M[es] Ariane Veschi et Bernard Grimaldi d'Esdra, ont su trouver les mots qui convenaient, non pour apitoyer, mais pour montrer qu'un tel remords, une telle impossibilité de s'accepter tel que l'on fut un soir de juillet, font de l'instituteur un homme qu'on ne saurait aujourd'hui déclarer à jamais irrécupérable.

M[e] Jean-Louis Tixier-Vignancour a délaissé cet aspect des choses pour amorcer le thème majeur de cette défense : la tuerie oui, certes, assurément, mais sans le SAC, sans ses mœurs, ses inquiétants secrets, ses phantasmes, sa mythomanie, elle n'aurait jamais eu lieu. Pour le vieux baroudeur de prétoire, l'occasion était trop belle de refaire une peu l'histoire à sa manière, de distiller son antigaullisme viscéral en voyant une filiation entre le SAC, fondé en 1958 par les partisans du général de Gaulle revenu au pouvoir, et le Comité secret d'action révolutionnaire plus connu sous l'appellation de « la Cagoule » des années 1936-1937, via Vichy et la France libre.

Mais c'est à juste titre qu'il pouvait aussi affirmer que tous ceux qui ont accepté, protégé le SAC au fil des années, avaient, dans cette affaire, une part incontestable de responsabilité. On a noté cependant que, traitant du dossier lui-même, M[e] Tixier-Vignancour a fait la part belle à Jean-Joseph Maria, en qui il ne voit pas, pour sa part, le « commanditaire » de l'expédition décidée au matin du 18 juillet 1981 contre Jacques Massie. Il voit, lui, Finochietti simplement *« broyé dans une mécanique qui va le conduire à l'horreur »*.

Mais lui seul, sans doute, pouvait se permettre de lancer à l'avocat général qui avait requis la réclusion criminelle non seulement contre l'ancien instituteur mais aussi contre quatre de ses coaccusés : *« La perpétuité, allons donc ! A une période où les prisons sont pleines à craquer, encombrées comme elles le sont, vous ne saurez même pas où les mettre ! »*

Ce thème du *« conditionnement »*, de la *« manipulation des deuxième classe »*, on allait le retrouver dans la défense d'Ange Poletti, mais avec une mise en cause beaucoup plus affirmée de M. Pierre Debizet, l'ancien secrétaire général du SAC. M[e] Marcel Ceccaldi devait dire que les explications fournies à la barre par ce témoin qui fut inculpé avant de bénéficier d'un non-lieu laissaient planer sur ce drame *« trop de zones d'ombre pour qu'on puisse être assuré d'une certitude »*.

Pour Poletti encore, M[me] Mariane Donsimoni et Henri Coupon devaient demander aux jurés *« d'approcher un peu plus un homme que rien ne prédestinait au crime »*. *« Expliquer l'inexplicable »*, *« essayer de comprendre »* : sur ces leitmotive, les défenseurs ont eu le courage de ne pas esquiver les difficultés. Ils n'ont pu s'empêcher non plus de vouloir relativiser cette tuerie en regard de quelques autres précédents de l'histoire, telle la bombe d'Hiroshima, tel aussi le massacre d'Oradour-sur-Glane dont, a rappelé M[e] Ceccaldi, les Alsaciens engagés malgré eux dans la SS et qui participèrent à cette mise à mort de six cent quarante-deux personnes dans un village du Limousin, en juin 1944, devaient tous être amnistiés après avoir été jugés à Bordeaux en 1953, et condamnés à des peines de prison qui n'excédèrent jamais dix années.

Mais c'est sans doute M[e] Henri Coupon qui se montra le plus audacieux quand il présenta le geste de Poletti sur le petit Alexandre Massie comme celui d'un homme qui, en une seconde, décida cette mort pour que l'enfant endormi ne puisse jamais connaître la douleur de voir, à son réveil, sa mère et ses grands-parents qui venaient d'être massacrés.

« Abominable paradoxe, devait dire M[e] Coupon, *mais ce geste-là est peut-être, finalement, le plus humain de cette soirée inhumaine. »* La phrase, telle qu'elle était dite et qui, dans la bouche de tout autre eût paru une énormité, n'a pourtant pas entraîné le moindre murmure. Pouvoir ainsi faire respecter la défense n'est pas à la portée de *n'importe qui.*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'ex-empereur Bokassa censuré

M. Valéry Giscard d'Estaing a obtenu, mardi 14 mai, en référé, l'interdiction de la mise en vente du livre de l'ex-empereur de Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa, intitulé *Ma vérité*, tant que cet ouvrage comportera des passages relatifs à la vie privée de l'ancien président de la République.

M[e] Hervé Cren, avocat de M. Giscard d'Estaing, avait assigné l'éditeur, la société Carrère Lafon, devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, en soutenant que certains passages, répartis sur dix-huit pages de l'ouvrage, constituaient *« des atteintes inadmissibles à l'intimité de la vie privée et des offenses d'une exceptionnelle gravité à la personnalité de l'ancien président de la République française »*. Les extraits litigieux n'ont pas été lus à l'andience publique du 14 mai au cours de laquelle M[e] Olivier Carmet présenta une lettre de l'éditeur se déclarant *« disposé à discuter avec l'intéressé des passages qui, dans ce livre, pourraient être supprimés »*.

Malgré cette offre de conciliation, M. Pierre Drai, président du tribunal de grande instance de Paris, a rendu une ordonnance dans laquelle il note *« l'urgente nécessité de prendre, sans tarder, les mesures propres à prévenir le dommage imminent qui résulterait de la diffusion de l'ouvrage incriminé même contre la volonté et à l'insu de la société d'édition... »*.

Et le magistrat ajoute : *« Le combat politique ou la volonté polémique de « régler des comptes » doit, pour s'exercer dans le cadre de la liberté de la presse et de l'information, laisser, hors de son champ, tout fait ou événement se rattachant directement à l'intimité de la vie familiale ou personnelle. »*

M. P.

● *M. Giscard d'Estaing : des « calomnies ignobles »*. – Dans un communiqué diffusé mardi 14 mai, M. Valéry Giscard d'Estaing se félicite de la décision du tribunal de Paris. *« J'ai eu connaissance de ce texte qui contenait des affirmations odieuses et grotesques et d'une fausseté évidente »*, précise l'ancien président de la République. Il affirme qu'il poursuivra de la même manière, *« tous ceux qui reprendraient à leur compte ces ignobles calomnies. On m'a calomnié une fois. On ne le fera pas deux fois »*. M. Giscard d'Estaing ajoute : *« Comme président de la République, je m'étais imposé publiquement la règle de ne jamais poursuivre en justice un organe d'information. Contre mon intérêt, j'ai tenu parole. Aujourd'hui, en tant que particulier, je n'admettrai pas que, pour se venger d'avoir été chassé du pouvoir, un souverain déchu s'attaque à mon honneur et à ma réputation. »*

La situation dans les prisons

Six suicides en dix jours

Des révoltes collectives aux désespoirs individuels... Alors que le mouvement de protestation, commencé le 5 mai, tend à se calmer dans les prisons françaises – seules des *« grèves des gamelles »* sont à signaler, quelques dizaines de détenus refusant certains repas à Fleury-Mérogis et à Auxerre – le fait marquant est une succession de suicides. En dix jours seulement, six détenus se sont donné la mort, un septième se trouvant dans un état désespéré, mercredi matin 15 mai.

Sur ces six détenus, cinq étaient des prévenus, c'est-à-dire en attente de leur jugement. Ainsi d'André Renner, trente et un ans, qui s'est pendu dans sa cellule de la maison d'arrêt de Chaumont (Haute-Marne), le 5 mai ; de Patrick Burodo, vingt-huit ans, qui s'est ouvert les veines avec un morceau de vitre de sa cellule à Bois-d'Arcy (Yvelines), le 6 mai ; d'un jeune prévenu de vingt-sept ans, dont l'identité n'a pas été révélée, qui s'est pendu, le 9 mai, dans la maison d'arrêt du Havre ; de Jacques L..., cinquante ans, détenu à la prison Saint-Paul de Lyon (Rhône), qui s'est pendu le 10 mai et a succombé trois jours plus tard ; et enfin de José Poreno Pugelas, trente-cinq ans, de nationalité espagnole, qui s'est pendu le 12 mai, dans sa cellule de la maison d'arrêt d'Agen (Lot-et-Garonne) à la veille de sa comparution en cour d'assises.

Dans cette série noire, un seul condamné, Pascal El Hocine, vingt-sept ans, qui s'est ouvert les veines, le 12 mai, dans la maison d'arrêt de Saint-Etienne (Loire). Bernard Malet, âgé de vingt-deux ans, aujourd'hui entre la vie et la mort après s'être pendu avec un drap à la maison d'arrêt de Dijon (Côte-d'Or), le 13 mai, est lui aussi un condamné.

Cette série de suicides, ses caractéristiques – une majorité de prévenus, des jeunes pour la plupart – résument brutalement l'envers de l'ordre pénitentiaire. Le taux de suicides dans les maisons d'arrêt ne cesse en effet de s'accroître depuis quelques années. On a dénombré quarante-deux suicides en 1981, cinquante-quatre en 1982, cinquante-sept en 1983, cinquante-huit en 1984. Le chiffre, depuis le début de l'année 1985, est de vingt suicides, y compris les six derniers ; il ne laisse présager aucune inversion de tendance.

Les détenus âgés de quinze à vingt ans se suicident 7,9 fois plus que les jeunes du même âge en liberté. Sur les vingt suicidés de 1985, treize sont des prévenus, et, parmi les sept condamnés, quatre purgeaient de courtes peines n'excédant pas huit mois. A ces morts, il faut ajouter tous les actes manqués, – un suicide « réussi » pour quatre ratés, selon l'Institut national d'études démographiques (INED) – ainsi que tous les actes d'automutilation (une quarantaine connus en 1984).

Manifestation à Paris

Pendant ce temps, au-dehors, le débat sur la situation carcérale, la surpopulation pénitentiaire et les conditions de vie dans les prisons continue. Un rassemblement d'une centaine de personnes, mardi 14 mai, à Paris, à l'appel de la « commission prisons-répression » a été dispersé par la police. Ses organisateurs, parmi lesquels d'anciens détenus, voulaient *« protester contre la répression et contre toutes les prisons »*.

M. Robert Badinter, garde des sceaux, de son côté, recevait le même jour divers syndicats des personnels pénitentiaires, d'abord Force ouvrière, ensuite une délégation de la CFDT, enfin, les représentants de la CGT, de la CFTC et du SNAPP (Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires). Toutes ces organisations, à des degrés divers, jugent encore insuffisant l'effort entrepris par le gouvernement pour réduire la population pénitentiaire, limiter la détention provisoire et améliorer les conditions de vie et de travail dans les maisons d'arrêt.

La CFDT demande ainsi *« des mesures d'urgence, en particulier la libération des détenus purgeant des courtes peines »*. Devant ses interlocuteurs, M. Badinter n'a pas exclu un report d'incarcération pour certaines petites peines et des libérations conditionnelles de prisonniers effectuant des peines légères, assorties de travail dans le cadre des travaux d'utilité collective (TUC).

● RECTIFICATIF. – Deux des trois détenus de la maison d'arrêt de Douai (Nord) condamnés à des peines de prison ferme pour s'être révoltés, la semaine dernière, n'étaient pas *« libérables dans la nuit »*, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 15 mai, mais dans l'année.

Aux assises de l'Essonne

DAVID BISSON VEUT RENOUER AVEC SES PARENTS

David Bisson, séquestré dans un placard par sa mère, et son frère Laurent Chevet, veulent revivre avec leurs parents (*le Monde* du 15 mai).

Cette révélation a été confirmée à trois reprises, mardi 14 mai, devant la cour d'assises de l'Essonne où comparaissent, depuis lundi, Françoise Bisson et Claude Chevet pour privation de soins et d'aliments, violence et séquestration d'enfant. En premier lieu, par une lettre des éducateurs de l'enfant au président de la cour, selon laquelle David dit : *« J'ai été privé de famille pendant douze ans, j'aimerais vivre le peu d'adolescence qu'il me reste avec mon père, ma mère et mon frère »* ; ensuite, par le témoignage de M. Tony Lainé, psychothérapeute, qui est venu contredire tous les experts précédents : *« David s'est révélé avoir une intelligence supérieure à la moyenne,* a dit M. Lainé... *Il veut renouer une relation épurée de tout le passé avec ses parents. Lui, comme son frère Laurent, redoutent une longue incarcération de leurs parents »*, même si David estimait *« nécessaire »* ce procès.

Enfin, David, quinze ans, et Laurent, treize ans, qui vivent chacun dans un foyer différent, sont venus témoigner à huis clos, en raison de leur âge et en l'absence des accusés, *« pour qu'ils parlent plus librement »*. Rien n'a filtré de leurs propos, mais le président de la cour à indiqué à Françoise Bisson et à Claude Chevet que leurs deux enfants *« désiraient les revoir et reprendre contact avec eux »*.

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA BPGF

M. Jean-Luc Gendry est inculpé d'abus de biens sociaux

M. Jean-Luc Gendry, ancien président de la Banque privée de gestion financière (BPGF), et l'ancien directeur de cet établissement, M. Philippe Béjot, ont été inculpés lundi 13 mai d'infraction à la législation sur les sociétés, d'abus de biens sociaux, d'abus de pouvoir, de présentation de bilans inexacts, de distributions de dividendes fictives, par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de Paris.

Cette affaire, largement évoquée par *le Canard enchaîné* du 15 mai 1985, remonte, juridiquement, à l'année 1983, au début de laquelle M. Jean-Luc Gendry, président de la BPGF depuis 1973, et qui s'était, notamment, illustré en 1980 par le rachat de la société Hachette au profit du groupe Matra, dut céder son poste à M. Gilles Brac de La Perrière. Motif : les engagements immobiliers de la BPGF, financés sur des ressources à court terme dont le taux avait fortement monté, devenaient trop lourds à porter.

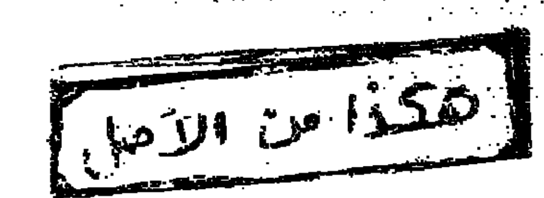
Fin 1983, la BPGF, après avoir assaini son bilan en provisionnant 260 millions de francs, revenait à son activité première, l'ingénierie financière, qu'elle exerce toujours avec succès. Tous ses actifs immobiliers,en revanche, étaient regroupés dans une société, la HPGF, devenue Fimes par la suite, chargée de gérer les engagements.

Le Crédit lyonnais, pour un peu moins de 20 %, était, et est toujours, l'un des actionnaires de la Fimes, aux côtés de la Caisse des dépôts, du Crédit foncier de France et de la Caisse centrale des banques populaires. Les actionnaires étrangers, la Société générale de Belgique, l'Amsterdam Rotterdam Bank et la Banque Schroder Wagg, furent désintéressés, tant le passif apparaissait lourd. Fin 1983, on pouvait l'évaluer à plus de 700 millions de francs (*le Monde* du 24 décembre 1983), mais, avec le temps et la crise immobilière, rien ne s'est arrangé.

Outre des investissements immobiliers aventureux, l'affaire du groupe hôtelier Novapark et les déboires de son animateur, M. René Hatt, de nationalité suisse, menacé de faillite, ont défrayé la chronique. Parmi ses actifs, l'Hôtel Novapark de la rue Pierre-Charron, à Paris, d'un luxe inouï, avec pour cible des émirs aujourd'hui absents, est en liquidation. Autres aventures malheureuses, celle de l'Hôtel Sheraton-Montparnasse et aussi l'inénarrable refonte de l'Hôtel Gotham à New-York, trou sans fond. MM. Gendry, Rivière et Béjot avaient engagé la société dans les affaires Novapark, avec, pour une grande part, des financements étrangers, notamment allemands.

Aujourd'hui, la facture s'est alourdie et pourrait atteindre 2 milliards de francs. Les pouvoirs publics, il y a deux ans, avaient demandé au Crédit lyonnais d'assurer la liquidation de la Fimes, qui avait déjà enregistré une perte comptable de 1,5 milliard de francs fin 1983. Le Crédit lyonnais, dans un communiqué, déclare avoir provisionné, en 1983 et en 1984, les pertes correspondant à sa part dans la Fimes. Il est probable que la Banque de France, comme cela s'est produit deux fois dans le passé, a pris indirectement en charge une partie des pertes pour le bon renom de la France à l'étranger.

F. R.



هكذا من الأصل

RELIGION

Aux Pays-Bas, malgré la contestation Jean-Paul II n'a pas transigé

Amersfoort. – La rencontre de Jean-Paul II avec les jeunes, mardi 14 mai, ainsi que la messe en plein air qui l'avait précédée à Maastricht ont dû mettre un peu de baume au cœur d'un pape passablement malmené jusqu'à cette dernière journée aux Pays-Bas, veille de son départ, mercredi matin pour le Luxembourg. Même si l'indifférence a eu, encore une fois, le dessus : quarante mille fidèles seulement à Maastricht, au lieu des cent mille annoncés, bien que le Limbourg soit catholique à 96 % et qu'on ait encouragé les habitants de Liège, de la Basse-Rhénanie et des Ardennes à faire le voyage.

Quant aux jeunes à Amersfoort, sur les quatre mille invitations lancées, seule la moitié a trouvé preneurs. Mais c'étaient des jeunes enthousiastes, applaudissant à tout rompre, et à la moindre occasion chantant et dansant. Des jeunes comme Jean-Paul II les aime. Cela le changeait des punks avec leurs slogans hostiles, des progressistes avec leurs revendications, des militants politiques avec leurs slogans gauchistes.

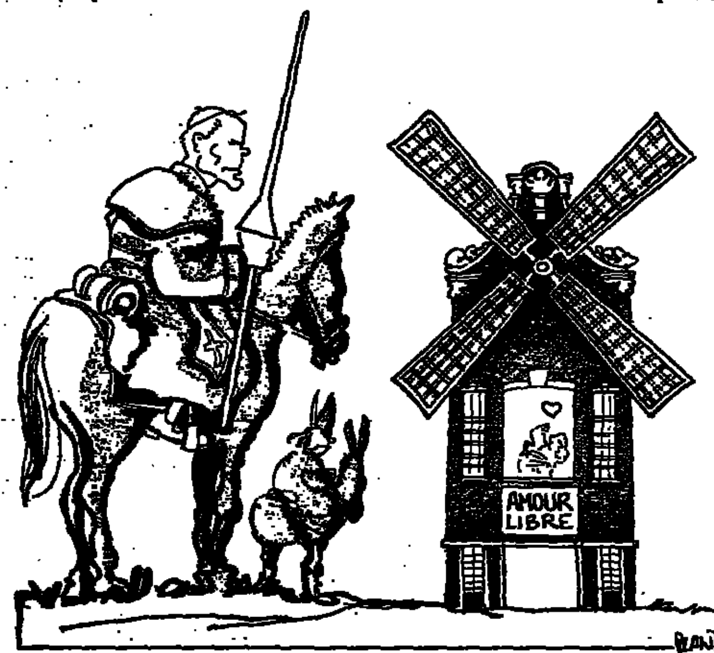
On était entre gens de bonne compagnie, des jeunes entre quatorze et vingt-cinq ans, invités par les pères salésiens, des membres de la jeunesse catholique et des mouvements à consonance charismatique, des Focolari, et même quelques-uns de l'Opus Dei. Ils ne représentaient pas, loin de là, l'ensemble de la jeunesse néerlandaise. Beaucoup avaient boycotté la rencontre pour protester contre la nomination de l'évêque de Bois-le-Duc.

Des paroles dures (mille cinq cents questions avaient été envoyées au pape). Une première série, posée publiquement par un jeune, évoquait l'écologie, la pollution, la guerre nucléaire, le chômage et le racisme et demandait comment la foi peut aider à combattre ces problèmes. *« Ayez le courage de croire en Jésus-Christ »*, a répondu Jean-Paul II en rappelant que l'Eglise avait déjà pris position sur beaucoup de ces questions.

Une deuxième question faisait remarquer que beaucoup de jeunes trouvent l'Eglise anachronique lorsqu'il s'agit de l'homosexualité,

De notre envoyé spécial

l'avortement, la place de la femme dans la société et l'Eglise, et la sexualité en dehors du mariage. *« Serait-il raisonnable de se représenter un Christ laxiste dans le domaine de l'éthique sexuelle ?* a répondu Jean-Paul II. *Les paroles de l'Evangile sont claires et dures,*



et le laxisme ne rend pas les hommes heureux. »

Sur le troisième thème, les jeunes dans l'Eglise, après avoir encouragé les jeunes à *« formuler leurs critiques avec toujours autant de franchise »*, le pape a souligné : *« L'Eglise n'est pas votre ennemie. Elle est une mère, on n'accuse pas une mère, on l'aime. »*

Devant le troupeau

Souriant et détendu, Jean-Paul II était visiblement à l'aise pour prononcer ce discours. Si son auditoire a semblé conquis, il est peu probable que ses paroles exigeantes aient trouvé un large écho aux Pays-Bas.

Mais Jean-Paul II n'était pas venu pour plaire. Cette visite prévue depuis cinq ans entrait dans une stratégie de reprise en main de l'Eglise néerlandaise. En 1980, il y eut le synode spécial, puis la nomination d'évêques conservateurs, et enfin la visite du pape lui-même. Jean-Paul II croyait peut-être qu'il lui suffirait de se montrer pour que le peuple catholique induit en erreur par une poignée d'intellectuels progressistes, sorte à sa rencontre. Les rues vides lui ont donné tort.

Dans son discours aux évêques, rencontrés à la veille de son départ, Jean-Paul II a rappelé à plusieurs reprises les conclusions du synode spécial, qu'il s'agit de *« suivre à la lettre »*. Refusant le portrait de l'évêque idéal, le pape a déclaré : *« Il ne doit pas se tenir derrière le troupeau comme si c'était lui qui avait besoin d'être dirigé, protégé, défendu. »* Mais Jean-Paul II ne dit pas comment combler le fossé actuel entre des pasteurs qui ne sont pas suivis par de nombreux catholiques.

ALAIN WOODROW.

SCIENCES

Un nouveau plan pour la recherche

Priorité à l'emploi et à l'industrie

La recherche est une priorité gouvernementale. Cela, les chercheurs le savaient. Encore fallait-il en témoigner dans les faits. C'est ce que le nouveau projet de loi pour la recherche (1986-1988), présenté mardi 14 mai par le premier ministre, M. Laurent Fabius, aux membres du Conseil économique et social tente de faire en insistant sur la nécessité de moderniser le pays, de donner un nouvel élan à la recherche industrielle et d'apporter un peu de sang neuf et des moyens financiers pour aller plus avant. Ce texte devrait en principe être examiné par l'Assemblée nationale avant la fin de l'actuelle session.

Ce *« plan triennal pour la recherche et le développement technologique »* met l'accent sur quatre points :

● **La recherche industrielle.** – Point faible de la recherche française, ce secteur, sur lequel reposent la modernisation et la compétitivité du pays, manque de moyens financiers. C'est la raison pour laquelle les services de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, ont proposé que le crédit-impôt en faveur de la recherche soit maintenu et élargi. Son taux devrait passer de 25 % à 50 %, tandis que le plafond par industriel sera porté à 5 millions de francs.

« Cela reviendra, selon M. Curien, *à injecter quelque 600 à 700 millions de francs dans la recherche industrielle, soit 1,5 % du budget civil de recherche. »* A cette mesure devrait s'en ajouter une deuxième, portant sur le *« capital-risque »*, que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, devrait présenter prochainement.

● **L'emploi.** – Au cours des trois ans à venir, près de 1 400 emplois nouveaux – contre 1 008 l'an dernier – devraient être créés chaque année, à un moment où la politique générale du gouvernement est à une réduction des embauches. Une grande partie de ces postes iront aux chercheurs et aux ingénieurs. D'autres actions sont également prévues. Elles concernent le droit pour un salarié d'entreprise de faire pendant un an de la recherche ; la création de postes d'accueil pour aider à la mobilité des chercheurs après leur doctorat ; une plus grande facilité à faire de la recherche sous contrat.

● **Les moyens.** – La part de la recherche dans le produit intérieur brut devrait atteindre 2,6 % en 1988 contre 2,25 % aujourd'hui. Cela suppose que le budget civil de la recherche et du développement croisse de 4 % par an (en francs constants) pour les autorisations de programme et les dépenses ordinaires, soit une augmentation de 7,5 % en valeur réelle – hors recherche industrielle – par rapport à 1985 si l'on inclut les crédits de paiement.

● **L'évaluation de la recherche.** – Un effort tout particulier sera fait dans ce domaine. Les programmes mobilisateurs lancés ces dernières années seront revus, redéfinis et recentrés et, avant le début de l'année prochaine, une structure destinée à les évaluer sera mise en place. Ses conclusions seront publiques.

M. CURIEN PROPOSE DE NOUVELLES ACTIONS EN FAVEUR DES BIOTECHNOLOGIES

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a présenté de nouvelles actions en faveur des biotechnologies lors du conseil des ministres, du 15 mai.

Bien qu'un programme mobilisateur ait été créé sur ce thème en juillet 1982, et que 200 millions de francs de subventions aient été versés, la France connaît des retards inquiétants. Retards dans certaines disciplines scientifiques (microbiologie et génie enzymatique, notamment), mais aussi dans certains secteurs industriels. L'agro-alimentaire, *a priori*, premier secteur d'application de ces technologies du vivant, est pourtant resté jusqu'à présent à l'écart des développements récents de la biologie moderne.

M. Curien propose donc de réorganiser ce programme mobilisateur. Il envisage de créer un conseil de programme de vingt membres – composé de personnalités du monde technique et industriel, de scientifiques et de représentants des ministères concernés (1) – et une direction des projets chargée de traduire en « objectifs » les directives du conseil.

Quant à la *« nécessaire dimension européenne »* de ce programme, elle sera assurée, dès 1985-1986, par un renforcement des liens entre les équipes des divers pays sur des programmes de recherche communs, la création de banques de souches et de gènes à Heidelberg (Allemagne fédérale), et la mise en place d'une coopération franco-allemande en matière de recherche industrielle.

(1) Recherche et technologie, agriculture, industrie et santé.

SPORTS

FOOTBALL

BORDEAUX CONSERVE SON TITRE DE CHAMPION

Grâce à deux buts de Muller et Lacombe à Laval, les Girondins de Bordeaux, qui ont très nettement dominé le championnat de France 1984-1985, sont assurés de conserver le titre conquis la saison dernière. Deux journées avant la fin de la compétition, les coéquipiers de Giresse, qui comptent six points d'avance sur le FC Nantes, pourtant vainqueur de Nancy (2-1), ont ainsi rejoint au palmarès les quatre clubs qui jusqu'alors ont seuls réussi cette performance : Saint-Etienne, Nice, Marseille et Nantes.

La trente-sixième journée du championnat n'a pas permis à Monaco et Auxerre, vainqueurs respectivement du Paris SG (4-1) et de Rouen (2-1), de se départager nettement pour la troisième place qualificative pour la Coupe d'Europe de l'UEFA. Enfin, le RC Paris, qui a passé un contrat de quatre ans avec le libéro nantais Maxime Bossis, a préservé ses dernières chances de rester en première division en battant Tours (3-1).

Bordeaux b. *Laval	2-0
Nantes b. *Nancy	2-1
*Monaco b. Paris-SG	4-1
Auxerre b. *Rouen	2-1
*Lille et Toulon	1-1
*Sochaux et Metz	1-1
*Lens b. *Marseille*	2-1
*Toulouse et Brest	0-0
*Strasbourg et Bastia	1-1
*RC Paris b. Tours	3-1

Classement. – 1. Bordeaux, 58 pts ; 2. Nantes, 52 ; 3. Monaco, 45 ; 4. Auxerre, 44 ; 5. Toulon, 42 ; 6. Metz, 41 ; 7. Lens, 38 ; 8. Sochaux, 36 ; 9. Brest, 35 ; 10. Laval, 34 ; 11. Toulouse, 33 ; 12. Nancy, 31 ; 13. Paris-SG, 31 ; 14. Marseille, 31 ; 15. Strasbourg, 30 ; 16. Bastia, 30 ; 17. Lille, 29 ; 18. Rouen, 27 ; 19. Tours, 27 ; 20. RC Paris, 26.

TENNIS : *Internationaux d'Italie.* – Le numéro un français Yannick Noah a gagné sans trop de difficultés son premier match des Internationaux d'Italie en s'imposant en deux sets (6-3, 6-2) au Roumain Florian Segarceanu, cent soixantième mondial, le 14 mai sur la terre battue du Foro Italico de Rome. Soixante-dix-huitième mondial, Thierry Tulasne a pour sa part éliminé l'Américain Vitas Gerulaitis (6-3, 6-2), comme le Français l'avait déjà fait en 1980 lorqu'il était champion du monde junior. En revanche, à Madrid, le numéro deux français, Henri Leconte, a été éliminé au premier tour par le Sud-africain Derek Tarr (7-6, 2-6, 7-6).

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 15 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Feuilleton : Dallas.
21 h 30 Documentaire : L'histoire secrète du pétrole.
Série proposée par J. M. Charlier.
N° 2. Le temps des complots. La première guerre mondiale va brutalement faire prendre conscience à tous les belligérants de l'importance vitale du pétrole. Commence une lutte d'influence entre les différentes puissances. Une série très dense, composée de documents d'archives et d'interviews.
22 h 20 Variétés : Cote d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toitou, présentée par Sydney.
Avec Ultravox, Matt Bianco, Mick Kershaw.
23 h 5 Journal.
23 h 15 C'est à Cannes.

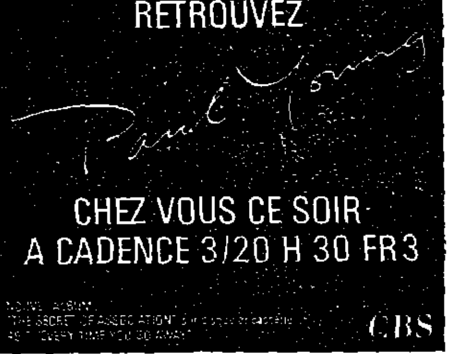
DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 10 Football : Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.
En direct de Rotterdam : Everton-Rapid de Vienne.

22 h 10 Magazine médical : les jours de notre vie.
Les dangers domestiques, de D. Thibault.
Deuxième volet d'une enquête sur les accidents domestiques.
23 h 5 Concert : Un Américain à Paris.
Emission d'Eve Ruggieri.
Œuvre de Gershwin, par le New York Philharmonic Orchestra, dir. Leonard Bernstein.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Emission de L. Milcic et G. Lux.
Avec Michel Leeb, Gérard Lenorman, François Valéry.
22 h Journal.
22 h 25 Cinéma : la Femme aux bottes rouges.
Film franco-italien de J. Bunuel (1974), avec C. Deneuve, F. Rey, A.-M. Merli, J. Weber, J. Sacristan.
Un collectionneur d'art mécène, qui veut organiser le destin des autres, est aux prises avec une femme blonde en bottes rouges, qui est peut-être une sorcière. Un conte surréaliste puissant à une culture que le réalisateur avait en commun avec son père, Luis Bunuel.
23 h 55 Prélude à la nuit.



FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand ; 17 h 15, Pic et Pat ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 30, Belle et Sébastien ; 18 h, Le club des puces ; 18 h 10, BD 3 ; 18 h 20, Rocking chair ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, **les Fantômes du chapelier**, film de C. Chabrol ; 23 h, **la Femme publique**, film d'A. Zulawski ; 0 h 55, **Neige**, film de J. Berto et J.-H. Roger ; 2 h 20, *Batman*.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : Atlanta, un siècle après « Autant en emporte le vent ».
21 h 30 Pulsations : « Miroirs », de R.-H. Ramati, mobile pour seize pianos enregistré à la Biennale de Paris le 11 mai 1985.
22 h 30 Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Printemps de Prague 1984) : *Sainte-Ludmila, oratorio pour soli, chœurs et orchestre de* Dvorak par les Chœurs et l'Orchestre de la radiotélévision tchécoslovaque, dir. V. Smetacek, chef des chœurs M. Maly, sol. D. Sounova, D. Drobkova...
22 h 30 Les soirées de France-Musique.

Jeudi 16 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12 h 35 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
15 h 55 Cinéma : les Fabuleuses Aventures du baron de Münchhausen.
Film français de J. Image (1977-1978), avec les voix de D. Paturel, M. Elias, F. Laine, C. Duvaleix, J. Marin, M. Modo (Rediffusion).
Les hâbleries et les aventures d'un personnage légendaire du dix-huitième siècle qui doit porter un cadeau au souverain de Trubeskan. Réalisation d'un artisan obstiné du dessin animé français. Le graphisme est un peu vieillot, mais le divertissement a du charme.
17 h 10 Dessin animé : Spiderman.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 35 Série : les Misérables.
D'après l'œuvre de Victor Hugo, réal. Robert Hossein, avec L. Ventura, M. Bouquet, J.-M. Proslier...
Avant-dernier épisode. *La mère Thénardier meurt, son mari sort de prison. Marius déclare son amour à Cosette. Le roman immense du père Hugo continue, hélas ! sans frisson ni magie noire.*
21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : trafic d'organes humains ; l'école du Liban de demain ; Burkina : la révolution des hommes libres ; Dreux, deux ans après ; les tombes du président.
22 h 45 Journal.
23 h 5 C'est à Cannes.
23 h 15 Etoiles à la une : A double souffle.
Court métrage de F. Berenguer.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Série : Drôles de dames.
14 h 35 Rugby : France-URSS.
En direct de Tulle.
16 h 15 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
La Foire du Trône de Paris.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Dessin animé : Scruffy le chien.
19 h 35 Expression directe : le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Soleil rouge.
Film franco-italien de T. Young (1971), avec C. Bronson, U. Andress, T. Mifune, A. Delon, Capucine, S. Nakamura (Rediffusion).
En 1970, en Arizona, un samouraï poursuit des hors-la-loi qui ont volé un sabre en or japonais, destiné au président des Etats-Unis. C'est une curieuse histoire vraie. Il en est sorti un western européen, intéressant seulement pour les acteurs.
22 h 30 Magazine : Musiques au cœur.
De E. Ruggieri, réal. P. Jourdan.
Vive les Strauss (deuxième partie). Autour de Vienne au début du siècle : Johann Strauss, l'auteur de la Chauve-Souris, et Oscar Straus, le compositeur des célèbres Trois valses.
23 h 30 Histoires courtes.
« Une soirée perdue », réal. C. Decugis.
0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Violette Nozière.
Film français de C. Chabrol (1978), avec I. Huppert, S. Audran, J. Carmet, L. Langlois, J.-F. Garreaud, B. Alane (Rediffusion).
Années 1933-1934 à Paris. Une fille de dix-huit ans menant une vie de débauche secrète a tenté d'empoisonner ses parents, couple modeste et mesquin. La mère a survécu. Le procès agite la France. Un fait divers réel minutieusement reconstitué par Chabrol dans l'atmosphère de son temps. Mise en scène maîtrisée. Composition surprenante d'Isabelle Huppert.
22 h 35 Journal.
23 h Série : les Producteurs.
Emission de J. Cohen.
Portrait de Gérard Beytout, producteur du cinéma comique ; rencontre avec les stars du grand écran : Bourvil, de Funès, Delon, Gabin...
23 h 30 Prélude à la nuit.
Spécial Cannes : L'orgue du Gaumont avec Robin Richmond, organiste du cinéma.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **les Trois Jours du condor**, film de S. Pollack ; 11 h, **Paco l'infaillible**, film de D. Haudepin ; 12 h 25, *Cabou Cadin* ; 13 h 5, *Rue Carnot (et à 17 h 30)* ; 13 h 30, Soap ; 14 h, Téléfilm : Un beau rôle pour Addie ; 15 h 30, Les enfants stars de Hollywood ; 16 h 25, Les ballets Trocadéro de Monte-Carlo ; 18 h, Jeu : 4 C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, **La vie est un roman**, film d'A. Resnais ; 22 h 25, **Lady Libertine**, film de G. Kikoine ; 23 h 50, **T'es folle ou quoi ?**, film de M. Gérard ; 1 h 25, **Mesdames, messieurs... bonsoir**, film de L. Comencini.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : les arts de la mémoire et les palais d'images ; 9 h 5, **Foi et tradition** ; 9 h 30, **Protestantisme** ; 10 h, Messe à Notre-Dame de Bordeaux ; 11 h 10, **Répétez, dit le maître** : les bébés musiciens ; 11 h 30, **Feuilleton** : Victor Hugo ; 12 h, **Panorama**, en direct de Cannes ; 13 h 40, **Peintres et ateliers** : l'atelier de Claude Picard ; 14 h, **Un livre, des voix** : « Pour l'honneur et pour la croix », de Heinrich Sienkriewiez ; 14 h 30, **Hollywood revisited**, par Radio Canada ; 15 h, **Hugo et le féminisme** ; 15 h 30, **Musicomania** : l'effet « Loïnh dana » ; musique vocale et instrumentale du Moyen Age ; 17 h, **Le pays d'ici**, à Bayonne ; 18 h, **Subjectif** : Agora (Jean-Michel Eyssalet) ; 19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la médecine sportive ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : Mozart.
20 h 30 Victor Hugo tribun : discours sur la liberté de l'enseignement (15 janvier 1850).
21 h 30 Vocalyse : libre parcours voix.
22 h 30 Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** ; 7 h 10, **L'imprévu** ; 9 h 20, **Le matin des musiciens** : Fauré en son temps ; 12 h 5, **Le temps du jazz** ; 12 h 30, **Concert** : œuvres de Lejeune, Janequin, Morlaye, L'Estocart, par l'ensemble Clément Janequin et l'ensemble Les Eléments ; 14 h 2, **Repères contemporains** ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** : organistes français - la génération du renouveau - ; œuvres de Colombier, Pablo, Haendel, Darasse, avec Xavier Darasse ; à 16 h 30, La musique soviétique des années 20 à 80 : Stravinski, récupération ou intégration ; 18 h 2, **Côté jardin**, magazine de l'opérette ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; 19 h 15, **Rosace** : magazine de la guitare.
20 h 5 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées) : *Ariodante*, opéra en trois actes de Haendel par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire, sol. Z. Gal, J. Drivala, F. Destembert, A. Dalton...
23 h Les soirées de France-Musique : Sonates de Scarlatti par Scott Ross ; à 23 h 16, Bach to Bach (Festival de Leipzig 1985).
0 h Proust ethnomusicographe : mondanité et mélomanie.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Denis KESSLER
et Claude PINEAU
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louise,

le 7 mai 1985.

12, rue du Général-Camou,
75007 Paris.

Décès

– Mme Josette Court-Fidelle
et ses enfants,
M. Albert Court,
M. et Mme Georges Court,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Armand Court,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henry COURT,
née Yvonne Delagneau,
professeur honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 mai 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

121, rue de Reuilly, 75012 Paris.

– Les familles Disegni, Benjamin, Djeribi, Saada, Hazan,
Sœurs, frères, nièces, neveux,
Parents, alliés, amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre FABRE,
née Eliane Djeribi,

survenu le 5 mai 1985.

Les obsèques ont eu lieu le 10 mai 1985 dans l'intimité.
La famille ne reçoit pas.

– M. et Mme Roger Defives,
M. et Mme Michel Garein,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

Père Raymond GAREIN,
chanoine de Notre-Dame de Paris,

survenu le 11 mai 1985, à l'âge de soixante-seize ans.

« Je suis le chemin, la vérité et la vie. »
Jean XIV, 6.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 17 mai, à 8 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue du Général-Guilhem,
75011 Paris.
31, route des Gâtines,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Mme Xavier Houdoy,
Bernard et France Houdoy,
Frédéric et Raphaël,
Marie-France et Gérard Voutquenne,
Laurence, Eric et Isabelle,
Véronique Fleurquin,
Christophe et Sébastien,
Hubert et Anne Houdoy,
Loïc,
Odile et Georges Peyret,
Nicolas, Sophie et Guillaume,
Jean-Pierre Houdoy,
Cédric,
Philippe Houdoy et Grisselda,
Catherine et Keith Reid,
Clément et Félicie,
Bertrand Houdoy et Marie-Cécile,
Aurélie,
Claire Houdoy,
Thierry Houdoy,
Bruno Houdoy,
Les familles Houdoy-Leroy et Lecocq-Decroix,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier HOUDOY,
chevalier
de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,

survenu le 7 mai 1985, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame de Montbrison.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Roche-en-Forez.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, boulevard Chavassieu,
42600 Montbrison.

– Mme André Cohen,
M. et Mme Jean-Claude Kahn,
Sylvie Kahn,
Gilles Kahn et Jocelyne Livi,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Dominique KAHN,

survenu le 18 avril 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Paris-16e.

– On annonce le décès de

Flora LOUTZKY,

qui s'est éteinte en Terre sainte après une longue vie pleine de dévouement à sa famille et à ses nombreux amis.
Ada Loutzky-Benichou,
Familles : Benichou, Nakhchol,
30808 Nir-Etsion (Israël).

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean MULON,

survenu le 8 mai 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Francis Palmero,
née Seasseau,
M. Roger Derhi et Mme,
née Monique Palmero
et leurs enfants,
Mme veuve Georges Long,
née Palmero,
M. et Mme Yves Ripert,
Les familles Palmero, Mathieu, Pourchier, Anfosso, Piano, Seasseau, Dalbera, Levrot, Basso,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Francis PALMERO,
sénateur des Alpes-Maritimes,
maire honoraire de Menton,
conseiller général des Alpes-Maritimes,
conseiller régional
de Provence-Côte d'Azur,
secrétaire
de la commission des affaires étrangères
et des forces armées du Sénat,

survenu à Nice le 13 mai 1985, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques seront célébrées ce mercredi 15 mai, à 16 heures, en l'église du monastère de Cimiez à Nice.

96, avenue George-V,
06000 Nice.

(Le Monde *a publié, dans ses éditions du 15 mai, une biographie de Francis Palmero.)*

– Mme Emile Pinel
Et toute la famille

ont la douleur de faire part du décès du

professeur Emile PINEL,

ancien collaborateur scientifique
des services techniques
du ministère de l'air,
diplômé d'études supérieures
de mathématiques,
docteur ès sciences
mathématiques
Grande-Bretagne,
directeur d'études
à l'Institut d'histoire des sciences
de l'université de Paris,
membre d'honneur
de l'Académie des sciences de Rome,
commandeur des Arts-Sciences-Lettres,
étoile d'or du Mérite civique,
chevalier de l'ordre de Malte,

survenu le 10 mai 1985, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu à La Couture-Boussey (Eure) dans la plus stricte intimité.

Une messe du souvenir sera célébrée ultérieurement.

15, rue Lesueur,
75016 Paris.

– M. et Mme Marcello Barbara,
M. et Mme Pierre Vichnievsky,
M. et Mme Olivier Delaittre,
ses enfants,
Emmanuelle, Valérie, Alexis, Julien, Julie et Olivia,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Hosteing,
M. et Mme Jean-Jacques Simart,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Rostislav VICHNIEVSKY,

survenu à Paris le 10 mai 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Champeix (Puy-de-Dôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),
Les professeurs,
L'équipe de recherche
Et le personnel du laboratoire de mécanique physique
s'associent à la douleur de la famille de

M. le professeur
Rostislav VICHNIEVSKY,
décédé le 10 mai 1985.
Laboratoire de mécanique physique,
2, place de la Gare-de-Ceinture,
78210 Saint-Cyr-l'Ecole.

– Le Comité de la détonation
a le regret de faire part du décès de son président d'honneur,

M. Rostislav VICHNIEVSKY,

survenu le 10 mai 1985.

La levée du corps aura lieu le mercredi 15 mai, à 7 heures, à l'hôpital Rothschild, 15, rue Santerre, Paris-12e.

Anniversaires

– A l'occasion du neuvième anniversaire de la mort de

André GANEM,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 16 mai 1984 disparaissait tragiquement

Chantal KREMER.

Les personnes qui l'ont connue et aimée gardent vivant son souvenir.

Messes anniversaires

– En ocasión de celebrarse un nuevo aniversario de la fiesta Patria, la Embajada de la Republica Argentina presenta sus cordiales saludos a los Argentinos residentes en Francia o en tránsito por Paris, y tiene el agrado de invitarlos a la Misa solemne que será oficiada el sábado 25 de Mayo a las 11 horas, en la Iglesia Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er.

Communications diverses

– Le groupe de recherches sur James Joyce organise les 17 et 18 mai à la Sorbonne, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, un colloque sur « Les textes d'Ulysse ». Avec le 18 mai, à 9 h 30, une table-ronde sur la nouvelle édition *d'Ulysse*, de *Hans Walter Gabler*. *Renseignements* : UER des pays anglophones (1) 329-12-13.

Légion d'honneur

DÉFENSE

Est nommé *chevalier :*

Paul Rhodes, chef de bataillon, troupes de marine, tué à Beyrouth le 19 février 1985.

INFORMATIONS «SERVICES»

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3966

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■							
III				■		■			
IV							■		
V									■
VI	■			■					
VII				■			■		
VIII							■		
IX			■						
X		■					■	■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. De quoi « refroidir » un malade déjà sous le coup d'un refroidissement. – II. Sur lesquelles on revient. – III. Avec Paulo ou avec Miguel. Fuite de gaz. – IV. Réunion de boxes. Personnel. – V. Tigré, en partie. – VI. Un peu d'eau. Font toujours leur petit effet dans un échange à rebondissements. – VII. Masque un embarras oratoire. Revient périodiquement. Abréviation. – VIII. Papillon du soir. Connut le pis après avoir connu le meilleur. – IX. Est fait d'un point mais fait des points. Proche de la morgue. – X. Comprend la location du bâtiment et le montant des charges. – XI. Passent pour pouvoir mieux comprendre.

VERTICALEMENT

1. Une allumeuse quand c'est un boudin. Il vaut mieux éviter de le faire ou il vaut mieux le faire pour éviter. – 2. Hommes de troupe. – 3. S'entend quand on ne s'entend pas. Symbole chimique. – 4. Note. Plus de rires que de tristesse. Un élu qui a tenu ses promesses. – 5. Comme des endroits pas du tout fréquentables. – 6. Un peu de fiel et beaucoup de dégoût. On y entend glousser, mais certainement pas d'aise. – 7. Abréviation universitaire. Fin d'infinif. – 8. La conquête de l'espace. – 9. Belle villa pour une grande famille. Se reconnaissent à leurs petites jambes.

Solution du problème n° 3965

Horizontalement

I. Partition. – II. Ag. Amorce. – III. Rôt. mua. – IV. Arasée. ER. – V. Daman. Moi. – VI. Instant. – VII. Session. – VIII. Béotien. – IX. La. Nestor. – X. Etc. Etui. – XI. Es. Marées.

Verticalement

I. Paradis. (*cf.* « Milton ») Lee. – 2. Agora. Ebats. – 3. Tamise. – 4. Ta. Sanson. – 5. Immensité. – 6. Toue. Toiser. – 7. Ira. Manette. – 8. Oc. Eon. Noue. – 9. Névrite. Ris.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 16 MAI

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale boulevard Ménilmontant (Vincent de Langlade).

« Cent tombes juives dans un cimetière chrétien », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Le vieux village de Belleville », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, sortie rue de Crimée (G. Botteau).

« L'église Saint-Séverin, son charnier et ses rues médiévales », 15 heures, devant le portail (M. Banassat).

« Montmartre, cité des artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M. Pohyer).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 10 h 30, à l'entrée (P.-Y. Jaslet).

« La basilique royale de Saint-Denis et les tombeaux des rois », 10 h 30 (D. Bouchard).

« La forêt de Fontainebleau au long des boucles de la Seine, découverte des villages campagnards et châteaux inconnus, déjeuner en auberge au bord de la Seine », 9 heures ; « Le mystère des templiers au château de Gisors en forêt de Lyons : de Mortemer à Menesqueville », 13 heures (les deux départs place de la Concorde, côté Tuileries (1) 526-26-77).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus.

« Les salons du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli (Mlle Rojon).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Jardins secrets alentour, La vie de l'abbaye au Moyen Age », 15 heures, 168 *ter*, boulevard Saint-Germain (I. Haulier).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Promenade à Giverny et à Vernon », 13 heures, place de la Concorde, côté grille Tuileries.

« Hôtels et jardins du Marais, le Marais pittoresque », 15 h 30, grille Carnavalet.

CONFÉRENCES

JEUDI 16 MAI

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30, « Florence » ; 16 h 30, « La Thaïlande » ; 18 h 30, « Le Maroc » (M. Brumfeld).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 mai :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 27 janvier 1970 instituant différentes échelles de rémunération pour les catégories C et D des fonctionnaires de l'État.

● Modifiant les décrets du 22 décembre 1975 portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre, des corps de sous-officiers de carrière de l'armée de terre et des statuts particuliers des corps des sous-officiers de gendarmerie.

UN ARRÊTÉ

● Accordant la garantie de l'État à des emprunts de la Caisse française de développement industriel.

MÉTÉOROLOGIE

ENCORE DES PLUIES

Temps nuageux, mercredi, avec des pluies de la pointe Bretagne au Nord, en matinée. Une bande de pluie située le matin sur le quart sud-ouest devrait traverser la moitié sud et concerner le soir les régions de la Franche-Comté à la Provence-Côte-d'Azur et à la Corse.

Des orages devaient accompagner ces pluies sur le Sud-Ouest le matin et la Corse en soirée. Ailleurs, après dissipation des brumes et des brouillards locaux matinaux, passages nuageux et éclaircies en alternance.

Nouvelle bande nuageuse de la Bretagne à l'Aquitaine et aux Pyrénées-Occidentales en soirée, amenant des pluies sur les côtes atlantiques et des orages locaux sur le Sud-Ouest.

Températures relevées le 14 mai sous abri : Cherbourg, Rouen : 11 ; Lille, Nantes, Bordeaux, Tours : 12 ; Brest, Paris-Montsouris, Rennes : 14 ; Clermont-Ferrand, Biarritz, Toulouse, Pau : 15 ; Cannes, Dijon, Grenoble-St-Geoirs : 16 ; Saint-Etienne, Marseille, Perpignan : 17 ; Ajaccio, Nancy, Lyon : 18 ; Strasbourg : 21.

Températures à l'étranger : Amsterdam : 20 ; Genève : 15 ; Londres : 12 ; *Lisbonne* : 18 ; Madrid : 17 ; Moscou : 20 ; Rome : 27.

EN BREF

ATELIER

LA FORÊT EN MARCHE. – La France était autrefois couverte de forêts et l'homme y vivait. Comment a été utilisé cet espace ? Quelles ont été l'évolution, l'influence réciproque de l'homme et de la forêt ? Pour répondre à ces questions, l'Atelier vert de la forêt de Fontainebleau organise, du 24 mai au 9 juin inclus, une exposition animation sur le thème « La forêt en marche ». Les panneaux retraceront l'évolution, dans la forêt de Fontainebleau, de la présence de l'homme, du relief, de la flore et de la faune.

★ **Tous les jours de 14 heures à 19 heures, salle des fêtes. Renseignements : syndicat d'initiative, tél. : (6) 422-25-68), ou mairie, tél. : (6) 422-49-80).**

CONCOURS

LA FORTUNE SOURIT AUX AUDACIEUX. – La Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque décernera le 23 juin 1985 le « Grand Prix de l'Audace » d'une valeur de 50 000 F et destiné à aider les jeunes de dix-huit à trente ans à réaliser un « projet audacieux et exemplaire » (dans quelque domaine que ce soit). La date limite de dépôt du dossier est fixée au 1er juin.

★ **Fondation Leclerc de Hauteclocque, Grand Prix de l'Audace. 35, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : (1) 451-71-52.**

FORMATION CONTINUE

BOURSE ET SECOND MARCHÉ. – L'Institut d'études politiques de Paris organise, les 29 et 30 mai (avec le concours du Crédit industriel et commercial de Paris), des journées d'études consacrées à « La problématique de l'introduction en Bourse et le second marché ». L'introduction sur le marché boursier d'une entreprise pose en effet aux patrons et aux premiers actionnaires des problèmes institutionnels, juridiques, fiscaux et financiers. La loi de février 1983 qui a créé le « second marché » (*le Monde* des 1er et 3 février 1983) a permis, grâce à des règles plus souples, aux petites et moyennes entreprises d'accéder à la cote officielle et de solliciter les épargnants pour, par exemple, augmenter leur capital.

★ **Institut d'études politiques de Paris, service de formation continue, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (1) 260-39-60.**

SOLIDARITÉ

UN GALA POUR LES ORPHELINS. – Un gala réunissant une douzaine d'artistes de variétés – Jeanne Mas, Jean-Jacques Goldman, Enrico Macias, Michel Boujenah notamment – aura lieu vendredi 24 mai au Palais des congrès. Cette manifestation au profit de l'association Villages d'enfants SOS est organisée par Radio Bonheur (la radio des enfants) et Radio-3 (une radio philosophique et culturelle à but humanitaire). Villages d'enfants SOS recueille les frères et sœurs orphelins et les confie, ensemble, à une mère adoptive au sein d'un « village d'enfants SOS ».

★ **Radio-3, Radio-Bonheur, 199 *bis*, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : (1) 271-00-23.**

★ **Villages d'enfants SOS, 6, cité Monthiers, 75009 Paris. Tél. : (1) 526-71-79.**

VIE QUOTIDIENNE

ESCORTE POUR LE TROISIEME AGE. – C'est souvent sur le trajet de la poste ou de la banque que se produisent les agressions. La mairie de Paris a étendu depuis le 29 avril à tous les arrondissements l'opération mise en place dans le 18e mi-novembre pour les personnes âgées. Un service d'accompagnement est à leur disposition si elles ont à effectuer une opération de retrait ou un dépôt de fonds. Il leur suffit d'appeler la mairie de leur arrondissement qui enregistrera leur demande et les rappellera pour leur fixer un rendez-vous.

LOTO SPORTIF N°002

FOOTBALL Grilles 1 à 6 — RUGBY Grilles 7 et 8

TIRAGE 5 sur 20 DU LUNDI 13 MAI

1	2	3	4	5	6	7	8
001	001	003	001	005	002	007	021

Tirage 5 sur 20 : 4 – 8 – 13 – 16 – 19

		Nombre de bulletins gagnants	Gains pour une mise de base de 12,50 F
Bloc 1 + Bloc 2	Grand Chelem + 5 nos du 5/20	—	—
	Grand Chelem + 4 nos du 5/20	1	159 660,00 F
	Grand Chelem seul	83	79 807,00 F
Bloc 1 Grilles 1 à 6	Bloc 1 + 5 nos du 5/20	—	—
	Bloc 1 + 4 nos du 5/20	12	2 426,00 F
	Bloc 1 seul	2 704	1 190,00 F
Bloc 2 Grilles 7 et 8	Bloc 2 + 5 nos du 5/20	3	6 574,00 F
	Bloc 2 + 4 nos du 5/20	151	216,00 F
	Bloc 2 seul	37 152	85,00 F
Tirage du 5/20	5 nos du 5/20 seuls	85	2 324,00 F
	4 nos du 5/20 seuls	6 750	46,00 F

هكذا من الأصل

SERVICES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

	Le mm/col*	Le mm/TC
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

VOUS,

vous avez obtenu un diplôme commercial et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau,
vous voulez éviter la filière "classique" : Assistant Chef de produit ou Auditeur Junior,
vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation,
vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

NOUS, nous recherchons plusieurs

JEUNES DIPLOMÉS ÉCOLE DE COMMERCE
(HEC, ESSEC, ESCP, ...)
débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, désireux de valoriser leurs talents de commerçants et capables de prendre rapidement en charge

LA DIRECTION COMMERCIALE

d'une de nos **filiales étrangères** après une période de formation en France d'environ 2 ans.

Nous sommes un Grand Groupe Industriel et Commercial français, leader mondial sur son marché.

Tous renseignements complémentaires seront fournis au cours d'entretiens individuels et la plus grande discrétion est assurée.
Adresser votre candidature à
INTERMEDIA N° 573 A
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS
qui transmettra.

PARIS-7e
Importante régie publicitaire recherche

PROSPECTEUR TÉLÉPHONIQUE H/F

Débutant ou justifiant d'une première expérience dans une fonction similaire,

le(la) candidat(e) possédera une bonne expression orale ainsi qu'une excellente maîtrise de l'orthographe.
Le poste dynamique ne peut convenir qu'à des personnalités ayant un réel sens des contacts et des responsabilités.

Merci d'appeler le 555-91-71 (+) poste 40-77.

INOVENSEA
(transfert technologique)
Les Chênes Pourpres
95000 CERGY
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN-INFORMATICIEN
pour études, direction technique, contacts commerciaux (5 à 10 ans d'expérience).
ÉCRIRE

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291, 09 PARIS CEDEX 09.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

RECHERCHONS URGENT

COMPTABLE QUALIFIÉ

Pour assumer poste de haute respons. dans PME en restructuration.
– Connais. informatique appréciée.
– Minimum d'exp. Profes. 5 ans. Discrétion assurée.

S.A. LE PARC FLEURI
91410 DOURDAN.
Téléphone : 459-70-60

Vous êtes titulaire,
– d'un brevet professionnel d'informatique,
– d'un baccalauréat de technicien informatique (H),
– d'un diplôme de programmeur d'application délivré par l'Institut de programmation de Paris,
– d'un diplôme de 1er cycle technique informatique délivré par le CNAM.

Le Conseil général du Val-d'Oise serait heureux de vous compter dans son personnel au service informatique.
Recrutement : Concours sur titres,
d'un adjoint technique programmeur le 27 juin 1985.
Clôture des candidatures le 27 mai 1985 (cachet de la poste faisant foi).
Inscriptions et renseignements :
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE

Bureau du personnel
2, Le Campus
95032 CERGY-PONTOISE
T. : 443-31-33 et 443-31-32.

E.C.E.
recherche
– Un professeur d'informatique, sérieuses références exigées.
– Un professeur de mathématiques générales et appliquées à l'informatique. Diplômes universitaires et références exigées.
– Un professeur action commerciale, diplomes supérieurs et expérience professorat.
Ces postes sont à pourvoir pour septembre 1985.

Adr. c.v. et photo à Monsieur le Directeur E.C.E., 17, place Jacques-Amyot, 77000 Melun.

emplois régionaux

RÉVISEUR COMPTABLE
Niveau DECS + exp. 3 ans mini. entrep. et cabinet pour gestion dossiers et conseils Cab. expert compt. NANTES. Adresser c.v. + prétentions
FIDETA B.P. 906
44025 NANTES CEDEX.

emplois internationaux

TERRE DES HOMMES
cherche pour son programme au nord Bangladesh
Délégué-assistant
responsable de nos activités dans cette région rurale. Travail fascinant mais exigeant.
Date d'entrée : au + vite.
Dur. contrat : 2 ans renouv.
Préf. sera don. aux cand. ay. une exp. ds un pays en v. de dév. Les personnes intér. qui en feront la demande à l'adr. ci-dess. recevront une not. dét. ainsi qu'un form. de cand.
TERRE DES HOMMES
Case postale 388. réf. 6100.
CH-1000 Lausanne 9

DEMANDES D'EMPLOIS

Psychol. clin., 38 ans, psychopédag., adjointe de dir., ét. sup. (Ec. maître de philo., DESS de psych. clin. et path.). Esp. cour. (parlé, écrit), 12 a. exp. int. sect. aide soc. à l'enf. (garç. et filles 6-18 a., trouble du car. et comport.) et psychiat. infanto-juv.
Ch. poste Paris, rég. par. Etudie toutes proposit. E. CONESA, 29, bd Jules-Ferry, Paris-11e. Tél. : 338-24-71.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R5 GTL 2 portes, année 80, rouge, 90 000 km, bon état général, 16 000 F. Tél. : 964-39-06 (le soir).

de 8 à 11 C.V.

Vends 240 D 1974
état impeccable
98 000 km, 5 pneus neufs.
Px 33 000 F. T. 781-69-68.

boxes - parking

Collaborateur journal cherche à louer ou à acheter PARKING
Ve arrdt, quartier MONGE.
Écr. s/no 6 780 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Studio 40 m² – 2e étage
Prix : 430.000 F
Téléphone : 553-20-21.

8e arrdt

ALMA 50m²
GRAND STUDIO
GRAND STAND.
GARBI – 567-22-88.

13e arrdt

Surface à aménager r. de c. sur cour, clair et calme. Mezzanine, finitions personnalisées. Prêt conventionné possible, direct prop. : 329-68-65.

16e arrdt

GD 3 P. TERRASSE PLANTÉE neuf, stand., cuisine équipée 1.700.000 F. Mer., 14 h/19 h jeudi, 15 h/17 h. r. Jouvenet.

18e arrdt

MOULIN DE LA GALETTE
Près JUNOT, cadre unique 5-6 P., tt cft. 135 m², asc., chbre service. 1.450.000 F.
Téléphone : 254-71-93.

Vente Paris (5 pièces) 18e. Mo Marcadet. Immeuble récent. 4e ét. asc., parfait état. Très clair, ensoleillé : séjour et salle à manger sur jardin, 3 chbres, salle bains, salle douche, w.c., cuisine équipée et aménagée, placards, loggia, portes blindées : parking, cave. 1.100.000 F. 387-13-21 (bur.) 257-23-53 (dom.).

MAIRIE 18e (près)
Immeuble ravalé, grand studio tt cft, ref. nf. 634-13-18.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Sur parc, gd 2 P. à rén., 6e ét., asc. pr. Merc., jeudi 14/18 h, 65, rue Manin ou 202.67.66.

20e arrdt

Rue de FONTARABIE, prop. vend beau 2 pces. Entrée, cuis., s.d.b., cave. 42 m² très bon état. 4e ét., sud double exposition. 300.000 F.
Téléphone : 773-64-39.

78-Yvelines

CELLE-SAINT-CLOUD
17mn St-Lazare, imm. récent
3 P. 395.000 F
IMMO MARCADET 252-01-82

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SABLONS. 703-32-31.
Apt 200 m. Terrasse 150 m, asc.
VUE IMPRENABLE.

BOULOGNE
proche Mo P-de-St-Cloud rue calme ds bel imm. récent sur verdure, beau 4 p. tt cft, refait neuf. 1.240.000 F.
NOTAIRE 501-54-30
le matin.

A vendre BOULOGNE-NORD
Appt 2/3 pièces, 67 m²
6e étage, asc. en prévision.
750.000 F. T. 605-57-83 le soir.

PUTEAUX DÉFENSE 2000
Très beau duplex 140 m², étg. élevé, cuis. équipée. Bains + S. d'eau. Gde récept. 3 chbres. Park. 1 310 000 F
IMMO BALZAC 296-14-38

94 Val-de-Marne

Part vend St-Maurice (94). Rés. standing 1976, 3 mm RER, 3 mn bois Vincennes. App. 4 p., 5e ét. 86 m² + 20 m² balc. exp. sud. Cuis. équipée. Parking 880 000 F
Tél. 885-50-30
après 19 h 30.

Province

Nice vends appt 5 p. confort, cave, garage, proximité commerces. Prix : 1 050 000 F. T.(93) 51-15-48 de 18/21 h.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT
toutes surfaces
m. à rén. Paris ou portes.
T. 262-01-82, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS
Pr client. fr., étr. et dip.
APPTS HAUT DE GAMME
et hôtels particuliers.
562-16-40

Recherche 1 à 2 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard
PARIS-5e
Métro CENSIER.

STUDIO
16e arrondissement
rue de l'Annonciation
Métro MUETTE
Téléphone : 520-83-00.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et employés déplacés de province. Importante société internationale informatique rech. divers appts 2 à 8 P. Studios, villas. Px indifférent. Paris, banlieue. Téléphone : 504-48-21.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES
Téléphone : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

villas

94 VILLECRESNES, 6 P.
15 min. R.E.R. Villa moderne 4 chambres, jardin 3.000 m² 1.000 m² plan d'eau.
Téléphone : 555-43-59.

maisons de campagne

AIX-EN-PROVENCE
Maison T 4, 130 m² hab., près du centre, tt cft, terrasses, jardin, 600 m², piscine. Prix 1.300.000 + viager, une tête 81 ans. 3.000 F mensuel.
Tél. h.b. (90) 56-33-80.

A vendre, maison (ancienne poste), 172 m² + grenier, cour attenante + terrain 200 m². Située à St-Cloud-en-Dunois, 10 km de Châteaudun (Eure-et-Loire). 250.000 F. S'adr. étude maître ROBERT Téléphone : 16 (37) 45-14-89.

fermettes

100 % CRÉDIT
170 km Sud Paris fermette 4 P., s. d'eau, w.-c. dépend. sur 3.000 m². 230.000 F.
THYRAULT 89170 St-Fargeau
Téléphone : 16 (86) 74-08-12 après 20 h (38) 31-48-74.

propriétés

MANTES (près de)
VALLÉE DE LA VAUCOULEURS sup. bâtim. du XVIIIe s., tt cft, 400 m² hab. + maison gardiens, parc aménagé 8 000 m² + 2 500 m² boisés, bordés par 2 rivières. Tél. 766-73-78.

VERSAILLES
RÉSIDENTIEL s/1 200 m² de jardin arboré, belle maison parfait état, 160 m², grand séjour dble + 3 chambres, 2 salles de bains, maison gardien, garage.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

Vend propriété quercynoise plein sud, 18 ha boisés, 2 habitations rénovées en pierre + grange. Conv. élevage caprins, gîtes ruraux. Libre. 680 000 F.
Jargeau, 47500 LIBOS
Tél. 16(53)71-01-28.

domaines

Suite succ. prop. agricole 23 ha à vendre le 28 mai 1985.
Tél. (45) 60-36-87.

chalets

A VENDRE URGENT
CHALET DÉMONTABLE
en région parisienne
4 x 8 m – Tout équipé
603-64-77 après 18 heures.

terrains

CORSE DU SUD
Ajaccio Rive-Sud
A VENDRE
A 300 m de la magnifique plage d'Agosta, à 1 km de la station balnéaire réputée de Porticcio, en zone résidentielle. 10 000 m² de terrain. Vue sur mer. Prix raisonnable à débattre. Tél. 22-09-35, 9 h-14 h ou après 19 h.

viagers

9e. Beau 2 P. cft 3e ét. sur cour calme 120 000 cpt + 800, occupé fme. 76 ans. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

Libre de ste gd 2 P. cft. 50 m² 5e ét. 75 000 + 2 250 F. couple 75-77. Imm. correct 18e ardt, calme. Cruz 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE 8e
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÉGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation
TIME BURO. (1) 346-00-55.

Siège social - Constitution sociétés, télex, secrétariat Ts services. Tél. 260-91-63.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE 359-77-55.

bureaux

CHARENTON
A louer immeuble récent, standing, bureaux 115 m² sans frais. Téléphone : 893-29-46.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc., bureaux, secrét. télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

boutiques

Ventes

Pptaire vend belles boutiques, 6e, 11e, 13e, Neuilly, rentabilité 9 à 11 %. Tél. 329-68-85.




L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi



555-91-82

l'agenda du Monde

Antiquités

A VENDRE
ARMOIRE EN NOYER
début 19e siècle, style Louis XV, hauteur 2.30 m, largeur 1,80 m, profondeur 0,65 m, parfait état, prix 12 000 F Tél. le soir après 19 h 402-26-91.

Accessoires auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie. 75013 Paris.
Tél. 331-73-56. Mo Tolbiac.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.
Vte : la médaille N.-D. de Paris.

Cours

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre Tel 843-51212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95
Tel. (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

L'anglais en Angleterre et aux Etats-Unis:
St Giles Colleges

Enseignement solide et approfondi dans des colleges reputés, contrôlés par l'Etat à Londres, Brighton, Eastbourne ou San Francisco. Taux de succès supérieur à la moyenne. Diplomes de Cambridge Proficiency First Certificate.

St Giles Colleges
Mme J. Prevost, 4 Rue Molière,
Residence Opera 12,
92160 ANTONY. Tel: (1) 668 5769.

Instruments de musique

PIANOS. PROMOTIONS. MAGNE
avant inventaire fin mai
TARIFS « BASSE SAISON »

DIETMANN	22 990	19 990 F
MAGNE	29 700	23 800 F
EUTERPE	39 600	33 200 F
IBACH	51 190	44 500 F

12 % SUR LES AUTRES PIANOS OU CRÉDIT GRATUIT 10 MOIS

OCCASIONS RÉVISÉES

Rameau Chenonceaux	19 900 F
Pleyel Marigny	26 000 F
Forster 1, 4 queue	50 000 F
Bechstein 1/4	110 000 F
Bosendorfer 1/4	129 500 F

PIANOS MAGNE-BOSENDORFER
17, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.
Agent des GRANDES MARQUES
GARANTIE DE 10 ANS.
Livraison et entretien dans toute la France.
Financement de 1 à 6 ans.
TÉLÉPHONEZ AU 553-20-60.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS »
A PRIX D'ENTREPOT
100 000 m² laine-synthétique.
Toutes qualités – Créations
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau. 92 LEVALLOIS.
Tél. : 757-19-19.

MOQUETTE
100 %
PURE LAINE
– 50 %
de sa valeur
Tél. 842-42-62
Tél. 250-41-85

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE
reçoit au 735-26-85
1re consultation gratuite.

Jeune fille au pair

J.F. 21 ans, étud. en 3e année de médecine, libre sept. 1985, ch. fam. en Angleterre (de langue anglaise) pr travail au pair. Écr. s/no 6 763 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Séjours linguistiques

10 à 17 ans ! L'Angleterre, Allemagne, Espagne.
USA. - Famille (13 à 21 ans) -
USA. - Campus (17 à 34 ans).
Tél. : (1) 322-85-14.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés.
33, avenue Louis-Aragon.
94800 VILLEJUIF
Métro Louis-Aragon.
(1) 726-89-63 – 638-34-14

Camping-car

PART. VEND CAMPING-CAR VOLKSWAGEN TRANSPORTER aménage Villard luxe 4 places. 6 CV Diesel (9 l au 100). ÉTAT NEUF (18 mois 12 000 km). Px 96 000 F. T. 952-52-90.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LOC. DE JUIN A OCTOBRE grande maison de campagne TARN-ET-GARONNE
600 F par semaine
Téléphone : (63) 94-06-04.

URGENT
cherche villa (6 pers.) avec piscine et jardin, côte d'Azur ou côte atlant. pour août-sept. 85. Ecrire M. Teboul, 186, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175

Pour vos vacances randonnées pédestres dans le massif du Jura

TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée. 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois. Limite à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement) Du dimanche au samedi soir. Prix : 1.820 F

LE CRÊT-L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT
Téléphone : 16-81 38-12-51.



STAGES DE TENNIS ÉTÉ 85

Directeur technique :
DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6 et son équipe de moniteurs.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 1er juillet au 31 août.
Prix du stage de tennis seul :
1 150 F adulte, 950 F jeune, semaine.
Formule spéciale jeune non accompagné.
Forfait tout compris : 8 à 13 ans, stage tennis, hébergement, pension complète, activités et encadrement après cours 2 200 F par enfant/semaine.
Hébergement : studio 2 pers. : 350 F/semaine par pers.
Hôtel 3 étoiles : 730 F/semaine par personne.
1/2 pension : 1 200 F/semaine par personne.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du tourisme, Le Tritode, 73300 Le Corbier.
Téléphone : (79) 04-26-58.

économie

REPÈRES

Dollar : légère remontée à 9,36 F

Le calme a régné, mercredi 15 mai, sur toutes les grandes places financières internationales. Cependant, en baisse ces derniers jours, le dollar s'est légèrement redressé. Il s'échangeait à 9,3650 F (contre 9,3350 F) à Paris sur le marché interbancaire et à 3,0625 DM (contre 3,0613 DM) à Francfort. De l'avis des cambistes, *la situation est très confuse. Les dernières statistiques* sur l'évolution de l'économie américaine ont déçu. Les ventes au détail ont augmenté de 0,9 % en avril, quand les pronostics portaient sur une hausse de 1,5 %. Mais le correctif sur mars a un peu rassuré. Les opérateurs n'ont, semble-t-il, pas tenu compte des difficultés qu'éprouveraient maintenant des établissements financiers du Maryland.

Etats-Unis : reprise de la hausse des ventes de détail

Les ventes de détail aux Etats-Unis ont progressé de 0,9 % en *avril, soit 112,2 milliards de dollars, et les chiffres de mars ont été* révisés en hausse (– 0,7 % et non – 1,9 %). Sur un an, les ventes de détail ont progressé de 4,5 %. Sans l'augmentation des ventes d'automobiles (+ 1, 6 % en avril, contre – 2,3 % en mars), la hausse des ventes de détail n'aurait été que de 0,6 %. La progression est néanmoins moins forte que prévue par les analystes qui annonçaient 1,5 %.

AGRICULTURE

LE MARATHON DE BRUXELLES SUR LES PRIX AGRICOLES

Des gestes de bonne volonté au petit matin

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture des Dix ont encore différé de vingt-quatre heures le moment de prendre les décisions. Ils se sont séparés mercredi 15 mai à l'aube sans avoir cherché à conclure mais en se donnant rendez-vous le même jour en fin d'après-midi. Le temps pour certains de faire un tour dans leur capitale et de délibérer avec leur gouvernement sur la façon d'aborder la dernière ligne droite. Pour la première fois, les commentaires, tôt ce mercredi, étaient teintés d'un peu d'optimisme : « *Les Allemands ont fait preuve d'une certaine ouverture : ils pourraient accepter une légère baisse des prix des céréales* », observaient plusieurs ministres, l'air de dire qu'on pourrait peut-être parvenir à un accord sans avoir à voter, c'est-à-dire sans avoir à forcer la main à M. Kiechle, le ministre ouest-allemand.

La journée de mardi s'était passée en tractations de toutes sortes. Il en ressortait que certains Etats membres, en particulier la Belgique, trouvaient que la Commission européenne avait eu la main encore trop lourde en proposant la veille, dans son dernier projet de compromis, de réduire les prix des céréales de 2 %. Pour M. De Keersmaeker, le ministre belge, c'était une erreur de préconiser une réduction plus sévère que celle (– 1,8 %) qui figurait dans le « papier » de la présidence italienne ayant servi de base à la discussion une semaine plus tôt à Luxembourg.

De fait, les Allemands donnaient alors l'impression de complètement se braquer. Le chancelier Kohl, dans *un télex adressé à M. Delors, prési*dent de la Commission, brossait un tableau apocalyptique des résultats à attendre en RFA de la « *concurrence acharnée* » que ne manquerait pas de déclencher entre les agriculteurs de la CEE « *une politique délibérée de pression sur les prix* ». « *Les répercussions sur la paix sociale de notre pays seraient incalculables* », prophétisait le chancelier, dont la litote n'est apparemment pas la figure de style favorite.

Mise en garde

Le message de M. Kohl s'achevait par une mise en garde que plusieurs observateurs interprétaient immédiatement comme une menace de recours au droit de veto si le Conseil et la Commission s'obstinaient à arracher le consentement de la République fédérale : « *M. le président, vous comprendrez, dès lors, que la question de la baisse des prix agricoles constitue pour nous une question de principe où entrent en jeu des intérêts très importants, à la fois de notre agriculture et de notre économie, et au sujet de laquelle nous aurions de grandes difficultés à accepter l'adoption d'une décision du Conseil, qui ne tiendrait pas compte de notre position. Je serais reconnaissant si la Commission pouvait faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre à la délégation allemande d'approuver un compromis global définitif. Pour cela, il faudrait que la Commission renonce dans sa proposition finale aux baisses de prix, notamment en ce qui concerne les céréales, la navette et le beurre* ».

Sans trop épiloguer sur le caractère étonnant d'une telle intervention venant d'un chef de gouvernement qui, dès son arrivée au pouvoir, a repris à son compte et même amplifié la campagne orchestrée dans son pays contre le coût excessif de la politique agricole commune et sur la nécessité absolue d'adapter les réformes nécessaires pour enrayer la tendance aux excédents, il faut bien constater que cette intervention a porté. Sans doute légitimement, le Conseil et la Commission ont éprouvé mardi un sursaut de crainte devant la perspective d'un affrontement majeur avec l'Allemagne fédérale.

Peu avant minuit, on annonçait une nouvelle tentative de compromis de la présidence, dont il était clair qu'elle recevrait la bénédiction de la Commission s'il se révélait qu'elle pourrait servir de base à un accord. S'agissant des céréales, M. Pandolfi, le président italien, reprenait à son compte la réduction proposée initialement par la Commission, en application des engagements pris dans le passé par le Conseil, soit – 3,6 %, mais suggérait d'étaler cette baisse sur trois ans : – 1,6 % en 1985-1986, – 1 % chacune des deux campagnes suivantes. Parmi les autres propositions susceptibles d'apaiser M. Kiechle et son chancelier, figurait la limitation de la baisse des prix du colza et de la navette à 2,6 % au lieu des 3,6 % recommandés par la Commission. Ces gestes de bonne volonté en suivaient bien d'autres. Mais, fait nouveau, le ministre allemand a consenti, cette fois, à les prendre en considération.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES PRODUCTEURS DE FRUITS EXIGENT UN BUDGET 1986 ADAPTÉ AUX CONSÉQUENCES DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Les producteurs de fruits français menaçent à nouveau de quitter l'Office interprofessionnel (Oniflhor) si le budget de 1986 pour leur secteur n'est pas adapté aux conséquences de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. La production de fruits représente en France un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs et assure l'équivalent de cent trente mille emplois à plein temps.

En 1984, ont rappelé les professionnels, au cours de l'assemblée générale de leur fédération, mardi 14 mai à Paris, le revenu du secteur a diminué de 12 % et l'endettement des exploitations est devenu excessif, atteignant pour certaines de 40 % à 50 % du chiffre d'affaires. Dans un dossier commun avec la Caisse nationale du Crédit agricole, ils préconisent la mise en place de prêts de consolidation à taux réduit sur cinq à six ans, pour faire face à leur endettement à court terme.

Il y a quelques semaines, les représentants de la profession, avec ceux des producteurs de légumes avaient quitté l'Office avec fracas, puis l'avait réintégré à l'annonce de mesures gouvernementales leur permettant de mieux faire face à la concurrence espagnole. M. Henri Bois, président de la FNPF, a estimé, mardi, que ces mesures devaient être complétées par un aménagement de la fiscalité et des conditions d'investissement, ainsi que par un allégement des charges sociales, la main-d'œuvre représentant 50 % des coûts de production.

FINANCES

EN RÉFORMANT LE MARCHÉ HYPOTHÉCAIRE

M. Bérégovoy veut faire baisser le coût du crédit au logement non aidé

En élaborant un projet de loi portant réforme du marché hypothécaire, M. Bérégovoy a pour objectif de faire baisser le coût du crédit au logement non aidé. Ce projet, inspiré des conclusions du rapport confié à M. Georges Bonin, gouverneur du Crédit foncier de France, est destiné à procurer des ressources « *longues* » aux établissements financiers qui accordent des prêts au logement, et ceci dans les conditions les moins coûteuses possible.

A cet effet, ces établissements émettent des « *billets hypothécaires* » correspondant aux prêts consentis aux particuliers, garantis par des hypothèques, qu'ils pourront mobiliser (refinancer) à tout moment auprès d'une « agence » créée à cet effet. Cette agence, organisme de droit privé (GIS ou société) dont le capital sera détenu par les établissements, aura une structure très légère (une quinzaine de personnes) et émettra en continu des obligations cotées en Bourse, dotées d'une durée de vie très longue (quinze à vingt ans) et du même statut que les obligations garanties par l'Etat. Enfin, les billets hypothécaires émis par les établissements prêteurs et les titres offerts au marché financier par l'agence auront des durées semblables.

Les pouvoirs publics estiment tirer de ces dispositions nouvelles toute une série d'avantages. Tout d'abord, du fait de la durée des nouveaux instruments, aucune transformation de capitaux « courts » en capitaux « longs » n'aura lieu, ce qui éliminera tout risque en cas de variation de taux. Ensuite, ces instruments jouiront d'une abondance de garanties : celle de l'hypothèque proprement dite, établie sur un bien immobilier, celle de l'établissement émetteur de billets, celle de l'agence et celle, partielle, de l'Etat. En outre, du fait que l'agence émettra en continu, comme le fait actuellement toute une série de collectivités locales sous l'égide de la Caisse des dépôts, les frais d'émission seront réduits au minimum.

Enfin et surtout, M. Bérégovoy attend de cette nouvelle procédure une réduction du coût des prêts consentis par les établissements. Ce coût, pour le secteur non aidé (prêts complémentaires de l'épargne-logement et prêts libres), s'établit actuellement aux environs de 16 %. Or, sur le marché hypothécaire actuel, ces établissements peuvent, sous l'égide du Crédit foncier, refinancer leurs prêts aux conditions du marché monétaire à court terme, c'est-à-dire environ *11 %*.

La marge est tout à fait confortable et peut se justifier par l'ampleur du risque encouru par l'établissement prêteur ; ce dernier doit financer un crédit de longue durée par des ressources courtes dont le coût est susceptible de varier considérablement : en 1981, on l'a vu monter à plus de 16 %. Si la chose se reproduisait, elle aurait un « effet de ciseaux » tout à fait désastreux. En proposant aux établissements prêteurs une ressource longue au prix actuel du marché obligataire, soit un peu moins de 12 % plus des frais réduits, M. Bérégovoy veut réduire le risque et, donc, la prime qui lui est afférente, ce qui revient à diminuer ce taux de 16 % pour les prêts non aidés.

Dans le droit chemin

Cette nouvelle procédure tend à *remettre dans le droit chemin* un marché hypothécaire que l'on peut considérer actuellement comme « *dévoyé* » (« le Monde de l'économie » du 29 janvier). Créé en septembre 1966 pour assurer un financement du logement à long terme et non plus à court terme (par une transformation à effet inflationniste), ce marché a été, en effet, détourné de son objectif initial.

Sous l'effet de la demande du marché financier, notamment des banques à excédents de dépôts et des SICAV de trésorerie, avides de placements sûrs à court terme, la durée des billets hypothécaires émis par les établissements prêteurs s'est considérablement raccourcie, très souvent à moins cinq ans ou même de deux ans. Le marché hypothécaire s'est donc rapproché du marché monétaire à court terme, dont il pratique virtuellement les taux en s'éloignant de ceux, plus élevés, du *marché obligataire*.

Cette évolution a été tout à fait profitable pour les établissements de crédit immobilier, qui empruntent des ressources à 11 % et reprêtent à 16 %, justifiant cette marge par la prime de risque que l'on veut faire disparaître. Elle est si profitable que 28 % seulement des créances hypothécaires, sur un total de 280 milliards de francs, sont mobilisées sur le marché, la majorité de ces créances étant « nourries » par les établissements eux-mêmes, notamment les grandes banques, sur leurs propres ressources, à savoir leurs dépôts. Le résultat enfin est que les *négociations sur le marché* hypothécaire sont devenues très maigres, 8 milliards de francs par an environ. Le nouveau dispositif, destiné à rendre à ce marché sa vocation originelle et sa vigueur en le rendant « public », devrait rencontrer la faveur des grands établissements, disposés à y entrer assez massivement pour éliminer le risque précédemment évoqué. Mis en vigueur à l'automne prochain, il devrait générer 10 milliards à 30 milliards de francs d'émissions obligataires la première année.

Deux remarques s'imposent à ce sujet. La première est que le gouvernement et le rapport Bonin se sont fortement inspirés du système américain, énorme construction où les prêts hypothécaires consentis par les célèbres Savings and Loans Associations (sortes de caisses d'épargne pour le financement du logement) peuvent être refinancés par toute une série d'organismes : Federal Home Loans Banks, la non moins célèbre Federal National Mortgage Association (Fanny Mae) et surtout l'organisme gouvernemental de garantie qui coiffe le tout, la Federal Housing Association (FMA). La différence, dans le système français, est que l'« agence » ne gérera pas les créances hypothécaires, comme c'est le cas pour les organismes américains.

La seconde remarque est que les obligations émises par l'agence pèseront, sans doute, sur un marché obligataire un peu encombré après une croissance vertigineuse. Il sera répondu, Rue de Rivoli, que les nouveaux titres de l'agence, réputés sûrs, constitueront un bon placement pour les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite), friands de « papier » de premier rang à durée longue, qu'ils ne trouvent plus guère sur le marché hypothécaire actuel.

Enfin, le nouveau projet s'inscrit dans un processus de rééquilibrage des marchés financiers, dont la première phase a été la création de certificats de dépôts négociables à court terme (six mois). Destinés aux entreprises, ces nouveaux instruments devraient les inciter à diminuer leurs placements de trésorerie sur le marché obligataire par le biais des SICAV court terme, pratique dangereuse du fait de l'instabilité de ces placements, et à recourir davantage au marché monétaire à court terme. A l'inverse, la réforme du marché hypothécaire devrait détourner les établissements prêteurs du marché monétaire et les orienter vers le long terme. Cette évolution rapprocherait le marché financier des marchés étrangers, notamment anglo-saxons, traditionnellement plus sûrs et plus équilibrés.

FRANÇOIS RENARD.

La Caisse de prêts aux HLM va être reprise directement par la Caisse des dépôts

Si le financement des prêts au logement non aidés doit s'effectuer sur les ressources et aux conditions du marché, au besoin améliorées par une réforme du marché hypothécaire (voir ci-*dessus), celui du logement social* continuera a être assuré sur des ressources au coût le plus bas. C'est le sens d'une mesure qui va être prise au sujet de la Caisse de prêts aux HLM (CPHLM) dont le sort, aux termes de la nouvelle loi bancaire, devait être réglé pour le 18 mai : maintien du *statu quo* ou renvoi à des financements non privilégiés.

A l'heure actuelle, la CPHLM finance annuellement 70 000 prêts locatifs aidés (PLA) qui sont délivrés au taux très bas de 6,59 %. Ses ressources proviennent pour 20 milliards de francs de la Caisse des dépôts, sur les fonds provenant de Caisses d'épargne (rémunérés à 6,50 %, plus une marge de 0,75 % pour frais de collecte) et pour 4 milliards de subventions de l'Etat destinées à ramener à 6,59 % le taux des PLA.

A *l'avenir*, la CPHLM sera absorbée par la Caisse des dépôts qui financera directement les PLA, toujours avec subventions de l'Etat. En pratique, cela ne change rien, mais *une* telle mesure qualifiée d'« *essentielle* » marque la volonté du gouvernement d'assurer un financement bon marché du logement social.

Paribas va émettre près de 1 milliard de francs d'obligations remboursables en certificats d'investissement

Pour la première fois, un groupe financier – en l'occurrence Paribas – *va utiliser conjointement*, la formule de l'obligation et du certificat d'investissement privilégié pour se procurer des fonds propres. Concrètement, selon des modalités à paraître au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (*BALO*) du 20 mai prochain, la Compagnie financière Paribas va émettre pour 950 millions de francs d'obligations, d'une durée de cinq ans et demi. Ces titres seront remboursables, à l'issue de ce délai, en certificats d'investissements de la banque Paribas dans le cadre d'une émission réservée à la société mère du groupe.

L'avantage de cette opération, pour le souscripteur, est de pouvoir bénéficier de la fiscalité favorable appliquée aux obligations (abattement à hauteur de 5 000 F de revenus et prélèvement libératoire), tout en percevant une rémunération légèrement inférieure à celle des emprunts « normaux » (en raison de sa caractéristique d'échange : une obligation pour dix certificats d'investissement et un warrant donnant droit à un onzième titre), mais supérieure, en tout cas, à celle des obligations de longue durée, compte tenu de son échéance rapprochée (cinq ans et demi).

De cette façon, le groupe Paribas va se procurer, dès à présent, les fonds propres dont il estime avoir besoin tout en fournissant, à terme, à sa banque, les moyens d'augmenter son capital. A l'issue de l'opération de remboursement des obliga*tions en certificats d'investissement* privilégiés, le capital de la banque Paribas sera en effet porté de 1 à 1,33 milliard de francs. Les certificats d'investissement émis représenteront alors 25 % du nouveau capital, maximum prévu par la loi pour ces valeurs mobilières d'un genre nouveau prévu par la « loi Delors » du 3 janvier 1983, qui a également prévu la possibilité de créer des titres participatifs pour les sociétés nationalisées et les sociétés ano*nymes coopératives*.

Jusqu'à présent, cette dernière formule avait la préférence des groupes industriels et des établissements bancaires visés par l'extension du secteur public, mais, en dernier examen, elle se révélait très coûteuse pour l'émetteur. Aussi, suivant l'exemple de l'Agence Havas, qui avait procédé ainsi un an plus tôt, la Société générale émettait, en octo*bre 1984, un peu plus d'un million* de certificats d'investissement privilégiés, assortis d'un dividende variable et non plus d'un intérêt obligataire. Une opération qui devait permettre à la banque de M. Jacques Mayoux de mettre 8,6 % de son capital à la disposition du public, déclenchant à l'époque une polémique sur le fait de savoir s'il s'agissait ou non d'un début de « *reprivatisation* » (*le Monde* du 27 avril 1985).

A la différence du titre participa*tif, valeur mobilière unique assimila*ble à un emprunt « perpétuel », le certificat d'investissement est composé de deux éléments distincts : un premier certificat de droit de vote réservé à l'Etat, actionnaire unique, et un second certificat, sans droit de vote cette fois-ci, destiné au public.

Depuis, la société Pechiney a récemment fait savoir, à l'occasion de la présentation de ses résultats annuels 1984, qu'elle avait l'intention de lancer 600 à 800 millions de francs de certificats d'investissement. Il s'agirait alors d'une « première » pour l'un des groupes industriels nationalisés en 1982.

SERGE MARTI.

Les banques ramènent leur taux de base de 11,50 % à 11,25 %

Imminente depuis plusieurs jours, et très vivement « *souhaitée* » par les pouvoirs publics, la diminution du *taux de base des banques (TBA)* a fini par se produire. Le 14 mai le Crédit agricole en fin de matinée, les autres grandes banques en fin d'après-midi (la BNP et le CCF, mais le Crédit lyonnais et la Société générale ont suivi le 15 mai), ramenaient leur taux de base de 11,50 % à 11,25 %. Une telle mesure intéresse essentiellement les entreprises, dont les charges financières vont se trouver allégées d'environ 2 milliards de francs, au titre de l'escompte des traites commerciales et des crédits par découvert à court terme.

Cette baisse était largement prévisible depuis que la Banque de France avait, pour la seconde fois en moins de quinze jours, abaissé son taux d'intervention sur le marché monétaire, ramené de 10 1/4 % à 10 1/8 %, le lundi 13 mai, après l'avoir abaissé de 10 1/2 % à 10 1/4 % le 2 mai. Ces baisses diminuaient d'autant le coût des ressources des banques, pour une partie au moins, à savoir les ressources rémunérées au taux du marché monétaire. En revanche, le coût des ressources sur dépôts rémunérés à taux fixe (comptes sur livrets à 6,50 %) n'a pas été modifié depuis le mois d'août dernier. Il est vrai que le taux de ces livrets est aligné sur celui des livrets de caisse d'épargne, dont la fixation relève autant de la politique que de la théorie économique.

C'est bien pourquoi les banques, soumises à une forte pression, n'ont concédé qu'une faible diminution de leur taux de base, 0,25 point, alors que le 14 janvier dernier elles avaient consenti une réduction de 0,50 point (de 12 % à 11,50 %). Déjà, au début de l'année, les établissements estimaient avoir « *pris de l'avance* » sur la désinflation : il est communément acquis que le taux de base bancaire, pour assurer aux banques une marge suffisante, doit théoriquement être supérieur de 1,50 point au taux du marché monétaire, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Rue de Rivoli, on n'est pas décidé, pour l'instant, à réduire la rémunération des livrets de caisse d'épargne et, donc, des banques, après la réduction de 1 point en août dernier (6,50 %, contre 7,50 %). Il faudra sans doute attendre de meilleurs indices mensuels d'inflation pour enregistrer une telle baisse.

F. R.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Prolongation du mandat de PDG de M. Vallières chez Dassault-Breguet.** – A son poste depuis 1967, M. Benno-Claude Vallières devrait conserver jusqu'en octobre 1986 ses fonctions de PDG de la société Dassault-Breguet à la suite d'une proposition du conseil d'administration.

Étranger

BELGIQUE

● **Baisse du taux d'escompte.** – *La Banque nationale de Belgique* (BNB) a décidé le 15 mars d'abaisser de 0,25 point son taux d'escompte, qui passe de 9,75 % à 9,50 %. La BNB a décidé la semaine dernière de faire varier son taux d'escompte chaque mercredi pour accueillir la détente actuelle, et mieux s'adapter aux variations rapides sur le marché monétaire. Le 8 mai la Banque avait réduit son taux de 1,25 point, qui était auparavant inchangé à 11 % depuis février 1984. – *(AFP)*.

Social

● **Nouvelles propositions salariales aux Charbonnages.** – La direction des Charbonnages de France a complété ses propositions salariales du 22 janvier (augmentation de 2 % à compter du 1er avril 1985, déjà appliquée et devant être portée à 4,5 % au 1er décembre, « *prime de progrès* » de 1 % selon les résultats de l'entreprise), en y ajoutant une clause de sauvegarde permettant de garantir le pouvoir d'achat moyen et une augmentation de 0,2 % de la masse salariale à distribuer. Elle a demandé aux syndicats une réponse pour le début juin : en cas de refus, elle s'en tiendrait à ses propositions de janvier. La CGT a exprimé sa « *réprobation* » devant cette « *agression contre le niveau de vie des mineurs* » ; la CFDT a condamné le chantage à la signature de la direction.

Transports

● ERRATUM. – Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré à la signature de deux accords avec la Chine portant sur les routes et les transports fluviaux (*le Monde* du 7 mai), les sociétés Transroute et SCREG n'ont pas encore signé les contrats pour la construction de 30 kilomètres de routes, respectivement dans les provinces du Shanxi et du Shandong. Elles ont été seulement autorisées par les autorités chinoises à soumissionner pour ce projet après avoir été sélectionnées entre plusieurs concurrents.

SOCIAL

Patronat et syndicats vont discuter de mesures pour les salariés menacés dans leur emploi

« *Exploratoire* », la réunion du 14 mai entre le patronat (le CNPF et la CGPME, revenue à la table des négociations après un moment de bouderie) et les organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC, CGC et CGT) annonce peut-être une reprise d'une vraie négociation, dont le projet gouvernemental sur les contrats de formation recherche d'emploi (les CFR) aura fourni le prétexte. Mais il faudra attendre le résultat des deux prochaines rencontres, les 3 et 24 juin prochains, pour savoir si une véritable relance de la politique contractuelle est possible.

Une seule certitude. Le CNPF a profité de l'occasion pour faire une avancée, et M. Yvon Chotard, son premier vice-président, a su proposer le thème d'une discussion, élargie, sur la révision des mesures pour l'emploi contenues dans l'accord de 1969, revu en 1974. Il y a été aidé par les délégations syndicales qui, soucieuses de parler des CFR, ont également proposé l'intégration de ce sujet dans un cadre plus vaste. Les plus réticentes à l'égard du dispositif initialement envisagé, la CFTC et Force ouvrière, ont d'ailleurs été les plus satisfaites de la teneur des débats. « *Cela va dans le sens que nous souhaitons* », a déclaré M. Alain Deleu, secrétaire général de la Confédération chrétienne, qui veut croire à une « *négociation constructive* ». « *Nous avons trouvé des points de convergence* », a affirmé M. Faesch, pour FO. Il espère ainsi que sera améliorée toute la panoplie des mesures en faveur des salariés privés d'emploi. Seule, la CGT est demeurée très critique, bloquée dans son opposition systématique, persuadée que sa stratégie du refus peut l'emporter comme, dit-elle, le 16 décembre dernier, avec le protocole d'accord sur la flexibilité.

Une véritable négociation

A défaut de pouvoir conclure sur la validité des intentions, on peut imaginer les raisons de ces attitudes. Tant du côté du patronat que des syndicats, on ne peut rester inactif face à la montée du chômage. Les partenaires sociaux, dont la responsabilité pourrait être mise en cause dans le traitement de ce dossier douloureux, ne peuvent tergiverser plus longtemps. Voilà maintenant quatre mois que le gouvernement a fait connaître son projet qui obligeait, au moins, à la reprise des discussions et qui, à certains égards, devenait populaire auprès d'une partie de l'opinion. Il y avait un risque de passer pour des trublions ou pis, de paraître seulement préoccupé par des échéances électorales. Ayant vu le piège, M. Yvon Gattaz, le président du CNPF, devait déclarer que les patrons étaient « *des réformateurs, pas des démolisseurs* ». Il entendait ainsi assurer que son organisation abordait cette rencontre avec la volonté d' « *avancer et d'aboutir* ».

Au-delà des mots, les faits prennent une nouvelle consistance, grâce à l'effort des uns et des autres. Les partenaires sociaux veulent, certes, s'accorder sur des mesures, mais n'entendent pas pour autant s'associer à une opération qui consisterait en un « *dégonflement artificiel* » du nombre des chômeurs, ce que les pouvoirs publics ne souhaitent plus. De même, ils se soucient de l'équilibre financier de l'UNEDIC, le régime d'assurance-chômage qu'ils gèrent ensemble, et tiennent à ce que le surcoût que représenterait un nouveau dispositif soit pris en charge par l'Etat ; une promesse que M. Laurent Fabius a récemment confirmée. Enfin, instruits par des expériences passées, ils veulent s'entourer de garanties sur le contenu des mesures à arrêter, tant pour ce qui concerne le statut des salariés en attente d'un licenciement que pour la valeur de la formation dispensée ou le sérieux de la recherche d'un reclassement.

Il leur est apparu, sur une proposition de la CFDT semble-t-il, que la meilleure méthode consistait en une révision de l'accord de 1969-1974, qui fixait l'ensemble des conditions de l'emploi et du licenciement économique. Ainsi, ont-ils pensé, serait-il possible de rénover et de rendre cohérent un dispositif qui préciserait toute une série de solutions adaptées aux situations différentes, des employeurs et des salariés.

Outre qu'il n'est plus question en tant que tel du projet gouvernemental des CFR, inclus dans tout ensemble, cette formule permet au patronat de ne plus revendiquer de contreparties, en matière de délais de licenciement, puisque cette question sera nécessairement abordée en même temps que tous les autres points.

Selon qu'ils sont optimistes ou pessimistes, les porte-parole des délégations ont cru déceler dans cette première réunion soit une chance nouvelle pour la politique contractuelle soit un habile habillage pour dissimuler un manque de hardiesse.

Dans ce dernier camp, on trouve M. Jean-Louis Mandinaud qui, au nom de la CGC, a affirmé avoir « *assisté à une aimable discussion* ». « *Quand la France crache ses poumons, on lui offre des boules gommes* », a-t-il ajouté ironiquement. D'autres espèrent, comme la CFDT et Force ouvrière, qui présenteront leurs propres projets, l'un proche du schéma gouvernemental, l'autre s'appuyant sur le Fonds national de l'emploi.

Au bout du compte, certains, telle FO, espèrent un accord pour la fin juin et la présentation au gouvernement d'une « *esquisse de financement* » qui serait alors à négocier pendant l'été. Quelques réunions suffiraient alors, à la rentrée, pour mettre en place le nouveau système rapidement.

Plus prudent, M. Chotard imagine seulement que l'on puisse en finir avant la difficile négociation sur le financement de l'UNEDIC, à nouveau menacée de déficit, qui est prévue pour l'automne. Sans vouloir encore y croire, il rêve à une conclusion positive de l'actuelle négociation et pense qu'il serait ensuite possible de reprendre le débat sur la flexibilité.

ALAIN LEBAUBE.

AFFAIRES

Renault au plus bas

Le marché automobile français se redresse. Avec 158 649 voitures particulières immatriculées au mois d'avril 1985, la progression s'établit à + 2,6 % par rapport à avril 1984. Pour les quatre premiers mois, le niveau des ventes est ainsi revenu pratiquement à ce qu'il était en 1984 sur la même période (– 0,67 %). Sans doute, une statistique portant sur un mois est insuffisante pour parler de renversement de tendance (en octobre dernier – mois du Salon de l'auto – les ventes avaient légèrement progressé), mais cette évolution, attendue par les constructeurs depuis le début de l'année, pourrait se confirmer.

Les positions relatives des principaux constructeurs se confirment et les difficultés de Renault ne font que s'amplifier. En avril, en effet, avec 40 039 immatriculations, la Régie est en déclin de 16,5 % par rapport à avril 1984 et ne détient plus, ce mois-là, que 25,23 % du marché. Les ventes de la R 5, avec 7,6 % du marché, sont au plus bas depuis de longues années. Comme si tout le bruit fait autour de la Régie rendait les acheteurs méfiants, une situation que l'on a connue, toutes proportions gardées, avec Talbot.

Le déclin persistant de Renault profite aux constructeurs étrangers dont les immatriculations en avril représentent 37,46 % des ventes en France. Mais la pénétration des marques importées au cours des quatre premiers mois (35 %) reste inférieure au niveau atteint sur l'ensemble de l'année 1984 (35,9 %).

Reste Peugeot, qui, grâce essentiellement à la 205, se porte mieux. Les ventes de la firme de Sochaux progressent de 24,2 %, et même Citroën voit ses ventes augmenter (+ 12,5 %). Seul Talbot poursuit son inexorable déclin (– 17,8 %, avec moins de 4 000 voitures vendues). Globalement, PSA obtient ainsi 37,29 % du marché français en avril et 35,5 % sur les quatre premiers mois.

EN RACHETANT LA FIRME AMÉRICAINE INMONT

BASF devient numéro un mondial de l'industrie des encres

Le groupe allemand BASF, numéro un mondial de l'industrie chimique avec un chiffre d'affaires de 43,52 milliards de DM (133,2 milliards de francs), vient de conclure un accord avec la firme américaine United Technologies en vue de lui racheter sa filiale Inmont, dont 60 % des activités s'exercent dans la fabrication d'encres et de peintures.

Le prix de cession a été fixé à 1 milliard de dollars (9,34 milliards de francs), soit exactement le montant des ventes faites par Inmont en 1984. C'est le plus gros investissement jamais réalisé par la BASF aux Etats-Unis. La firme de Ludwigshafen va ainsi considérablement renforcer son implantation outre-Atlantique où ses revenus ont atteint l'an dernier 2,4 millards de dollars (22,5 milliards de francs) mais aussi devenir le premier producteur mondial d'encres d'impression et d'encres pour l'imprimerie (environ 7 milliards de francs de chiffre d'affaires). En même temps, ses positions sur le marché international des peintures pour l'industrie automobile seront élargies de façon importante. Dans ce dernier secteur, BASF occupe déjà en Europe une place de tout premier rang. Inmont possède des filiales à l'étranger, notamment en RFA où, en 1983, elle avait racheté la société allemande Hartmann Drückfarben.

Dans les milieux industriels américains, l'on faisait remarquer que le prix auquel BASF avait consenti à payer Inmont était relativement élevé. Ce à quoi les responsables de la firme allemande ont rétorqué que cette acquisition devait être interprétée comme une extension d'activité dans une région clé du globe.

Aux Etats-Unis, le groupe allemand produit des fibres synthétiques, divers produits chimiques, des arômes et des bandes magnétiques.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 9,70 % mai 1979

Les intérêts courus du 25 mai 1984 au 24 mai 1985 sur les obligations Electricité de France 9,70 % mai 1979 seront payables, à partir du 25 mai 1985, à raison de 174,60 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,40 F (montant global : 194 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 29,08 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,94 F faisant ressortir un net de 143,58 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 27 458 obligations comprises dans la série de numéros 15840 à 68348 sortis au tirage du 25 mars 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon nº 7 au 25 mai 1986 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

- Amortissement 1982 : 360 641 à 381 439
- Amortissement 1983 : 149 461 à 172 356
- Amortissement 1984 : 352 247 à 360 640 et 381 440 à 399 637.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 14,50 % mai 1980

Les intérêts courus du 29 mai 1984 au 28 mai 1985 sur les obligations Electricité de France 14,50 % mai 1980 seront payables, à partir du 29 mai 1985, à raison de 652,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 72,50 F (montant global : 725 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 108,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,25 F faisant ressortir un net de 536,55 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 41 666 obligations comprises dans les séries de numéros 395774 à 400215 et 425336 à 464564, sortis au tirage du 28 mars 1985, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F coupon nº 6 au 29 mai 1986 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

- Amortissement 1981 : 187 221 à 228 886
- Amortissement 1982 : 1 à 26 224 et 493 392 à 500 000
- Amortissement 1983 : 400 216 à 425 335
- Amortissement 1984 : 26 225 à 70 890.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 1981 Société anonyme de gestion et de contrôle de participations (SAPAR) à taux variable

Les intérêts courus du 25 mai 1984 au 24 mai 1985 sur les obligations SAPAR 1981 seront payables, à partir du 25 mai 1985, à raison de 585,45 francs par titre de 5 000 francs nominal, contre détachement du coupon nº 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 65,05 francs (montant global : 650,50 francs).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 97,53 francs auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,50 francs faisant ressortir un net de 481,42 francs. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

NOTA

En application de la loi du 30 décembre 1981, article 94, alinéa II et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons que :

– Les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit, le montant des sommes qui leurs sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital), sera porté au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;

– Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) ;

– Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant les nouvelles modalités de paiement applicables aux valeurs dématérialisées en s'adressant aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 *bis*, rue de Berri, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Banque Indosuez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Banque Vernes et commerciale de Paris, ainsi que chez tout autre intermédiaire habilité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Electricité de France – Obligations 11 % décembre 1976

Les intérêts courus du 25 mai 1984 au 24 mai 1985 sur les obligations Electricité de France 11 % décembre 1976 seront payables, à partir du 25 mai 1985, à raison de 99 francs par titre de 1 000 francs nominal, contre détachement du coupon nº 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 francs (montant global : 110 francs).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 francs auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,10 franc faisant ressortir un net de 81,41 francs. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des Impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres E, D, B et J sont remboursables depuis les 25 mai 1980, 1982 et 1984.

NOTA

En application de la loi du 30 décembre 1981, article 94, alinéa II et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons que :

– Les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit, le montant des sommes qui leurs sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital), sera porté au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;

– Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) ;

– Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant les nouvelles modalités de paiement applicables aux valeurs dématérialisées en s'adressant aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'Energie, à Paris, 18 *bis*, rue de Berri, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de Banque, Société marseillaise de Crédit, Banque de l'Union européenne, Banque Indosuez, Caisse centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France ainsi que chez tout autre intermédiaire habilité.

ENQUÊTE

La décentralisation trois ans après

III. – Nord - Pas-de-Calais : vouloir le pouvoir régional

Comment les premières mesures de décentralisation sont-elles appliquées – et vécues – sur le terrain ? Dans des villes comme Briare et Bordeaux (*le Monde* du 14 mai), dans un département comme celui de la Haute-Loire (*le Monde* du 15 mai), dans une région comme celle du Nord - Pas-de-Calais ?

Le Nord - Pas-de-Calais n'a pas attendu les lois de décentralisation pour affirmer une volonté régionale bien particulière. A sa tête, le tandem Pierre Mauroy-Michel Delebarre avait su contourner le cadre légal, fixé en 1972, pour imposer des politiques régionales originales : la création de l'orchestre de Lille, la définition et le lancement du schéma régional de transport, la volonté de nouer avec des régions et des pays étrangers des relations directes pour favoriser les échanges économiques et culturels...

La région a-t-elle trouvé une impulsion nouvelle à la faveur de la décentralisation, réforme dont l'un des principaux responsables n'était autre que celui qui fut, auparavant, l'acteur, l'animateur de cette volonté régionale clairement affirmée, y compris contre le pouvoir central ?

« *La décentralisation nous a donné des moyens nouveaux* » reconnaît Noël Josèphe, le président socialiste du conseil régional. « *Un élément important*, explique Bernard Frimat, vice-président chargé des finances, *est le transfert de l'exécutif. Auparavant, le conseil régional avait un rôle de conception et d'invention mais il était dessaisi de la responsabilité de l'exécution.* »

La région avait contourné la loi : ainsi, pour financer l'orchestre régional, payait-elle des routes au département qui versait, lui, les subventions à l'orchestre. « *C'était*, raconte Bernard Frimat, *une sorte de politique culturelle clandestine.* » De même, le conseil régional n'avait-il pas le droit de posséder sa propre administration. Il avait, pour surmonter cette difficulté, créé un certain nombre d'associations « administratives » : office culturel régional, espace naturel régional, office régional d'éducation permanente..., pratique que le pouvoir s'apprêtait à interdire à la veille de 1981.

Désormais, « *la décentralisation se traduit par la possibilité d'exécuter son budget* », se félicite Bernard Frimat en notant que cela a permis de mettre de l'ordre dans la comptabilité régionale. Aujourd'hui, dotée d'un système informatique, la région dispose d'une « comptabilité de programmes » qui constitue une sorte de tableau de bord consultable à tout moment pour connaître l'application des politiques régionales.

La responsabilité de la région pour l'aménagement de *son* territoire n'est aujourd'hui contestée par personne mais, note avec quelque agacement Noël Josèphe, « *dans bien des domaines importants pour nous, les décisions sont tombées de Paris. Exemple : ce qui s'est passé pour le charbon, l'acier, l'automobile...* » « *La véritable régionalisation*, continue Noël Josèphe, *consisterait d'abord à associer les régions concernées aux décisions pour certains grands dossiers afin que le gouvernement ne soit pas seulement éclairé par les technocrates et les fonctionnaires mais également par les gens du terrain.* »

Etre reçu, être entendu

Est-ce à dire que le Nord - Pas-de-Calais n'ait pas eu l'oreille de Matignon, tout *au moins jusqu'en* juillet 1984 ? « *Nous avions*, répond Noël Josèphe, *un contrat facile avec le premier ministre et ses collaborateurs. Nous sommes moins souvent reçus actuellement mais nous le sommes. Mais, en fin de compte, être souvent reçu, ça ne veut pas dire qu'on soit souvent entendu* ».

Cet agacement traduit aussi le décalage qui existe entre la vocation de l'institution régionale à se saisir des grands dossiers qui intéressent son avenir et la faiblesse relative de ses moyens propres. Son budget n'atteint pas les 2 milliards de francs pour 1985 alors que, à titre de comparaison, celui du département du Nord est de l'ordre de 5 milliards de francs et celui de la communauté urbaine de Lille de 4 milliards.

En fait, la région ne peut travailler seule. Il lui faut, en quelque sorte, faire « sa » politique avec l'argent des autres. De ce point de vue, le Nord-Pas-de-Calais a bien su tirer son épingle du jeu en signant l'un des meilleurs contrats de plan Etat-région. Il est vrai qu'il s'est engagé à fond dans la mécanique du neuvième Plan, acceptant d'y consacrer, pour chacune des cinq années, la moitié de son propre budget. L'Etat a répondu à la hauteur de cet engagement : quand la région met 1 franc, il apporte 1,67 F. Seule la Corse se trouve mieux placée.

La région a su alors définir des politiques qui lui étaient propres, destinées à favoriser une nouvelle industrialisation, combler les handicaps qu'elle a hérités du passé, se préparer aux techniques d'avenir. *Exemple : pour améliorer la formation des hommes* et remédier à une importante sous-scolarisation, le Nord-Pas-de-Calais a lancé, avant que l'Etat ne le décide, un plan prévoyant la création d'environ un millier de sites informatiques.

De même, la région a-t-elle mis en œuvre une politique de soutien, de renouvellement et de développement du tissu industriel par des mesures d'assistance ou d'aide financière à la création d'emplois, à la création d'entreprises.

Avec la décentralisation, la région a pu relancer enfin une politique d'échanges avec l'extérieur qui lui était interdite auparavant. Ses élus partent régulièrement au-delà des frontières pour « vendre » le Nord. La signature espérée d'un accord entre Charbonnages-Ingénierie et la province chinoise de Tianjsin, avec laquelle la région a signé l'an dernier un accord de jumelage pour l'exploitation du charbon en Chine, serait une illustration spectaculaire du bien-fondé de cette politique qui suscite quelques contestations.

Le dossier essentiel auquel se trouvent confrontés les responsables régionaux est celui de l'avenir du bassin minier qui intéresse un million de personnes, le quart de la population. Tout le débat porte actuellement sur la question du maintien ou non de l'extraction. Question importante mais qui ne devrait pas occulter la nécessaire réflexion sur « l'après-charbon », « l'à-côté charbon » ou sur l'utilisation de l'immense patrimoine des Houillères du Nord-Pas-de-Calais. On attend toujours un grand débat sur ce sujet à l'assemblée régionale.

Manque de réflexion

C'est à cela que fait allusion Jacques Legendre, maire RPR de Cambrai, porte-parole de l'opposition au conseil régional, quand il se déclare « *frappé par l'absence de réflexion au niveau de l'aménagement du territoire régional* ». « *A-t-on véritablement progressé*, interroge-t-il, *dans l'affirmation de la métropole lilloise comme capitale régionale ? A-t-on véritablement réfléchi à cette chance qu'a la région de disposer d'une armature de villes moyennes qui peuvent être autant de relais pour structurer le territoire régional ?* » « *Je n'en ai pas le sentiment* », déclare le maire de Cambrai qui estime que la répartition des fonctions et des implantations se fait « *au gré des amitiés politiques* ».

Peut-être une réflexion globale sur l'avenir de la région sera-t-elle plus facile dans une assemblée élue au suffrage universel direct. Noël Josèphe, qui souligne, avec d'autres, que la conscience régionale a beaucoup progressé, ne croit guère à un changement radical estimant que les élus, même issus d'un scrutin proportionnel, resteront les élus d'une circonscription sensibilisés aux problèmes particuliers de « *leur territoire* ».

JEAN-RENÉ LORE.

Prochain article :

UNE AUTRE RÉPARTITION DES POUVOIRS : LA NOUVELLE DONNE.

La trésorerie suit-elle ?

Plus de compétences, plus de pouvoirs, plus de personnel pour les collectivités locales, certes. Mais la trésorerie suit-elle ? L'Etat transfère-t-il équitablement aux régions, départements et communes autant de ressources que de charges nouvelles ? Ou bien la décentralisation se traduit-elle, comme le soulignent nombre d'élus de l'opposition, par un « transfert d'impopularité » et donc par un marché de dupes ? (*le Monde* du 13 novembre 1984.)

Une commission composée d'élus et présidée par un magistrat de la Cour des comptes – donc réputée indépendante – veille à ce que tout transfert de compétence nouvelle soit strictement compensé par un transfert de ressources équivalent. Elle ordonne d'ailleurs les rectifications nécessaires.

Constituées pour moitié par un transfert de fiscalité (depuis 1984 les départements bénéficient du produit de la « vignette auto » et d'une partie des droits d'enregistrement et de publicité foncière, et les régions de la carte grise) et pour moitié par une dotation globale de décentralisation (DGD), ces ressources évoluent. La DGD est alignée sur la TVA (+ 5,18 % en 1985). Quant aux ressources fiscales, les départements et régions sont maîtres d'en fixer librement les taux.

Les autres « injections » financières de l'Etat vers les collectivités sont au nombre de deux :

● La dotation globale de fonctionnement (DGF) créée en 1979, qui porte sur 66 milliards de francs en 1985, est, elle aussi, alignée sur la TVA et comporte *des mécanismes de péréquation* pour les communes les plus pauvres et les départements ayant moins de deux cent mille habitants. Le gouvernement veut simplifier un dispositif très complexe, le mettre à jour (pour tenir compte par exemple des communes situées dans les pôles de conversion, et soignées par la crise) et va présenter une réforme dans les semaines.

● La dotation globale d'équipement (DGE) créée en janvier 1983 regroupe les subventions d'Etat qui, avant, étaient accordées ministère par ministère et au coup par coup. Plus la collectivité investit plus l'aide de l'Etat (en fonds de concours) lui sera acquise. Mais ce système pénalise les petites communes. Aussi le gouvernement envisage-t-il une réforme qui donnerait au commissaire de la République – est-ce un risque de recentralisation ? – la possibilité d'opérer une sélection parmi les projets susceptibles d'être subventionnés.

Au total, les dépenses des collectivités ont atteint quelque 400 milliards en 1984 (+ 6,8 %) par rapport à 1983. Les investissements (92 milliards) progressent de 5,7 % et la fiscalité locale (166 milliards) de 14 %, à législation constante.

Mais l'épargne brute des collectivités (excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses) qui est placée au Trésor a dépassé l'an dernier quelque 60 milliards en hausse de 14 %. A quelque rares exceptions, les collectivités ne sont donc pas proches du dépôt de bilan...

F. Gr.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 mai

La hausse, encore !

Mercredi, et alors même que les banques avaient fermé leurs portes à midi, les cours ont continué de monter à la Bourse de Paris. Ralenti la veille, le mouvement s'est accéléré et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance légèrement supérieure à 1 %.

Depuis le 3 mai, les valeurs françaises ont ainsi progressé de 5 % environ et l'indice CAC a encore battu un record.

Le Printemps a tenu la vedette (+ 7 %). Quelqu'un disait que les investisseurs découvraient les vertus de ce grand magasin. Mais La Redoute, aussi, a été à la fête (+ 2,6 %) de même que la CFAO. Lafarge a gagné 2 %. Pernod également, l'Oréal 1,2 %, Moulinex 1 %, Peugeot 0,9 % ainsi que la CFP que les boursiers se disaient soulagés de la voir débarrassée de ses engrais (vente de la COFAZ-SOPAG à Norsk Hydro). A signaler enfin la belle tenue de Maisons Phénix, de Dumez et de Ciments français.

Qu'allait-on pouvoir encore bien dire pour expliquer cette fermeté persistante à la veille d'un jour de chômage ? « Les étrangers », disait un professionnel, « sont en train de réviser les price earning ratios (rapports cours/bénéfices) à la lumière des derniers résultats de l'année et des perspectives pour 1985 ». En fait, le véritable moteur de la hausse a surtout été la baisse du loyer de l'argent avec les taux de base bancaires ramenés de 11,50 % à 11,25 %. Quant à la réforme du marché hypothécaire, elle va rendre moins coûteuse l'accession à la propriété, d'où l'intérêt manifesté au bâtiment.

Fléchissement de la devise, qui s'est échangée entre 9,70 F et 9,76 F (contre 9,72 F-9,82 F).

Effritement de l'or à Londres : 321,82 dollars l'once contre 322,19 dollars.

A Paris, le lingot a gagné 200 F à 96 900 F et le napoléon 7 F à 568 F.

NEW-YORK

Quelques ventes bénéficiaires

Après trois séances de hausse consécutives, Wall Street a éprouvé, mardi, le besoin de souffler un peu. A l'ouverture, la tendance *était encore à la fermeté.* Mais par la suite, des ventes bénéficiaires se sont produites et, au coup de cloche final, l'indice des industrielles enregistrait une baisse modérée de 4,20 points, à 1 273,29. Au plus haut de la journée, il avait atteint la cote 1 288,65.

Le bilan général a été à l'image de ce résultat. Sur 2 003 valeurs traitées, 838 se sont repliées, 719 ont monté et 446 n'ont pas varié. La réaction observée a revêtu un caractère essentiellement technique. Entre le 9 et le 13 mai, le Dow avait progressé d'environ 28 points, et, de l'avis des spécia*listes, une correction devenait inévitable.* Le plus surprenant, peut-être, est que le phénomène ne se soit pas produit immédiatement. En fait, la progression initiale a été favorisée par les dernières statistiques économiques publiées par le département du commerce. Il en ressort qu'en mars les ventes au *détail avaient moins baissé que* les premières estimations le laissaient penser (0,7 % au lieu de 1,9 %). En avril, celles-ci ont augmenté (+ 0,9 %).

Les actions des constructeurs automobiles se sont affaiblies en liaison avec la diminution des ventes de voitures au début mai. En revanche, les valeurs de haute technologie ont été bien orientées. Bien qu'en *augmentation,* l'activité *est restée* très modérée, avec 97,36 millions de titres échangés, contre 85,80 millions.

VALEURS	Cours du 13 mai	Cours du 14 mai
Alcoa	33 1/4	33
A.T.T.	22 3/8	22 5/8
Boeing	62	62
Chase Manhattan Bank	57 3/8	57 3/4
Du Pont de Nemours	56 7/8	57 7/8
Eastman Kodak	64	63 7/8
Exxon	50 5/8	50 1/2
Ford	42 1/4	40 7/8
General Electric	60 1/8	58 3/4
General Foods	65	64 1/2
General Motors	67 1/2	66 1/2
Goodyear	27 7/8	27 7/8
I.B.M.	130 1/4	127 3/4
I.T.T.	34 3/8	33 7/8
Mobil Oil	30 3/4	30 1/2
Pfizer	47	47 1/8
Schlumberger	38 7/8	38 3/8
Texaco	37	38 1/8
U.A.L. inc.	47	46 1/4
Union Carbide	38 1/4	38
U.S. Steel	28 7/8	29 1/8
Westinghouse	32 5/8	32
Xerox Corp.	48 3/8	48 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SNECMA. – Les comptes de l'exercice 84 se soldent pour la société par un résultat net positif de 51 millions de francs, contre une perte de 38,5 millions en 1983, pour un chiffre d'affaires de 8,18 milliards de francs, en hausse de 23,5 %.

La SNECMA (13 442 employés, plus 1 500 environ par rapport à 1981) compte atteindre un chiffre d'affaires de 13 milliards en 1986-1987, soit un triplement sur cinq ans.

Les résultats consolidés du groupe seront bientôt publiés, mais déjà le constructeur évalue le chiffre d'affaires à 12,6 milliards de francs pour 1984.

La SNECMA souligne que ses ventes à l'exportation ont atteint 66,5 % du chiffre d'affaires (contre 65 % en 1983), essentiellement grâce au programme civil CFM-56.

Les ventes de ce moteur, fabriqué en coopération avec l'américain General Electric, ont représenté au total 3 milliards de chiffre d'affaires. Le moteur, de puissance moyenne, a particulièrement bénéficié du succès du Boeing-737-300 et sert notamment à remotoriser les DC-8 et les KC-135 de l'armée américaine.

Outre les ventes réalisées, la SNECMA a reçu, en 1984, plus de cinq cents commandes des variantes du CFM-56 existantes et cent soixante commandes pour le seul moteur CFM-56-5, destiné au futur Airbus-A-320.

Au total, les commandes civiles sont *passées de 1,4 milliard de francs en 1983 à* 7,5 milliards en 1984. En même temps, les *commandes militaires se sont légèrement* tassées (3,6 milliards de francs, contre *3,8 milliards*).

La SNECMA estime que, grâce au succès des moteurs CFM-56, elle va devenir le troisième constructeur mondial, à égalité avec Rolls-Royce, derrière General Electric et Pratt and Whitney. *« On peut aujourd'hui assurer que le chiffre de deux mille cinq cents moteurs sera atteint ou dépassé »*, a déclaré le président Bénichou.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	13 mai	14 mai
Valeurs françaises	117,5	118,2
Valeurs étrangères	105,6	106,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 mai	14 mai
Indice général	220,2	220,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 15 mai .... 10 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 mai	15 mai
1 dollar (en yens)	250,75	249,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 MAI

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

[illegible]

SICAV 14/5

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1703	4,5 % 1973	1690	1670	1670	– 1 18
....	C.N.E. 3 %	....	....	....	....
1488	Electricité T.P.	1489	1485	1485	– 0 40
1066	Renault T.P.	1061	1067	1065	+ 0 37
1675	Rhône-Poul. T.P.	1682	1685	1685	+ 0 17
1245	St-Gobain T.P.	1246	1246	1246	....
1229	Thomson T.P.	1277	1279	1279	+ 0 15
530	Esso S.A.F.	542	544	548	[illegible]
1210	Eurafrance	1340	1368	1375	[illegible]
960	Euromarché	964	970	970	[illegible]
885	Europe nº 1	892	870	878	[illegible]
1230	Facom	1250	1245	1245	[illegible]
776	Fichet-bauche	788	790	790	[illegible]
200	Financial	209 60	210	209	[illegible]
142	Gencor	148	142 20	142 20	– 3 91
290	Gén. Belgique	299 90	287 50	287 50	– 4 13
565	Gén. Electr.	593	578	578	– 2 52
685	Gén. Motors	667	652	652	– 2 24
69	Goldfields	68 50	67 50	67 50	– 1 45
36	Gd Metropolitain	38 10	37 40	37 40	– 1 83
156	Harmony	151	148 50	148 50	– 1 65
31	Hitachi	31 30	30 30	30 30	– 3 19
680	Hoechst Akt.	693	691	691	– 0 28
95	Imp. Chemical	92	91 20	91 20	– 0 86
130	Inco. Limited	136 50	135	135	– 1 09
1220	IBM	1294	1260	1262	– 2 47
90	Shell transp.	88	87 40	87 40	– 0 68
1730	Siemens A.G.	1752	1745	1745	– 0 39
163	Sony	162 50	157 20	157 20	– 3 26
205	T.D.K.	209	203	203 80	– 2 48
15	Toshiba Corp.	15 35	14 45	14 35	– 6 51
975	Unilever	984	987	987	– 0 70
365	Unit. Techn.	390	394	394	+ 1 02
985	Vaal Reefs	980	944	944	– 3 67
450	West Deep	469	460 50	460	– 1 91
340	West Hold.	357	350	342	– 4 20
430	Xerox Corp.	469 60	468	468	– 0 34
1 96	Zambia Corp.	2 05	2	2	– 2 43

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 335	....	9	9 650
ECU	6 831	....	....	....
Allemagne (100 DM)	305 060	....	294	314
Belgique (100 F)	15 170	....	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	270 050	....	260	280
Danemark (100 krd)	84 800	....	80	88
Norvège (100 k)	105 570	....	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 810	....	11 450	12 200
Grèce (100 drachmes)	6 910	....	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 784	....	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 100	....	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105 240	....	101 500	108 500
Autriche (100 sch)	43 440	....	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 415	....	5 300	5 800
Portugal (100 esc.)	5 340	....	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	6 800	....	6 600	7
Japon (100 yens)	3 739	....	3 590	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/5
Or fin (kilo en barre)	96900	96900
Or fin (en lingot)	96700	96900
Pièce française (20 fr)	561	568
Pièce française (10 fr)	345	395
Pièce suisse (20 fr)	560	559
Pièce latine (20 fr)	555	555
Souverain	709	710
Pièce de 20 dollars	3855	3855
Pièce de 10 dollars	2012 50	2012 50
Pièce de 5 dollars	1400	1405
Pièce de 50 pesos	3620	3600
Pièce de 10 florins	582	578

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Cyclisme : Fignon forfait.* — Laurent Fignon, vainqueur du tour de France cycliste en 1983 et en 1984, ne participera pas cette année à la « Grande Boucle ». Souffrant d'une tendinite au tendon d'Achille gauche, le coureur de Renault-Gitane sera hospitalisé le 16 mai.

Société
Les cadres du « Monde »

Les associés de la société civile à capital variable Les cadres du *Monde* sont convoqués au siège social de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), dans la salle de la cantine, le JEUDI 30 MAI 1985, à 15 heures précises, pour y tenir leur assemblée générale ordinaire annuelle, avec l'ordre du jour suivant :

- Admission des nouveaux membres ;
- Rapport moral et financier ;
- Election du nouveau conseil d'administration ;
- Election de son président ;
- Présentation, discussion et vote du plan de redressement de la SARL Le Monde ;
- Questions diverses.

Le numéro du « Monde » daté 15 mai 1985 a été tiré à 439 982 exemplaires

A B C D F G H

Mort du peintre Jean Dubuffet
Le père de l'art brut

Jean Dubuffet est mort à Paris, le dimanche 12 mai, à la suite d'un malaise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Né le 31 juillet 1901 au Havre, de parents négociants en vin, Jean Dubuffet se rend à Paris en 1918 pour étudier la peinture à l'académie Julian. Cependant, en 1924, il décide de renoncer à cette activité et part pour Buenos-Aires où il reste quelques mois. A son retour, il reprend en main l'affaire familiale et, jusqu'en 1933, il ne touche plus un pinceau, ayant fondé aux Entrepôts de Bercy son propre négoce de vins en gros. Au bout de ces quelque dix années, et après avoir divorcé de sa première femme, il se remet à son art et fabrique des marionnettes et des masques.

Cette reprise sera de courte durée. En 1937, année où il se remarie, il abandonne une seconde fois, jusqu'en 1942, date à partir de laquelle il se consacre enfin exclusivement à la peinture. Il ne cessera plus.

Sa première exposition, à la galerie René Drouin, à Paris, date de 1944. Immédiatement remarqué, il déconcerte la critique et déjà suscite une vive controverse. Qualifiant lui-même ses œuvres d'« innommables », il est alors défendu par Picasso. En 1946, à l'occasion d'une autre exposition de ses « hautes pâtes » *(Mirobolus, Macadam et Cie)*, il publie un manifeste en forme de *Prospectus aux amateurs de tous genres*. Dès lors et comme autant de « cycles », des périodes diverses vont se succéder, qu'il commentera toujours d'écrits théoriques.

Après ses premiers portraits « *(Plus beaux qu'ils ne croient)* » il effectue un séjour au Sahara, puis se rend à New-York où une exposition à la galerie Matisse marque le début de sa popularité aux Etats-Unis. Nouveaux séjours dans des oasis *sahariennes comme* El Goléa. Nouvelle exposition à Paris de ce qu'il appelle son « art brut ». Vient, en 1950, sa *série Corps de dames*, puis un an plus tard, une autre, fondamentale, intitulée celle-là *Sols et terrains*. L'artiste séjourne un hiver entier à New-York. C'est en 1955 qu'il s'établit à Vence où il vivra jusqu'à 1959, travaillant dans le grand atelier qu'il s'est fait *construire*.

L'Allemagne et l'Italie en 1960 organisent des rétrospectives de son œuvre, puis le Musée des arts décoratifs de Paris. Le même hommage lui est réservé à New-York, au Musée d'art moderne en 1962, date où commence le cycle de *l'Hourloupe* caractérisé par de petits personnages grossièrement figurés, êtres primitifs remplissant d'immenses toiles. Montrés une première fois à Venise, ces tableaux *viennent enrichir les nouvelles et* nombreuses rétrospectives qui, de par le monde en 1966, marquent le faîte de sa gloire.

Cette année-là, Dubuffet s'attaque à une vaste série de sculptures en polystyrène expansé. En 1967, il fait au Musée des arts décoratifs une donation de 125 dessins et 25 peintures ou sculptures et publie chez Gallimard des réflexions sur son Art brut. En 1969, il s'aménage à Perigny-sur-Yerres d'immenses studios pour les constructions de ses sculptures en résine. Il y sculptera à ses propres frais *la Closerie Falbala*. Après *les Salons*, grands ensembles architecturaux, et le monument commandé puis refusé par la régie Renault (finalement recouvert de terre sans avoir été achevé), Dubuffet érige à New-York son groupe de *Quatre arbres* et met en place en Hollande à Otterlo un *Jardin* qui ne provoque aucun scandale.

A cette même époque, il s'intéresse de près aux costumes de théâtre. Quelques grandes expositions ajoutent à sa renommée : en particulier celles du musée Guggenheim, à New-York et du Grand-Palais où est *présenté en 1973 son spectacle Coucou Bazar*.

En 1975, après une série de dessins, *Crayonnages, Récits, Figurations*, il entame un nouveau cycle *(Mondanités)* puis un autre *(Effigies incertaines)*. Ses *Paysages castillans* et *Sites tricolores* sont exposés au CNAC (Centre National d'art contemporain) et immédiatement après, il inaugure la série des *Lieux abrégés*, ainsi qu'une suite d'assemblages intitulés *Théâtres de mémoire*.

A Turin, en 1978, une seconde version du spectacle *Coucou Bazar* accompagne une exposition de ses œuvres. En 1979, il peint la série *Brefs exercices d'école journalière*. Suivent *Partitions, Psycho-Sites, Sites aléatoires, Mires* — présentés à la dernière *Biennale de Venise* — et enfin les *Non-lieux*. En 1984, à Chicago, on inaugure son *Monument à la bête debout*.

Hors les normes

Le monde de l'art est en deuil. Tout le monde de l'art ? Non, sans doute, car l'œuvre et l'homme, immenses, ont toujours fait l'objet de controverses. En France, plus que partout ailleurs. Dubuffet était un homme de débat et de polémique. Il n'était pas facile, il était exigeant, connu pour ses mouvements d'humeur. Il n'a jamais rien fait pour séduire, pour plaire.

Son œuvre dérange plus que toute autre, qui n'a cessé de battre en brèche les idées et les formes convenues, admises, pour les autres, pour lui-même. Une œuvre qu'il a bâtie contre vents et marées, en marge des discours culturels habituels, en marge des conventions. On l'a qualifiée parfois de simpliste, on a trouvé que c'était celle d'un fumiste, notamment. Parce que l'artiste cherchait ailleurs, dans la vie avant tout, sa source d'inspiration.

Ce fils de négociant en vins, qui aura longuement hésité à devenir peintre, — c'est seulement la quarantaine passée qu'il fait son choix, — n'a pas arrêté de chercher du côté de ce qui ne semble pas être de l'art, du côté des productions « hors les normes », non homologuées, du côté des malades mentaux, du côté de ce qu'il a appelé « l'art brut ». La collection précieuse qu'il a formée aurait pu rester en France, elle a fini à Lausanne.

Même incompréhension pour les grands projets monumentaux, au temps du long cycle de l'Hourloupe : c'est l'affaire du *Jardin d'hiver* projeté par la Régie Renault et qui finalement ne sera jamais réalisé. Polémique encore, tout récemment, autour de l'emplacement de la *Tour aux figures*, de vingt-quatre mètres, que le ministère de la culture devait placer à Saint-Cloud. Alors que, depuis longtemps, depuis 1970, Manhattan peut s'enogueillir d'avoir ses quatre arbres, la France n'a pas encore une seule œuvre monumentale de Dubuffet.

Maintenant qu'il est mort, peut-être verra-t-on plus clairement les choses, l'œuvre, rien que l'œuvre, vive, jeune, riche, savante, ô combien, et son apport. Cet été, la fondation Maeght lui rendra un grand hommage. En attendant, il faut aller à l'école des Beaux-Arts, à Paris, où est présenté un panorama des peintures depuis dix ans (*le Monde* du 15 mai).

GENEVIÈVE BREERETTE.

La lutte antiterroriste en Espagne

TROIS MOIS DE MISE A PIED REQUIS CONTRE LE COMMISSAIRE BALLESTEROS

(De notre envoyé spécial.)

Saint-Sébastien. — Le tribunal de Saint-Sébastien a vu défiler, mardi 14 mai, *toute la hiérarchie de la* police espagnole en poste avant l'arrivée des socialistes. Sur le banc des accusés, le commissaire Manuel Ballesteros, cinquante ans, ancien coordonnateur de la lutte antiterroriste en Espagne. Il est accusé de « *refus d'assistance à la justice* », après l'attentat commis le 23 novembre 1980 contre le bar hendayais fréquenté par des réfugiés basques en France (deux morts, dix blessés), dont les auteurs, réfugiés en Espagne, avaient été remis en liberté apparemment sur ordre du commissaire Ballesteros lui-même (*le Monde* du 15 mai).

Sommé par les juges d'instruction de Bayonne et de Saint-Sébastien de dévoiler l'identité des fuyards, M. Ballesteros s'y était toujours refusé « *pour des raisons de sécurité* ».

Ministère public et partie civile ont dénoncé « *l'obstruction systématique faite au pouvoir judiciaire* » et réclamé, respectivement, le minimum et le maximum de la peine, soit trois mois ou dix ans de mise à pied pour M. Ballesteros. Le jugement a été mis en délibéré.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Sur le vif
Sportifs

Ils sont marrants aux Etats-Unis. Ils viennent de découvrir une nouvelle catégorie de victimes de la société moderne. Qui c'est ? Je vous le donne en mille : les femmes réduites à l'état de punching-ball par leurs maris qui se livrent à un commentaire musclé, au coup par coup, des matches de foot retransmis à la télé.

Une vraie boucherie. Elles sortent de là en bouillie. Normal. C'est un sport très violent. Et elles ne sont pas équipées pour. Coincées dans leur living, leur coin-repas ou leur cuisine, elles n'ont que leur tablier pour pleurer. C'est pas prudent. Elles devraient être casquées, matelassées, rembourrées, caparaçonnées comme le sont sur le terrain les joueurs de football américain.

Pendant les week-ends, elles font la queue, en larmes, couvertes de bleus, devant les commissariats. Et il y a des soirs — alors là c'est vraiment le grand soir, celui du Super Bowl à San-Francisco, par exemple — où le standard des centres d'accueil pour femmes battues pète sous les appels.

Les psy se sont emparés du phénomène, vous pensez bien. Ils se sont livrés à des analyses très doctes et très poussées sur les causes et les effets d'un but marqué sur la pelouse et encaissé sur la moquette. Les avis sont partagés. Selon les uns, le mec dont l'équipe est en train de gagner va s'identifier à elle et sera tenté de libérer son agressivité triomphante sur sa nana.

Et, d'après les autres, c'est le contraire, le mec encaisse mal sa défaite. Il y voit une atteinte à sa virilité. Et il surcompense en tabassant madame.

De toute façon, les gnons pleuvent dru comme grêle, quelle que soit l'issue de la rencontre. Et qu'ils soient donnés dans l'enthousiasme ou dans la déprime, ça fait toujours aussi mal. D'autant que, le plus souvent, les forces de l'athlète en chambre, vautré dans son fauteuil, l'œil vitreux, une glacière remplie de canettes de bière à portée de la main, sont décuplées par l'alcool.

Comment échapper au carnage ? Là encore, les conseils diffèrent. Ou aller au cinéma avec une copine. Ou se barricader dans sa salle de bains. Ou troquer ses aiguilles à tricoter contre un rouleau à pâtisserie. Ou, enfin, se payer une partie de jambes en l'air avec un coquin, amateur d'un autre genre de sport.

Si je vous raconte ça aujourd'hui, c'est parce que, attention, la finale de la Coupe de France se profile à l'horizon. Alors, faites gaffe, prenez, sans plus tarder, vos dispositions.

CLAUDE SARRAUTE.

En Nouvelle-Calédonie

Un exploitant agricole est pris en otage par des indépendantistes

Une soixantaine de militants indépendantistes canaques ont pris quelques heures en otage, le 15 mai, un exploitant agricole — également boucher du village, — M. Jacques Lallut, sur une propriété de Ponérihouen (côte est). Les indépendantistes exigent le départ d'une vingtaine d'ouvriers agricoles wallisiens travaillant sur une exploitation de café appartenant à une Européenne, Mme Jeannette Lallut, tante de M. Jacques Lallut.

Selon le FLNKS, ce groupe de Wallisiens ne serait pas composé d'ouvriers agricoles mais d'hommes « assurant » la sécurité sur les terres de Mme Lallut. Pour le gouvernement RPCR du territoire, ces hommes ont été envoyés sur la propriété de Mme Lallut pour y être employés comme ouvriers agricoles dans le cadre d'un plan gouvernemental de lutte contre le chômage.

A Ponérihouen, après quelques heurts avec les gendarmes, les manifestants se sont dispersés.

Les négociations entre les forces de gendarmerie, la sous-préfecture de Poindimie et le FLNKS, qui avaient commencé mercredi, devraient se poursuivre jeudi.

A Nouméa, le bureau politique du FLNKS a dénoncé vigoureusement les attentats perpétrés dans la nuit du 13 au 14 mai, à Nouméa, au lycée mélanésien Do-Kamo, contre un bateau de plaisance et contre le palais de justice. « *Ces attentats s'inscrivent délibérément dans un plan d'ensemble du RPCR, pour qui toute solution passe par l'élimination des Kanaks. Kanaky se trouve confrontée aux mêmes situations que l'Algérie autrefois et l'Afrique du Sud aujourd'hui* », conclut le FLNKS.

Les enquêteurs, qui ne disposaient le 14 mai d'aucune piste solide, rapprochent cependant au moins l'une des explosions, celle du palais de justice, des attentats de la Saint-Sylvestre 1984. Trois attentats avaient alors été commis, notamment contre la poste de Nouméa.

D'autre part, un pylône de la ligne à haute tension de 150 000 volts qui part de la centrale du barrage de Yate (dans le sud du territoire) a été saboté. Les quatre pieds du pylône ont été sciés à la main. La centrale au fuel de l'usine de Doniambo à Nouméa a pu immédiatement prendre le relais.

M. Raymond Forni, député (PS) du Territoire de Belfort, et futur rapporteur du projet de statut de la Nouvelle-Calédonie, se rendra en fin de semaine à Nouméa. Le débat sur la Nouvelle-Calédonie devrait commencer le 29 mai à l'Assemblée nationale.

EN REMBOURSANT PAR ANTICIPATION

L'Etat pourrait réaménager sa dette extérieure

Le gouvernement pourrait annoncer dans quelques jours le remboursement anticipé d'une partie de la dette extérieure du pays. Cette dette atteignait fin 1984 — dernier chiffre connu — 525 milliards de francs soit 54 milliards de dollars.

Ce remboursement anticipé porterait sur l'un ou l'autre — peut-être même sur l'un et l'autre — des deux emprunts contractés par l'Etat français, le premier en septembre 1982, le second en juin 1983.

A l'automne 1982, la Banque de France épuisait ses réserves pour soutenir le franc en proie à de dures attaques spéculatives sur le marché des changes. Le gouvernement, pour reconstituer ses marges de manœuvre et démontrer clairement sa volonté de se battre, avait souscrit un eurocrédit de 4 milliards de dollars. Cet eurocrédit d'une durée de dix ans portait un taux d'intérêt correspondant au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) plus une marge de 0,50.

En mai 1983, pour donner des bases solides à la deuxième phase du plan de rigueur annoncé deux mois plus tôt, le gouvernement lançait un emprunt obligataire de 4 milliards d'ÉCU couvrant une période de quatre ans, mais le faisait par l'intermédiaire de la CEE. Le taux d'intérêt était de 11 % auquel s'ajoutait une commission de 1,6 % pour les banques responsables du placement.

Les conditions du marché ayant sensiblement baissé, l'Etat français va rembourser des emprunts coûteux pour réemprunter de façon plus avantageuse sur les taux, ou la durée (ou les taux et la durée). Nos réserves de devises (12,5 milliards de dollars fin avril), si elles se sont très sensiblement étoffées, ne peuvent en effet être entamées par des remboursements qui ne seraient pas compensés par de nouveaux emprunts.

[Cette opération de réaménagement de notre dette extérieure est assez banale. Il est possible toutefois que le gouvernement la présente de façon spectaculaire, en faisant valoir qu'elle est le signe de notre redressement. Beaucoup d'experts financiers estiment pourtant que notre dette — celle des entreprises publiques surtout — aurait dû être réaménagée avec beaucoup plus de hardiesse, depuis des mois, pour en alléger le coût. Mais le gouvernement a jusqu'à présent hésité à le faire, craignant le mauvais effet d'annonce de ce genre d'opération qui, banalisée ne fait apparaître que les nouveaux emprunts (l'aspect brut de l'endettement), laissant dans l'ombre les remboursements et donc l'endettement net.]

● *Occupation de locaux à la RATP.* — Une trentaine de syndiqués CFDT occupent la salle du conseil d'administration de la RATP depuis mardi 14 mai à midi. Ils réclament des négociations sur la robotisation du nettoyage à la RATP, qui affirment-ils aboutirait à la suppression de plusieurs centaines d'emplois (sur les 1 500 emplois actuels, dans les 16 entreprises). La RATP indique qu'un appel d'offres a été lancé auprès de groupements d'entreprises pour une mécanisation du nettoyage. Lorsque le choix sera fait — pour le 15 juillet — des négociations sur les conséquences sociales de cette mécanisation — qui sera lente — auront lieu avec les syndicats et le groupement d'entreprises choisi.

Au conseil des ministres

LE DÉVELOPPEMENT DES BIOTECHNOLOGIES

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a présenté mercredi 15 mai au conseil des ministres, une communication sur la politique menée depuis 1981 en faveur des biotechnologies *(lire p. 19)*. Il a remarqué qu'en 1983 et 1984, plus de 2,6 milliards de francs leur ont été consacrés. Des progrès spectaculaires, selon lui, ont été enregistrés dans la pharmacie et des résultats « *intéressants* » dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie. Depuis 1982, *dix sociétés* de biotechnologie ont été fondées.

Un conseil de programmes constitué de personnalités appartenant à la communauté scientifique et au monde industriel sera chargé de définir des priorités dans ce domaine. Il insistera sur le développement des bio-technologies dans le secteur agro-alimentaire. M. Curien a souligné qu'un programme prioritaire pluriannuel géré par le ministère de l'agriculture et le ministère de la recherche et de la technologie vient d'être mis en place.

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du plan, a fait le bilan de l'exécution du IXe Plan en 1984. Le gouvernement estime que quatre des objectifs prioritaires du IXe Plan ont été atteints : inflation, équilibre des échanges extérieurs, investissements industriels et redressement de la situation financière des entreprises, croissance. En revanche, pour la deuxième année consécutive, l'emploi salarié a diminué de plus de 1 %.

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, a présenté un bilan de la campagne engagée sur la personnalisation des relations entre l'administration et le public. La levée de l'anonymat des fonctionnaires en relation avec le public a été réalisée dans toutes les administrations centrales et dans 80 % environ des services extérieurs de l'Etat. Il en sera de même avant la fin de l'année dans les centres de Sécurité sociale, les services du gaz et de l'électricité, les transports et l'UNEDIC.

